





C8700 / 92 / ~~1000~~ / 02 / 99

Ud. 6002 Ud. 61.

Ud. 6002 (1-2)

4



Biblioteka Jagiellońska

6010014681

Brno. Ud. 60 (1-2)

C'est tout-à-fait le même livre que celui de  
l'Abbé Parthenay, qui porte le titre: Histoire de Pol.  
sous le Règne d'Auguste II. à la Haye. 1733. — da  
Dédiace de l'Abbé P. est ornée. Au reste, ce ne sont que  
d'autres exemplaires de la même impression, auxquels on  
a ajouté un nouveau frontispice.

**HISTOIRE**  
**D'AUGUSTE II.**

**ROI DE POLOGNE,**

**ELECTEUR DE SAXE,**

&c. &c. &c.

PAR Mr. D. L. M\*\*\*.

---

**T O M E I.**

---



---

**A LONDRES,**

Chez MOYZE CHASTEL. 1739.



1120048



# PREFACE.

**E**N donnant cette Histoire à l'impression, je compte beaucoup plus sur la richesse, du sujet que sur la maniere dont je l'ai traité. Il s'agit d'un Regne sur lequel l'Europe entiere a eu long-tems les yeux attachez, malgré la diversité des objets contemporains qui meritoient bien de partager ses regards. On y voit un Trône obtenu par l'habileté & par des profusions immenses, conservé quelques années par la constance & par des menagemens continuels, malgré les ressources de la sedition & de l'esprit de Parti,

ti, ravi par la vengeance, rendu par l'amitié, & possédé ensuite dans une alternative de plaintes & d'applaudissemens. Cela demanderoit une de ces plumes auxquelles le public semble avoir réservé son approbation la plus flatteuse; & il s'en faut bien que la mienne soit de ce nombre. Les occupations & les devoirs qui m'ont obligé de parcourir la plupart des Cours de l'Europe, ne m'ont gueres laissé le loisir d'exercer mon style. Mais en recompense j'en ai tiré au moins cet avantage. C'est d'avoir vû par mes yeux & de savoir par moi-même, ou par des personnes bien instruites, une partie considérable des faits que je rapporte.

Mille autres en ma place saisisseroient cette occasion d'affaffiner  
le

le public de l'inutile recit de leurs propres aventures; & entreroient dans un ennuyeux détail de personalitez superflues. Je sens trop bien le ridicule de ce procédé, pour y tomber. Il n'importe point au public de savoir les circonstances de ma vie, qui m'ont mis à portée de m'instruire de cette Histoire & de l'écrire; outre que je ne pourrois entrer dans ce détail sans indiscretion, cela ne serviroit de rien pour l'intelligence des Evenemens que je traite.

Le Lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans mon ouvrage un journal amoureux de toutes les galanteries d'Auguste. Ce Prince l'un des plus galans de son temps, fourniroit matiere à bien des volumes; mais on doit se souvenir que ce n'est pas  
Tome I. \* \* la

la vie du Roi de Pologne que j'écris; encore moins l'Histoire de ses amours; je me suis proposé de donner une idée juste de ce qu'il a fait comme Roi de Pologne depuis la mort de Sobieski jusqu'à la sienne. Je laisse à qui s'en voudra emparer mille Historiettes qui n'entrent point dans mon plan & dont mon état ne me permet pas la description. J'ai trop bonne opinion du public, pour craindre qu'il me fasse des reproches sur cette omission.

Une autre crainte me paroît bien mieux fondée. Qu'il me permette de la dire. Monsieur Arrouet de Voltaire a publié, une Histoire de Charles XII. Roi de Suede. Elle est entre les mains de tout le monde. Je l'ai lue avec attention. Nous traitons souvent

lui & moi la même matiere & certainement nous differons étrangement pour les faits. D'où cela vient-il? Si on lui fait jamais cette question, j'ignore quelle sera sa reponse. La mienne est aisée, & la voici.

Monsieur de Voltaire avoit fait un Poème en vers sur les Guerres Civiles de France arrivées du temps d'Henri IV. Il a été charmé d'en faire un en prose, sur les guerres du Roi de Suede. Persuadé qu'un livre qui porteroit un nom aussi célèbre que le sien, seroit toujours bien reçu, il ne s'est point embarrassé d'éplucher beaucoup son sujet. Il l'a pris en gros, l'a esleuré, & assaisonnant le tout de cette rapidité de style & d'images qui attache le lecteur, il ne s'est gueres embarrassé si les descriptions

\* \* 2

de

de Villes, de Siéges, & de Batailles étoient vraies. Il s'est contenté du vraisemblable, au hazard d'être démenti par une multitude de temoins qui vivent encore, ou dont les Mémoires sont publics.

Le Siége de Riga en 1700. est un exemple tout propre à justifier ce que je dis. Si on s'en rapporte à l'Historien Pöete, la Place fut assiégée dans les formes; les Attaques furent poussées avec vigueur & la défense des Assiégez fut ardente & opiniâtre. „ Le Roi de Pologne,  
 „ dit Monsieur de Voltaire, as-  
 „ siégeoit en personne la Ville  
 „ de Riga. . . . Le Comte de  
 „ Flemming, depuis Ministre de  
 „ Pologne, grand homme de  
 „ guerre & de cabinet, & le Sr.  
 „ Patkul, pressoient tous deux  
 „ le

„ le Siége sous les yeux du Roi:  
 „ l'un avec toute l'activité de  
 „ son Caractère, l'autre avec  
 „ toute l'opiniâtreté de la ven-  
 „ geance. Mais malgré plu-  
 „ sieurs avantages que les Assié-  
 „ geans avoient remportez, l'ex-  
 „ périence du vieux Comte *Al-*  
 „ *berg* rendoit inutiles leurs ef-  
 „ forts. . . . “ Quelle différence  
 entre ce recit & toutes les Re-  
 lations qui s'accordent à nous  
 dire, que les Assiégeans tirèrent  
 à peine quelques volées de Ca-  
 non; que le Roi & ses Géné-  
 raux pressèrent plus les Habitans  
 par des promesses & par des me-  
 naces, que par de vives atta-  
 ques; que tout se passa en pré-  
 paratifs jusqu'au 28. d'Août; que  
 le 6. de Septembre on commen-  
 ça à jeter dans la Place quelques  
 bombes, mais dans le dessein de  
 \* \* 3 faire



faire plus de peur que de mal aux Assiégez; comme on en avoit usé peu de jours auparavant, lorsque l'on avoit fait l'essai des mortiers; enfin que les boulets rouges qu'on tira deux jours après, ne firent pas plus d'effet que les bombes. Rien de tout cela ne peut fonder l'idée que Monsieur de Voltaire voudroit nous donner de l'activité & de l'opiniâtreté des Généraux: de plus; bien loin de trouver *plusieurs Avantages remportez* par les Assiégeans; si l'on examinoit les choses de près, on verroit que le feu de l'Artillerie de la ville, qui n'étoit par inférieur à celui de l'armée Saxonne, dut faire plus de mal aux Assiégeans, qu'ils n'en causèrent aux Fortifications.

Qui pourroit reconnoître Altena

tena dans la Description, que Monsieur de Voltaire nous en fait? „ Altena, dit-il, est au „ dessus de Hambourg, sur le „ fleuve de l'Elbe, qui peut ap- „ porter dans son Port d'assez „ gros Vaisseaux “. Cependant tout le monde fait, qu'Altena est au dessous & non au dessus de Hambourg. L'Historien Poëte n'avoit qu'à consulter la moindre carte, il y eût appris la vraie situation de cette Ville; & il n'y auroit trouvé d'autre Port, que la Rivière. Ce qu'il ajoute plus bas n'est pas plus exact: „ Ses troupes, dit-il, en „ parlant de Steinbock, étoient „ dans le Fauxbourg, le flambeau „ à la main: une foible porte de „ bois, & un fossé déjà comblé, „ étoient les seules défenses des „ Altenois “. En entendant

parler de fauxbourg, ne diroit-on pas qu'Altena est une ville assez grande & qui a au moins un Fauxbourg. Cependant la verité du fait est qu'Altena n'est lui même en quelque maniere qu'un Fauxbourg situé à la porte de la Ville de Hambourg ; & en voyant à Altena une porte & un fossé, de la façon de Monsieur de Voltaire, ne concevroit-on pas l'idée d'une Ville fortifiée ? Il est pourtant certain qu'il n'y a aucuns travaux à Altena ; & qu'elle n'a jamais été entourée, d'un fossé, tel qu'on en fait dans les Fortifications d'une place, à moins que l'on ne veuille donner ce nom à un espece d'égoût pour laisser écouler l'eau dans les grandes pluyes. Tout l'ouvrage de Monsieur de Voltaire est plein de negligences,

ces, qui deshonoreroient une Histoire, mais que l'on excuse dans un Poème, sur tout quand on est ayerti que le but du poète n'étoit pas d'instruire ; mais de plaire par des peintures vives & animées ; que si la verité est indispensablement nécessaire à l'Historien ; elle ne l'est pas également au Poète qui est souvent en droit de preferer au vrai languissant & desagréable, un vraisemblable qui donne de l'ame & de la vie à un recit. C'est donc faute d'être entré dans cette pensée qu'un illustre Senateur de Suede parloit de Monsieur de Voltaire avec le dernier mépris. Il ne consideroit son livre que comme une Histoire, au lieu qu'à le regarder comme un Poème, il n'auroit pu lui refuser des Eloges.

Com-

XXII P R E F A C E.

Comme je ne me sentoits pas en état de donner les mêmes dédommagemens à mes lecteurs du côté du style, je me suis d'autant plus attaché à la verité historique & je n'ai rien négligé pour ne m'en jamais écarter. Plein de respect & d'admiration pour la vertu, de quelque pays qu'elle soit, je ne me suis passionné en faveur d'aucune Nation, & si quelqu'un n'est point dépeint avec des couleurs avantageuses, c'est que sa conduite que je ne devois pas dissimuler, étoit irreguliere & mauvaise. Je n'ai eu aucune acception de personnes. Le Primat Radziewski, quoiqu'Archevêque de Gnêne & Cardinal, n'est pas plus flatté dans mon livre, que les Seculiers & les gens d'épée. Au contraire sa duplicité, & l'es-

P R E F A C E. XXIII

l'esprit de trahison qui a animé ce Prelat durant les troubles de sa patrie, m'a paru un Caractere monstrueux & infiniment plus condamnable dans un Ecclesiastique, que le genie inquiet & seditieux de quelques Grands.

Cette Histoire est partagée en huit livres, divisez en quatre volumes. \* Chaque livre finit naturellement à quelque Epoque considerable. Celles des quatre premiers livres, sont la double Election des deux compétiteurs qui se disputoient la Couronne de Pologne; Auguste delivré enfin de la concurrence du Prince de Conti; la Bataille de Narva & le detrônement d'Auguste. Ce sont autant d'Evenemens frapans, où j'ai cru que je

\* Les deux derniers sont sous la presse & paroîtront incessamment.

XXIV P R E F A C E.

devois donner au Lecteur occasion de suspendre la Lecture & son attention. Il en est ainsi des quatre autres livres. Je remets le reste au goût & à la décision du Public.



HISTOI-



HISTOIRE  
D E  
P O L O G N E  
S O U S L E R E G N E  
D'AUGUSTE II.

L I V R E I.



U N E guerre presque universelle agitoit l'Europe depuis long-temps. Le Turc après des Conquêtes qui lui avoient ouvert les che-

Idée de la situation generale de l'Europe, sous le Regne de Sobieski.

mins de toute l'Autriche jusq'aux portes de la Capitale, avoit vû enfin se dissiper l'Armée formidable qu'il avoit sous les murs de Vienne. Saïsi à son tour de la terreur qu'il avoit jettée dans l'Allemagne, & réduit à fuir ces mêmes troupes qu'il mepri-

*Tome I.*

A

soit

soit peu de jours auparavant, il se trouvoit heureux d'avoir ramené les debris de son Armée dans ses anciennes frontieres.

Louis XIV. qu'un enchainement de prosperitez continuelles rendoit redoutable à ses Voisins, avoit consenti à suspendre par une trêve les anciennes inimitiez de sa maison avec celle d'Autriche, & pour parler le langage de ce temps-là, le Soleil \* avoit arrêté sa course pour donner à Josué le temps de défaire les Chananéens : mais content d'avoir ménagé l'Empereur dans ces temps de disgraces & de danger, il n'avoit pas jugé à propos de lui continuer plus long-temps des secours qui étoient devenus moins nécessaires, & dont il prevoyoit qu'il pourroit lui-même avoir besoin, pour l'execution des changemens qu'il méditoit dans son Royaume.

La revolution d'Angleterre, & la fameuse ligue d'Augsbourg, avoient donc

\* Le Soleil étoit dans presque toutes les devises que l'on faisoit alors pour ce Monarque.

donné lieu à un engagement, où la plus grande partie de l'Europe étoit entrée contre la France, & cette Couronne eut à soutenir tout à la fois les efforts de l'Empereur & de tout l'Empire, de l'Espagne, de l'Angleterre, des Provinces-Unies, de la Savoye & des autres Puissances qui s'étoient réunies contre elle.

Le parti qu'avoit pris l'Empereur dans cette guerre, étoit ce que l'Empire Ottoman pouvoit souhaiter de plus avantageux à ses intérêts ; il y gaignoit une diversion qui lui donnoit le temps de respirer, & il cessa de craindre un Ennemi qui, au lieu d'augmenter ses forces & de les rassembler toutes pour conquérir la Hongrie entiere, se mettoit dans la nécessité de les employer ailleurs.

Il est vrai qu'il y avoit toujours une ligue entre l'Empereur, le Roi de Pologne & les Venitiens ; mais dès que l'Empereur se reduisoit à la défensive, les Venitiens n'étoient plus en état d'agir seuls offensivement & Leopold par une étrange politique s'étoit privé de l'assistance du Roi de

Ligue entre l'Empereur, la Pologne & les Venitiens contre le Turc.

#### 4 HISTOIRE DE POLOGNE

Pologne. Ce Heros dont les Turcs avoient déjà éprouvé ailleurs la valeur & l'habileté, avoit eu bonne part à la gloire de la Campagne qui les avoit chassés de l'Empire; & l'Autriche ne pouvoit nier sans ingratitude que le salut de sa Capitale ne fût un bien-fait de Sobieski.

Conduite  
de l'Em-  
pereur en-  
vers le  
Roi de Po-  
logne.

Cependant ce Monarque ne trouva point dans l'Empereur toute la gratitude qu'il avoit lieu d'en attendre après des services si éclatans. Dans une entrevûe qu'ils eurent ensemble, Leopold affecta un Ceremoniel pointilleux & se piqua de faire sentir une supériorité hors de saison à un Prince qui venoit de lui rendre Vienne, l'Autriche, & la Hongrie; & qui sans autre prix que la gloire de secourir un Allié, avoit quité ses propres Etats, pour venir le delivrer de leur ennemi commun.

L'Empereur voyant les affaires assez bien retablies de ce côté pour se passer du Roi de Pologne, aima mieux le mecontenter & l'engager par là à se retirer, que de multiplier les obligations qu'il lui avoit déjà & qui com-  
men-

#### SOUS AUGUSTE II. Liv. I. 5

mençoient à lui être à charge. Les mauvais quartiers d'hyver que l'on donna aux Polonois, acheverent de faire sentir la disposition où l'on étoit à leur égard. Ainsi la generosité qu'avoit eue Sobieski d'accourir au secours de Vienne, les prodiges de valeur que les Turcs mêmes avoient admirés & les perils auxquels il avoit exposé sa personne à la journée de Barcan, ne lui valurent que les froideurs d'une Cour dont il avoit mérité la reconnoissance la plus vive.

On ne s'en tint pas simplement à des froideurs on en vint aux mauvais offices; Sobieski avoit souhaité une Archiduchesse pour le Prince Jaques, l'ainé de ses enfans; sa proposition fut rejetée & à ce refus on ajouta encore le manège que l'on mit en œuvre pour empêcher que ce jeune Prince n'épousât la Princesse de Radzivil. Les biens immenses qu'elle possédoit, parurent à l'Imperatrice un motif suffisant pour traverser cette alliance. Le Ministère de Vienne fit si bien que la Princesse épousa le Prince Charles de Neubourg, frere de l'Imperatri-  
ce,

La Cour de  
Vienne le  
traversé en  
tout.

ce, quoi que la Princesse de Radzivil eût déjà pris des engagemens avec le Prince de Pologne, à qui même pour sûreté de sa parole elle cedoit tout son bien par un billet, au cas qu'elle manquât à cette promesse.

En vain le Roi voulut faire usage de cet écrit. La Diète de Grodno échoua par les intrigues des Ministres Imperiaux & toutes les autres Diètes, qu'il convoqua jusqu'à sa mort, n'eurent pas un meilleur succès. La Cour de Vienne crut s'aquiter en faisant épouser une Princesse de Neubourg au Prince Jaques : mariage que l'on fit valoir à la Reine sa mere, qui sacrifia ses tresors à une alliance dont elle étoit éblouie.

Ce ne sont pas les seules traverses que le Roi eut à surmonter. Il ne voyoit qu'avec douleur Kamienieck l'unique Forteresse qu'eût la Pologne de ce côté là, soumise aux Turcs, avec la Podolie, l'une des plus fertiles Provinces du Royaume. Il se promettoit non seulement de s'en ressaisir, mais encore de regagner tout ce que l'Etat avoit perdu sous les Rois ses

prede-

Mesintelligence entre le Roi & les sujets.

predecesseurs. Le destin de la Pologne ne le permit pas. Ce n'étoient plus ces mêmes Polonois qui l'avoient suivi avec tant d'ardeur dans les dangers, lorsqu'il n'étoit encore que grand Maréchal, ou grand General de la Couronne. Ils sembloient avoir oublié les victoires qu'ils avoient remportées sous lui, il ne trouvoit en eux qu'une lenteur propre à déconcerter tous ses projets.

Du sein même de sa famille s'élevèrent contre lui deux Ennemis d'autant plus à craindre, qu'ils étoient tous deux hommes de tête, & dans des postes qui leur donnoient une grande autorité.

L'un étoit Wielopolski Grand Chancelier de la Couronne & beaufrere de la Reine. Il tramoit une conspiration contre le Roi, & étoit homme à causer une grande révolution dans l'Etat par le nombre & la qualité des complices qu'il avoit associés à son projet. Mais une maladie qui de vint mortelle en peu de jours, déranger tout & delivra la Cour de ce danger. Dès qu'il vit que la conspi-

Intrigues de Wielopolski.

A 4

ration

## 8 HISTOIRE DE POLOGNE

ration dont il étoit l'ame, alloit échouer par sa mort; il brûla toutes les lettres des Conjurez, afin de dérober au Roi la connoissance d'un si pernicieux complot.

Conduite  
du Cardi-  
nal Rad-  
ziewski.

L'autre étoit Radziewski proche parent du Roi qui l'avoit élevé à la dignité d'Archevêque de Gnesne: ce poste auquel est attachée la qualité de Primat du Royaume de Pologne, le toucha moins que le refus qu'on lui avoit fait de lui procurer le premier Chapeau qui fût à la nomination du Roi. Sobieski en avoit gratifié l'Evêque de Marseille \* qui n'avoit pas peu contribué à son Election. Le Pape accorda ensuite la pourpre au Prelat Polonois & le fit de son propre mouvement. L'ingrat ne se servit de ces faveurs que pour traverser perpétuellement les mesures que le Roi son bienfacteur prenoit pour l'établissement de sa famille.

Ambition  
des Sa-  
pieha.

Il sembloit que l'ingratitude fût attachée aux bienfaits & aux grâces de  
So-

\* C'est le même que le Cardinal de Fourbin Janson.

## SOUS AUGUSTE II. Liv. I. 9

Sobieski. Les Sapiéha lui devoient en partie les dignitez dont ils jouissoient en Pologne; Il les avoit attirés du grand Duché de Lithuanie, où, malgré leurs extrêmes richesses, ils menaient une vie obscure, en comparaison des postes où il les plaça par son crédit. Il est vrai qu'il s'en étoit servi pour contrebalancer le pouvoir des Patz dont le parti ne lui étoit point favorable. Les Sapiéha s'imaginèrent que ce motif payoit assez le Roi de ce qu'il avoit fait pour eux; & se croyant quite envers lui, ils affectèrent de s'opposer à toutes ses vûes; à la Diète de Grodno dont j'ai parlé, ils se liguerent avec les Ministres de Vienne & la rompirent. Le Prince Jaques s'y étoit rendu dans l'esperance qu'on lui permettroit d'accompagner son pere sous le Dais & de s'y affoir à côté de lui: les Sapiéha craignirent que la Nation ne s'accoutumât à voir ce Prince si près du Trône & ne prit la resolution de l'y mettre après la mort du Roi. Cette crainte fit sur eux une impression d'autant plus vive qu'ils avoient eux-mêmes des vûes-très prochaines. Ils se  
A 5 fl-



flatoient de s'affurer à eux-mêmes la Couronne, ou au pis aller, ils comptoient de détacher du Royaume le grand Duché de Lithuanie où ils régnoient déjà presque souverainement. Persuadez que le Roi ne pouvoit rien sans les Diètes, ils faisoient toujours maître des incidens qui en arrêtoient l'activité. La querelle qu'ils eurent avec l'Evêque de Wilna donna lieu à de nouveaux troubles.

Querelle  
de Sapicha  
& de l'Evêque  
de Wilna.

Sapicha General des troupes de Lithuanie, en avoit mis une partie en garnison sur les terres de cet Evêque, qui se plaignit amerement de ce que l'on violoit ainsi ses immunités; ce Prelat après des démarches qui furent inutiles, excommunia le General qui se fit absoudre par le Primat Radziewski. Tout le Royaume se partagea & ce fut un nouveau prétexte de rompre les Diètes. Cette fatale division dura aussi long-tems que le Regne de Sobieski.

Le Roi rebuté de trouver tant de défiance & de froideur dans une Nation dont il ne cherchoit que la gloire, & piqué des contradictions qu'il effuyoit

de

de la part de ceux qu'il avoit comblez de ses faveurs, prit enfin le parti le plus conforme à son âge, à l'état de sa fanté & aux interêts de ses enfans. Ce Monarque qui avoit été liberal jusqu'à la profusion, lorsqu'il n'étoit encore que simple particulier, changea entièrement de maxime, & se corrigea de sa prodigalité en tombant dans un excès opposé.

Une Cour fixe ne pouvoit gueres éluder mille dépenses d'éclat. Le Roi & la Reine se livrerent à une vie ambulante, & ne parurent dans leur Capitale que lors que la saison, ou certaines circonstances du temps les y retenoient. On voyoit la cour de Pologne, tantôt dans une Province, tantôt dans une autre, visiter successivement toutes les terres que le Roi avoit, ou dans la Russie, ou dans l'Ukraine, ou ailleurs; & épargner ainsi tout ce que le faste, & le luxe auroient consumé à Varsovie. Le Roi depensoit peu & regrettoit même ce peu qu'il depensoit; il avoit passé de la prodigalité à l'économie, il passa de l'économie à l'avarice; & ce qui jus-

Sobieski  
se rebute  
& mene  
une vie  
ambulante.

ab illo  
obit  
simone

risie

tifie un peu ce changement, c'est qu'il étoit moins un effet de son inclination que de la politique.

Motifs de  
sa grande  
Economie.

La Reine rendoit cette Economie nécessaire par les dissipations qu'elle avoit faites pour se procurer des alliances qui acheminassent ses enfans vers le point de vûe qu'elle envisageoit. Outre qu'elle avoit sacrifié de grandes sommes au mariage du Prince Jaques son fils avec la Princesse de Neubourg & à celui de sa fille avec l'Electeur de Baviere; elle avoit eu occasion de connoître par experience combien l'argent est nécessaire durant l'Interregne pour déterminer les Partis qui disposent de la Couronne; & elle ne vouloit pas que le Trône échapât à ses enfans, faute de leur avoir procuré de quoi s'assurer un grand nombre de suffrages. A tout événement elle vouloit au moins qu'un riche & solide patrimoine pût les consoler de n'avoir pas succédé à leur Pere & il faut avouer qu'elle les en avoit bien dédomagez, si les biens étoient capables de remplacer une Couronne.

L'âge & les infirmités du Roi étoient

étoient pour elle un nouveau motif de hâter ses arrangemens. Comme il n'étoit arrivé au trône que par une gradation de dignitez qui l'en avoit insensiblement approché, il n'avoit commencé de regner qu'à environ cinquante ans. Les fatigues de la guerre avoient avancé en lui l'âge des infirmités; une enflure qui avoit dégénéré en Hydropisie, ne permettoit pas d'espérer qu'il vécût encore longtemps. Ce ne fut point cependant cette maladie qui le fit mourir. Elle Sa mort. parut même céder aux remèdes & on crut qu'il se portoit mieux. Une attaque d'Apoplexie qui lui survint le soir du 17. Juin 1696. détruisit ces espérances. Il en revint peu-à-peu comme d'un doux assoupissement: on prit ce temps pour lui annoncer le danger où il étoit. Ce Prince demanda aussitôt les Sacremens de l'Eglise & les reçut avec une grande présence d'esprit; il embrassa ses enfans, les recommanda à ses amis, reçut de nouveau la dernière absolution, retomba aussitôt, & expira le même soir à neuf heures.

Ainsi

1696.

Son Elo-  
ge.

Ainsi finit le Regne d'un des plus grands heros que la Pologne ait produit, né en 1624. il fut fait grand Marechal de la Couronne en 1665. deux ans après il monta à la dignité de Grand General du Royaume. Il y joignit celle de Grand Maître d'Hotel du Roi, de Palatin de Cracovie, &c. La Pologne croyoit alors ne pouvoir assez recompenser un Officier qui l'avoit delivrée de l'indigne tribut que le foible Michel Koribut qui regnoit alors, avoit accordé aux Turcs; Sobieski vangea sa patrie par la Victoire de Kochin. Il lui avoit déjà rendu soixante Villes de l'Ukraine où les Cosaques s'étoient soulevés. Une longue suite de Victoires ou de Conquêtes anéantit l'intervale qui étoit entre le Trône & lui & même après qu'on le lui eut assuré par une Election du 10. May 1674, il voulut meriter par de nouveaux services la couronne qu'on lui venoit de décerner & il différa quinze mois la ceremonie du Couronnement, pour justifier encore mieux le choix de la Republique. Cet intervalle lui servit à remporter sur les Turcs des avan-

1696.

avantages qui les obligèrent de lui demander la paix. Elle fut conclue à Zurowna, en 1675. & dura jusqu'au printemps de 1683. Cette année qui fut si glorieuse à ce Monarque par la delivrance de Vienne, lui ouvroit une nouvelle carrière, & le passé repondoit de l'avenir, il ne tenoit qu'à l'Empereur, & aux Polonois de s'assurer une longue suite de triomphes. La jalousie de l'un & la division des autres, y mirent un obstacle insurmontable. Lorsque mecontent de l'Allemagne il voulut se borner aux interêts de la Pologne, ses Generaux se plainquirent de ce que sa presence leur génoit trop, & ne leur laissoit aucune occasion de se signaler; & quand après qu'il se fût prêté à leurs desirs, les grandes fautes qu'ils faisoient, l'obligerent à reprendre le commandement de son Armée, ils le seconderent si mal, qu'ils lui otèrent tous les moyens de rien faire de fort important.

Sobieski fut à la Pologne ce que Vespasien fut à l'Empire Romain; tous deux passerent par les memes degrez & par les memes vertus, du Ge-

Son Ca-  
ractere.

ne-

1696. neralat à l'Autorité Souveraine ; on reproche à l'un & à l'autre les mêmes défauts ; pour achever le parallele, il manqua à Sobieski de laisser le sceptre à son fils. Peut-être la Pologne y auroit-elle gagné un Titus, mais les usages du Royaume ne le permettoient pas ; & d'ailleurs quand les Polonois auroient voulu prendre un successeur du Roi dans sa famille, le choix n'auroit pas été sans de grandes difficultez. Ils ne regardoient l'ainé que comme le fils d'un Maréchal de la Couronne, & reservoient la qualité de Prince Royal pour le Prince qui étoit né après l'Élection du pere.

Partage de  
ses biens.

Leur mere ne laissa pas d'esperer jusqu'à l'Élection qui la détrompa. Les tresors immenses qui étoient dans les coffres, furent partagez entre elle & les trois Princes ses fils & ce partage se fit avec beaucoup d'ordre & d'union. Rien ne se perdit que trois bagues & trois montres garnies de diamants, qui se trouverent égarées, & cette perte évaluée à cent mille écus, ne parut pas un objet qui méritât

tât de grandes recherches. Le Partage des Terres qui appartenoint à la Maison Royale couta plus de temps ; mais la même concorde y presida.

Le Primat Radziewski étoit à la campagne, lors qu'un courier lui apporta la nouvelle de la mort du Roi ; il en partit aussi-tôt pour se rendre à Varsovie, où son entrée fut magnifique. Tous les Senateurs qui étoient alors en cette Ville & tous les grands Officiers de la Couronne étoient venus au devant de lui & grossissoient son cortège. Par sa qualité d'Archevêque de Gnesne & de Primat de Pologne, il se trouvoit revêtu de la regence du Royaume attachée à son Siège durant l'interregne ; & c'étoit en lui que residoit l'autorité Royale jusqu'au couronnement du successeur. Il alla aussi-tôt dans l'appartement du Roi pour en reconnoître le Corps ; & après avoir fait sa priere & mis aux pieds du lit une Couronne enrichie de pierreries, il donna les ordres necessaires pour convoquer les Diètes Provinciales, qui doivent preparer la Diète Generale. Une assemblée des Evêques, des

Com-  
mence-  
ment de  
l'Interre-  
gne.

Le 24  
Juillet.

1696. Senateurs & des grands Generaux de Pologne & de Lithuanie, convint avec le Primat, d'envoyer des Lettres Circulaires aux Provinces, pour y annoncer l'interregne & les inviter à preparer tout pour la Diète; de dépêcher des Courriers dans toutes les Cours de l'Europe, pour y porter la nouvelle de la mort du Roi; de renforcer les garnisons des places frontieres, & d'en assigner le payement sur les revenus de la Couronne; de pourvoir à la conservation du fort de la Trinité & des places conquises dans la Moldavie. Cette précaution à l'égard du fort de la Trinité étoit d'autant plus necessaire, que cette place étant près de Kaminieck, il étoit à craindre que les Turcs qui venoient de jeter un grand Convoi dans cette ville, ne profitassent des circonstances du temps pour s'emparer aussi de ce fort.

Le Lecteur doit me pardonner si j'interromps pour quelque momens le fil de cette Histoire, afin de le mettre au fait de certains usages dont l'explication est essentielle pour l'intelligence des faits. Pour un petit nombre

bre de Personnes qui peuvent se passer 1696. de ces éclaircissimens, il y en a un fort grand nombre qui ignorent ce que c'est que *Dietines*, *Pospolite* & autres termes dont l'Histoire de Pologne est necessairement remplie. Un Historien se doit à tous ses Lecteurs.

Le Gouvernement de Pologne est un melange du Monarchique & de l'Aristocratique; & l'autorité souveraine est en quelque façon partagée entre le Roi, & la Republique representée par les Diètes en certains cas, ou par le Senat dans le cours ordinaire & lors que la Diète n'est point assemblée.

Le Senat est composé des Evêques, des Palatins, des Castelans & des dix grands Officiers. Du Senat.

Les Evêques ont le premier rang & sont au nombre de XVI. dont deux, savoir Kiow & Smolensko, sont seulement titulaires, depuis que ces villes sont detachées de la Pologne & cedées à l'Empire Rusien. Des que ces titres viennent à vaquer, on ne manque point d'Ecclesiastiques qui les recherchent, afin d'acquiescer par là le titre & le rang de Senateurs. Des Evêques.

1696. L'Archevêque de Gnesne est toujours la premiere personne du Senat; il est le chef & le regent de la Republique durant l'interregne; il a droit de faire battre monnoye, envoye ses Universaux ou Lèttres Circulaires à tous les Ordres de la Republique, pour tenir les Diétines ou petites Diètes & indique le temps de la Diète Generale. Il proclame le Roi lors qu'il est élu. Les Polonois ont voulu que ce fût un Prélat qui eût cette autorité, de peur qu'un séculier qui en seroit revêtu, n'en abusât pour se couronner soi même. L'Archevêque de Leopold, ou Lemberg, a le second rang.

Des Palatins.

Les Palatins sont en Pologne ce que nous appellons en France les Senechaux ou Grands-Baillis. Chacun d'eux mene à l'Armée les Troupes de son Palatinat, preside aux assemblées de la Noblesse dans la Province & exerce quantité d'autres actes de Jurisdiction; il a au dessous de lui un Vice-Palatin. Les trente-deux Palatins, tant de Pologne, que de Lithuanie, sont les premiers Senateurs séculiers & quoiqu'à parler generalement, les Castelans & les Starostes soient

1696. soient d'un rang inferieur à celui des Palatins, il y a une exception à faire en faveur de trois Castelans & d'un Staroste, qui par une prerogative particuliere, tiennent une place honorable entre les Senateurs séculiers du premier ordre. Le Castelan de Cracovie est le premier Senateur; le second rang & le troisieme sont alternativement au Palatin de Cracovie, & à celui de Pofnanie. Voici l'ordre que les autres tiennent entre eux. Les Palatins de Vilna & de Sandomir, le Castelan de Vilna, les Palatins de Kalisch, de Troki & de Siradie, le Castelan de Troki, le Palatin de Lencici, le Staroste de Samogitie, les Palatins de Brzescie (a), de Kiow, d'Inowladislaw, de Russie, de la Haute Volhinie, de la Haute Podolie, de Smolensko, de Lublin, de Losk, de Belez, de Novogrodek, de Plosko, de Vitepsk, de Mazovie, de Podlachie, de Rava, de Brzescie (b), de Chelm, de Mcislaw, de

(a) Dans la Haute Pologne.

(b) Dans la Lithuanie.

22 HISTOIRE DE POLOGNE

1696. de Marienbourg, de Braklaw, de Pomeranie, de Minski, & de Czernikow. (c)

Des Castellans.

Les Castellans suivent immédiatement les Palatins, & font de deux sortes, savoir les grands, & les petits. Les grands sont au nombre de trente deux, & les autres sont bornés à quarante neuf. Chacun d'eux est Sénateur, Lieutenant du Palatin & Chef de toute la Noblesse du département.

Des dix grands Officiers.

Les dix Principaux Officiers de la Couronne sont le grand Maréchal, le Chancelier, le Vice-Chancelier, le Trésorier & le petit Maréchal de la Cour. Toutes ces charges sont doubles, car le Royaume de Pologne & le grand Duché de Lithuanie ont chacun leur grand Maréchal, leur Chancelier & ainsi des autres dignitez de l'Etat.

II

(c) Quelques-uns de ces Palatins ne sont qu'honoraires, parce que leurs Palatinats ont passé sous une Domination étrangère. Ceux de Kiow, de Smolensko, de Czernikow sont de ce nombre.

SOUS AUGUSTE II. Liv. I. 23

Il n'y a aucun pays au monde où la Noblesse ait porté plus loin ses prerogatives. Elle seule peut posséder les charges & tous les biens tant du Royaume, que du Duché. Tous les paylans sont esclaves; & les bourgeois considerez comme de vils artisans ou tout au plus comme des marchands ne peuvent posséder que quelques maisons dans les villes & tout au plus quelques fonds de terre à une lieue à l'entour. Les Etrangers ne sont pas mieux traitez: quelque noblesse qu'ils puissent prouver, quelque service qu'ils rendent à l'Etat dans les armées, ils ne peuvent rien posséder; heureux quand ils peuvent arriver au poste de Colonel. Il est rare qu'ils arrivent à celui de Major General, qui est à peu près le même que celui de Brigadier dans le service de France. La Noblesse s'est réservé à elle seule le droit de choisir ses Rois, de leur donner des Ministres & des Sénateurs pour leur tenir lieu de Conseil, de se prescrire des Loix & de s'accorder à elle même des Privilèges. C'est à elle qu'il appartient de défendre la

1696.

Prerogatives de la Noblesse Polonoise.

B 4

Re-

1696. Republique lorsqu'elle s'apperçoit que le Souverain veut franchir les bornes qu'elle lui a prescrites dans le traité qu'elle fait avec lui, avant que de le couronner (a).

Des Dié-  
tines.

Lors qu'il n'est question que d'une Diéte ordinaire, on n'assemble pas toute la Noblesse: une multitude de Gentilshommes n'y pourroit pas assister sans confusion, & d'ailleurs une Ville quelque grande qu'elle fût, ne suffiroit pas pour une assemblée si nombreuse. La Noblesse s'assemble alors en chaque Palatinat & y forme des petites Diétes particulieres (b) qui choisissent des Deputez pour la Diéte Generale. Ces Deputez que les Polonois appellent *Nonces*, ont un pouvoir borné par leurs instructions, entre lesquelles se trouve toujours exprimée ou sousentendue l'obligation de conserver les anciennes Constitutions de l'Etat, les privileges & la liberté de la Republique.

De la Repu-  
blique.

Mais quand il s'agit d'un événement qui

(a) C'est ce qu'on appelle *Paſſa Conventa*.

(b) Ce sont les *Diétines*.

qui demande un prompt remede, on convoque alors toute la Noblesse, & c'est ce qu'on appelle la *Pospolite*, qui revient assez à l'ancien arriereban de la Noblesse Françoisé. Alors tous les Gentilshommes montent à Cheval, personne n'en est exempt que les Chanceliers & les *Starostes* (c) des places frontiéres.

1696.

Les loix laissent au Roi le choix du lieu où la Diéte doit s'assembler, mais sur les plaintes que les Lithuaniens faisoient, ils obtinrent que de trois Diétes, deux se tiendroient à Varsovie & la troisieme à Grodno dans leur Duché, & cette condescendance est devenue un usage qui s'observe. Il y a deux Diétes dont le lieu est déterminé par la loi; celle de l'Electon s'assemble auprès de Vola, Village à demie lieue de Varsovie. Cracovie est indispensablement le lieu où se doit tenir la Diéte du Couronnement.

De la Diéte  
Generale.

Lieux où  
elle se  
tient.

Quand les Diétes particulieres des Palatinats ont pris leur resolution, & choisi

Ordre de  
la Diéte.

(c) Les Gouverneurs de Places.



1696. choisi leur Nonces, ceux-ci se rendent à la Diète generale, qui commence toujours par l'election d'un Maréchal des Nonces. Il doit être choisi alternativement entre ceux de la grande Pologne, de la petite, & de la Lithuanie, & cette Election se fait rarement sans de vives contestations. Cette charge qui ne dure pas plus que la Diète, lui donne une grande autorité. C'est lui qui leur impose silence, qui porte la parole de leur part au Roi & au Senat: il expose au Roi les desirs de la Noblesse sur le redressement des excès commis contre l'Etat, ou contre les particuliers. La cour qui fait de quelle importance il est pour elle d'avoir le Maréchal de la Diète dans ses interêts, ne neglige rien pour se l'aquerir; & dans les Diètes d'Electon, ceux qui pretendent à la Couronne, n'épargnent rien pour le faire pancher en leur faveur.

Comme tous les Tribunaux rendent la justice au nom du Roi, leur Jurisdiction finit aussi-tôt que le Primat a publié les Universaux, où il declare

Choix du  
Maréchal  
de la Diète.

clare que l'interregne est commencé: 1696.  
toutes les affaires des particuliers cessent, & les procès sont suspendus jusqu'au Couronnement du successeur. Il n'y a que la jurisdiction des Maréchaux qui subsiste à son ordinaire pour conserver le bon ordre; on établit aussi un Tribunal pour connoître des incidens qui surviennent pendant l'Electon. Après cette digression que son utilité rend excusable, reprenons l'Histoire qu'elle nous dispensera d'interrompre à chaque instant.

Quelques Diétines se passerent en contestations violentes & se separerent sans avoir pris de mesures. Celle de Mariembourg couta du sang à quelques Nobles qui s'échaufferent & en vinrent aux coups. Celle du territoire de Varsovie ne fut gueres plus pacifique; les autres se passerent avec une tranquillité que l'on n'y avoit pas vue depuis long-temps. On y convint assez généralement que l'on feroit les complimens ordinaires de condoléance à la Reine & aux trois Princes Jaques, Alexandre, & Constantin; Que le Cardinal Primat & les grands Generaux

Resolutions des  
Diétines.

1696. raux du Royaume & du Duché seroient remerciez des soins qu'ils prenoient des affaires durant l'interregne, & invitez à les continuer pour la tranquillité publique; Que les Ministres Publics seroient obligez conformément à l'usage, de s'éloigner du lieu où se tiendroit la Diète de l'Élection; Que toute la famille Royale seroit comprise dans ce même règlement; Que tous les griefs seroient examinez, & que l'on ajouteroit de nouveaux articles à la Capitulation sur laquelle on seroit jurer le Prince élu avant son Couronnement; Que l'on y delibereroit sur les conventions faites avec le feu Roi, & sur les pretentions de sa Famille; & qu'enfin on convoqueroit la *Polopolite*, c'est à dire l'assemblée generale de la Noblesse. Tous les Nonces devoient faire en sorte que la Diète generale terminât l'Élection en quinze jours; La Noblesse avoit déjà promis de s'unir étroitement pour la conservation de la Religion Catholique, pour la tranquillité du Royaume & pour la liberté de l'Élection.

Le

Le Prince Jaques instruit des deliberations des Diétines, n'attendit point qu'on lui annonçât l'ordre de quitter Varsovie: quelques jours avant que la Diète generale s'assemblât il se retira près de Dantzic dans un Château où il attendit le succès des mouvemens que son parti se donnoit. La Reine qui se flatoit que la deliberation de la Diète generale lui seroit plus favorable que celle des petites Diètes, crut que sa présence à Varsovie étoit nécessaire aux intérêts de son fils, & partit de Zolkiew où s'étoit fait le partage de la Succession & de là pour Javarow, à dessein de se rendre dans la capitale. Le Palatin de Plosko, le General du Royaume & quelques autres Senateurs, la firent avertir que cette demarche indisposeroit la Noblesse, & qu'elle agiroit contre ses propres intérêts, en temoignant du mepris pour des resolutions conformes aux loix. Le Primat, qui en attendant la Diète indiquée au 29. d'Août, étoit allé attendre ce temps-là dans une de ses maisons de Campagne, revint le 20., & s'étant joint aux Se-

na-

1696.

Le P. Jaques se retire de Varsovie.

La Reine sa Mere y revient malgré les remontrances du Senat.

1696.

nateurs, on deputa vers la Reine le Palatin de Calisch. Cette Princeſſe écouta ſes representations, & n'en continua pas moins ſa route vers la Capitale où elle arriva le 23. & logea au Palais dans ſon appartement ordinaire.

Le 29. d'Août jour auquel l'ouverture de la Diète étoit fixée, elle ſe fit avec les Ceremonies ordinaires; le Cardinal Primat celebra pontificalement la Meſſe du St. Eſprit. On ſe rendit enſuite au *Szopa*, c'eſt ainſi que les Polonois appellent une grande baraque de planches en forme de Halle, qu'on éleve aux dépens de la Republique, afin que l'aſſemblée y ſoit à couvert des injures du temps. On le nomme auſſi *Colo*, ce terrain eſt entouré d'un foſſé & l'on y entre par trois portes. Tel étoit le lieu où l'aſſemblée ſe rendit.

On commença ſelon l'uſage par l'Electiſion d'un Maréchal, & ce choix donna lieu à de vives conteſtations qui ſurprirent d'autant moins qu'on s'y attendoit. La petite Pologne pretendoit que c'étoit ſon tour de

Tenuë de  
la Diète  
Prelimi-  
naire.

1696.

de donner un Maréchal à la Diète : la grande Pologne ſoutenoit que c'étoit à elle; cependant elle jugea à propos de ſe deſiſter afin de ſe reſerver ce droit pour la Diète ſuivante. On prevoyoit que celle-ci ne ſeroit pas deciſive & qu'il en faudroit une autre pour l'Electiſion. La Lithuanie qui comprit ce motif, s'oppoſa & pretendit que la grande Pologne devoit avoir un Maréchal de ſon corps, & ne pas enlever ainſi à la Lithuanie la direction de la Diète ſuivante. La meſintelligence devint ſi grande, que l'Evêque de Poſnanie crut pouvoir employer des remedes extraordinaires pour calmer l'agitation où étoient les eſprits, il ſe rendit vêtu pontificalement à l'aſſemblée. Cette conduite ne lui réuſſit point; on y trouva une bizarrerie qui revolta les Nonces, le tumulte continua, & l'on ſe ſepara ſans être convenu de rien. Les deux Diètes ſuivantes du 30. & du 31. n'eurent pas un meilleur ſuccès. Quelqu'un propoſa de ſe paſſer de Maréchal pour cette Diète; mais ce n'étoit pas lever la difficulté, ce

Conteſtations pour  
le choix  
d'un Ma-  
réchal de  
la Diète.

1696.

n'étoit que la renvoyer à une autre Diète, & supposé que l'on y prît la même résolution, pour éviter des querelles qui seroient toujours inévitables, tant que la question ne seroit pas décidée; on risquoit de donner lieu à un usage qui priveroit les assemblées d'un directeur toujours nécessaire pour y maintenir le bon ordre.

Le Maréchal est élu.

On fut tiré d'embarras le 1. Septembre par les Deputez de Lithuanie, qui declarerent qu'ils vouloient bien consentir, que ce fût le tour de la petite Pologne de donner cette fois-là un Maréchal de son corps. Ils en furent remerciez par les deux Polongnes, & on élut Homieniki Lieutenant Colonel de l'Artillerie qui reçut le Bâton de Maréchal & fut installé. Il remercia l'assemblée de la confiance dont on lui donnoit un si glorieux temoignage, & promit de justifier cet honneur par une conduite dont on auroit lieu d'être content.

Reglemens sur les Nonces.

Le 3. les Nonces des Palatinats mirent en question si leur Corps délibereroit separement, & indépendamment

1696.

ment du Senat; où s'ils se joindroient avec les Senateurs pour agir unanimement & remedier aux besoins. On proposa d'examiner si les élections des Nonces étoient regulieres; mais comme cette discussion entraînoit nécessairement beaucoup d'inconveniens, dont un des moindres étoit la lenteur, on regla que les Nonces s'uniroient avec le Senat & que ceux contre l'élection desquels il y auroit quelque reproche, n'auroient voix active à la Diète, qu'après qu'ils auroient pleinement satisfait l'assemblée sur les plaintes portées contre eux.

Les Nonces se rendirent ensuite en cérémonie dans la Sale des Senateurs: leur Maréchal porta la parole, & fit une vive peinture du triste état où se trouvoit le Royaume par la mort du Roi; il loua le Primat du soin qu'il prenoit de la Patrie, & finit en declarant la disposition où étoit la Noblesse de concourir de tout son pouvoir au bien de l'Etat. Le Primat repondit à ce discours; & proposa les points sur lesquels la Diète devoit delibérer.

Ils se joignent au Senat.

Tome I.

C

1. Une

1696.

Propo-  
sitions du  
Primat.

1. Une Confederation de tous les Membres de la Republique pour son repos, sa sureté & sa liberté. 2. Les conditions & les loix auxquelles le Roi futur s'obligeroit; loix qui seroient communiquées à tous ceux qui aspireroient à la Couronne. 3. Les moyens d'éteindre les inimitiez & la defunion qui avoient troublé le regne du feu Roi, & de prevenir de pareils desordres pour l'avenir. 4. Le payement de l'Armée, & un prompt remede aux séditions qui commençoient à s'allumer en divers lieux. 5. La necessité de mettre promptement l'Artillerie en meilleur état. 6. L'utilité qui en reviendroit, si on établissoit une Monnoye generale pour corriger les desordres causez, par la diversité des especes.

Ses raisons  
pour diffe-  
rer l'Elec-  
tion.

Sur tout il exhorta la Noblesse à éviter les abus qui s'étoient gliffez dans les deux Elections précédentes. „ Cel- „ le du Roi Michel, leur dit-il, a „ été tumultuaire; celle du feu Roi „ s'est faite par Deputez. Le pe- „ tit nombre auroit dû naturelle- „ ment y produire la tranquillité; &

1696.

„ & l'on a vû au contraire les Can- „ didats y acheter les suffrages par „ des profusions honteuses à la Na- „ tion. Il est de notre honneur „ d'éviter ces inconveniens dans l'E- „ lection qui se prepare: & puis qu'il „ s'agit de donner à la Republique „ de Pologne un Chef qui lui rende „ son ancien éclat; il est de notre „ devoir de choisir le plus digne de „ ceux qui se presentent. Souvenez- „ vous, je vous en conjure, que la „ Couronne se donne, & qu'elle n'a „ jamais été vendue“. Il proposa „ ensuite de renvoyer la Diète d'Elec- „ tion au printemps suivant & ce fut „ le septième point sur lequel la Diète „ preliminaire devoit deliberer. C'est „ ainsi que l'artificieux Prelat, sous pre- „ texte de donner à sa Nation le loisir de „ faire un excellent choix, s'assuroit „ l'autorité souveraine pour quelque „ temps, & différoit la disposition d'un „ Sceptre qu'il étoit resolu de vendre „ lui-même bien cher à celui des Con- „ currens qu'il en favoriseroit.

Dans le tems que l'on croyoit dé- „ liberer sur les propositions du Pri- „ mat,

1696. mat, on apprit que les Tartares avoient fait une irruption aux environs de Zolkiew ; qu'ils avoient emmené quantité d'Esclaves, enlevé beaucoup de Bétail, & mis le feu aux grains ; de sorte que l'espérance de la recolte étoit absolument perduë. Pour surcroît de disgraces, cette nouvelle fut suivie d'une autre encore plus fâcheuse, en ce qu'elle mettoit la République, hors d'état de tirer raison des hostilités des Tartares. L'Armée de la Couronne s'étoit confédérée, sous prétexte que depuis plusieurs années, on ne l'avoit pas payée. Elle avoit élu pour Chef, un certain Bogislas Baranowski, Hussar dans la Compagnie d'Ordonance des Lanciers du Prince Joseph Lubomirski, petit Maréchal de la Couronne. Baranowski n'étoit pas d'une naissance fort distinguée. Un Archevêque de Gnesne, de même nom, avoit illustré sa famille. Sa hardiesse seule fit jetter les yeux sur lui. Il fit plus de bruit que les autres : D'un commun consentement on le choisit pour Chef ou pour Maréchal de la Confédération.

Confédération de l'Armée de la Couronne.

Baranowski élu Chef de la Confédération.

II

Il n'étoit pas riche : il commença par lever des contributions, & ensuite il envoya des Députés à la Diète, pour demander les arrérages qui étoient dûs à l'Armée. 1696.

Quoique cette Confédération ne différât guère d'une révolte, la Diète ne laissa pas de donner audience à ces Députés. Mais ils parlèrent avec tant de hauteur qu'on jugea, que Baranowski se sentoit appuyé. Le soupçon tomba sur ceux à qui la révolte pouvoit être utile. Dès lors on proposa de mettre en question si on prioit la Reine de se retirer de Varsovie ; car par les loix, comme on l'a déjà insinué, les Candidats & leurs parens doivent s'absenter pendant le tems de la Diète. Le Primat représenta de nouveau à cette Princesse, qu'elle faisoit tort à sa famille, en demeurant à Varsovie. Il n'obtint rien. La Reine ne crut pas devoir encore se rendre aux raisons du Prélat. Ce refus obligea la Diète de mettre l'affaire en délibération. Le Maréchal harangua l'Assemblée à ce sujet. Mais il arriva que pendant qu'il parloit,

La Reine est prise de se retirer de Varsovie.

C 3

quoi-

1696. quoique indirectement, contre les intérêts de cette Princesse, il fut interrompu par le Primat.

Troubles dans la Diète.

La loi défend d'interrompre une personne qui parle. Le Maréchal demanda raison de l'injure, qu'il prétendoit être faite à la Noblesse en sa personne. Les Nonces prirent son parti. Comme ils souhaitoient que la Reine s'éloignât, ils sortirent presque tous: ils furent suivis de la plûpart des Sénateurs, & menacèrent même de se retirer absolument. Ce différent dura quatre jours, & ne fut apaisé, que par le départ de la Reine. Elle sortit de Varsovie le 19. Les deux jeunes Princes ses fils s'étoient retirés en même tems que le Prince Jaques, avant l'ouverture de la Diète.

La Reine s'éloigne de Varsovie.

Les affaires de la République s'embarassoient de plus en plus. L'Armée Confédérée exigeoit de grosses contributions des Terres du feu Roi, aussi-bien que de celles du Clergé & de la Noblesse: D'autre part les Turcs & les Tartares, par leurs préparatifs donnoient des allar-

mes

mes continuelles. Enfin le Moscovi-  
te tenté de mettre à profit l'embar-  
ras de ses voisins, sembloit vouloir  
rompre avec la Pologne. Son Rési-  
dent remit au Sénat une lettre dans  
laquelle le Czar demandoit; que le  
Roi qui seroit élu, & la République  
observassent les Alliances faites avec  
la Russie, & que le Roi ne prît plus  
le titre des Provinces de Smolensko,  
de Kiow & de Czernicow; parce  
que ces Provinces, disoit-il, avoient  
été cédées aux Moscovites par d'an-  
ciens Traités. Dans le fond la de-  
mande du Czar n'étoit pas capable  
d'allarmer la République: il avoit  
trop d'affaires avec les Turcs & avec  
les Tartares, pour qu'il pût rien en-  
treprendre contre la Pologne. Aussi,  
le Sénat ne balança-t'il pas à répon-  
dre, que quand le Roi seroit élu, il  
aviseroit avec la République lequel  
seroit le plus expédient au bien de  
l'Etat, ou de satisfaire à ce que le  
Czar demandoit, ou de reprendre par  
la force les Provinces dont ce Prince  
s'étoit emparé.

1696.

Demandes surprenantes du Czar.

Réponse du Sénat.

L'Armée Confédérée causoit à la  
C 4 Ré- Menaces de Baranowski.

1696. République de plus grandes inquiétudes, que la demande du Czar. Les Députés de Baranowski demandoient les arrérages de dix années pour trente mille hommes, & menaçoient d'exécution militaire, si la République ne donnoit une prompte satisfaction. Tout le monde convenoit assez qu'il falloit payer l'Armée; mais personne ne vouloit contribuer au paiement. On n'avoit aucune ressource dans le trésor public: il se trouvoit épuisé par les malversations de ceux qui avoient manié les finances. Dans une conjoncture si pressante, quelques Particuliers mécontents du Gouvernement précédent, proposèrent d'avoir recours à l'argent que le feu Roi avoit amassé. Ils disoient que puisque ses trésors avoient été tirez de l'Etat, la justice vouloit qu'ils fussent appliquez à ses besoins. En vain les Amis de la Reine essayoient de parer le coup, en s'opposant à la Délibération, on alloit prendre un parti si contraire aux intérêts de la Maison Royale, lorsque Horodenski, Nonce du Palatinat de Czer-

Horodenski sort de la Diète & la rompt.

Czernicow, sortit de l'Assemblée & protesta contre toutes les Résolutions qu'elle pourroit prendre. 1696.

Une pareille protestation suffit pour rompre une Diète. Il fallut avoir recours au moyen que l'on emploie dans de semblables rencontres. Le Sénat fit une Délibération à laquelle tous les autres Nonces consentirent. Elle portoit qu'on dresseroit un Acte de Confédération de toute la Noblesse pour la conservation de la Religion, des Droits & des Libertés de la Nation, & particulièrement pour une libre Election. Il y eut seulement quelques différens soit par rapport au tems où se feroit l'Election, soit par rapport à la manière de la faire; mais enfin il fut arrêté qu'elle se feroit en pleine campagne, le 15. de Mai 1697. par la convocation de toute la Noblesse à cheval, conformément à ce qui s'étoit pratiqué pour l'Election du Roi Michel. On ajouta de plus que ceux qui proposeroient de mettre sur le trône un Polonois, seroient réputez ennemis de la Patrie. Cet Acte fut signé le 1. d'Octobre par

Confédération de toute la Noblesse.



1696. par le Primat du Royaume & par l'Évêque de Pofnanie; & la plupart des Nonces le signèrent le lendemain.

Horodenski va joindre Baranowski.

La crainte de quelque violence avoit obligé Horodenski de se sauver après avoir rompu la Diète. Il se retira auprès de Baranowski à qui il demanda un Détachement de six mille hommes, l'assurant qu'il feroit confédérer la Noblesse de Lithuanie. Baranowski, qui avoit tenté la même chose inutilement, & qui d'ailleurs n'étoit pas d'humeur de s'associer une personne, avec qui il auroit été obligé de partager les profits du Généralat, n'eut garde de prêter l'oreille à cette proposition. Il regarda Horodenski comme un Transfuge, heureux de trouver sa protection; il ne le souffrit auprès de lui que parce qu'il avoit rompu la Diète; & que cette démarche favorisoit la Confédération de l'Armée.

De quelle manière il en est reçu.

Motifs qui empêchent les Lithuaniens de se joindre à Baranowski.

Quoique la Noblesse de Lithuanie eût refusé de joindre ses Troupes à celles de Baranowski, elle n'étoit pas pour cela éloignée d'une confédération. Son refus ne venoit que de ce qu'elle

1696. qu'elle vouloit un Chef plus illustre, plus habile & plus expérimenté que celui qui se présentoit. En effet peu de tems après la rupture de la Diète on apprit qu'une grande partie des Gentils-hommes de Lithuanie s'étoient confédérés. Ils prirent pour prétexte le violement de leurs Privilèges & des Immunités Ecclesiastiques. Le trésor de cette Province étoit aussi épuisé que celui de la Couronne. Jean Casimir Sapieha, Palatin de Wilna & Grand Général du Duché, ne pouvoit obliger l'Armée qui n'étoit pas payée, à observer une exacte discipline. La nécessité l'obligeoit d'assigner à ses Troupes des logemens sur les terres des Ecclesiastiques & sur celles des Gentilhommes.

Dès le tems de Sobieski, une pareille entreprise de la part de ce Grand Général, avoit, comme nous l'avons déjà remarqué, causé de grands troubles. Constantin Brzostowski, Evêque de Wilna, premier Prélat & premier Sénateur de Lithuanie, avoit cru qu'il étoit de son devoir de défendre ses Immunités & de

Premiers troubles dans la Lithuanie.

1696. de s'opposer à la licence des Troupes. Il avoit menacé, & voyant qu'on ne faisoit aucun cas de ses menaces, il avoit eu recours à l'excommunication, qui avoit pourtant été suspendue par le Primat en qualité de Légat né du St. Siège.

Nouveaux troubles.

Sous l'Interrègne, les besoins de l'Armée étant augmentez, le Général déjà mécontent des Censures fulminées contre lui, ne garda plus de mesures. Il envoya des Troupes dans toutes les dependances de l'Evêché de Wilna & sur les terres des amis de l'Evêque. Mais par ce procédé, il fortifia sans y penser le parti de son Ennemi; & il éprouva qu'il est quelquefois dangereux de se servir de tout l'avantage, que donnent le crédit & l'autorité. Chacun se considerant comme un Particulier qui souffre une vexation, imputoit à la mauvaise volonté du Général, une chose qui ne pouvoit proprement être attribuée qu'aux malheurs du tems.

Confédération de l'Armée de Lithuanie.

L'Evêque de Wilna étoit à Rome dans le tems que les Troupes du Duché recommencèrent à desoler son Dio-

1696. Diocèse. Ses amis prirent ses intérêts en main & songèrent aux leurs propres qui étoient devenus communs. George Oginski, Grand Enseigne du Duché, travailla à faire confédérer l'Armée de Lithuanie. Il en débaucha une partie & se mit à la tête des Confédérez, qui formèrent bientôt un Corps de plus de quatre mille hommes. Peu de tems après la Noblesse de Samogitie, & celle des Palatinats de Novogrod, de Witepks & de Brzescie se joignirent encore à lui; il entra alors sur les Terres du Grand-Général & sur celles de ses amis, où il fit de grands dégâts.

Quelques-uns prétendent que l'argent de la Reine contribua beaucoup à cette Confédération: du moins est-il vrai que les amis de cette Princesse ne furent pas des derniers à se joindre aux Confédérez. D'autres cependant regardèrent l'Abbé de Polignac, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de France, comme le principal Auteur de cette Confédération: on prétend qu'il avoit gagné Oginski par des présens considérables, de même

La Reine favorise la Confédération de Lithuanie.

L'Abbé de Polignac est soupçonné de la favoriser.

1696. me que quelques-uns des principaux Seigneurs, pour tâcher de les porter à favoriser la Faction qu'il songeoit à former, afin de mettre sur les rangs un Prince de la Maison de France. Quoiqu'il en soit le Grand Général de Lithuanie assëmbra des Troupes contre l'Armée revoltée; & pour ne pas donner aux Ennemis le tems de se reconnoître, il se mit en marche dans le dessein de les aller forcer dans leurs retranchemens.

Sapieha attaque les Confédérez de Lithuanie.

A l'approche du Général, Oginski se retira avec son Armée à Brzescie. Sapieha le suivit, l'attaqua au mois de Novembre, & eut d'abord quelque avantage; mais à la fin il fut repoussé. Il ne fut pas plus heureux, lorsqu'il entreprit une seconde fois de forcer Oginski dans ses retranchemens. S'il attaqua avec vigueur, l'Ennemi se défendit avec courage. La perte fut encore à peu près égale des deux côtés; de sorte que chaque parti, plus fatigué des maux qu'il souffroit, que consolé par ceux qu'il faisoit souffrir, se prêta aux premières propositions, qui furent faites pour les reconcilier. Ce

Ce fut l'Abbé de Polignac, qui ménagea l'accomodement. Dans la crainte que la division de la Lithuanie ne devînt un obstacle aux desseins qu'il avoit formez; mais qu'il tenoit encore cachez, ce Ministre inspira au petit Maréchal de Lithuanie, fils du Grand Maréchal & ami particulier d'Oginski, de travailler à l'accomodement. Il fit plus: il promit d'entrer dans les dépenses nécessaires; à condition que par un Article secret les deux Partis se réuniroient en faveur du Candidat qu'il avoit à proposer. Cette négociation eut tout le succès qu'on en pouvoit attendre. Le Grand Maréchal de Lithuanie & le Grand-Enseigne consentirent à un accord, qui fut conclu le 26. de Novembre, aux conditions: Qu'Oginski & les Confédérez rentreroient dans le devoir; que le Grand Général leur accorderoit une amnistie; qu'il leur feroit payer par la Republique, la moitié de ce qui leur étoit dû, & qu'ils auroient des Quartiers semblables à ceux que l'on accorderoit aux Troupes fidèles. Le lendemain Chef

1696. Accommodement ménagé.

Conditions du Traité.

1696. Chef de la Confédération prêta le serment de fidélité au Grand Général qui en fit rendre à Dieu des actions de grâces.

L'Evêque de Samogitie fut compris dans ce Traité; mais il n'y fut point parlé de l'Evêque, ni du Chapitre de Wilna. La difficulté qu'il y avoit à concilier leurs prétentions avec celles du Grand Général, en fut la principale cause: d'ailleurs la nécessité forçoit Oginski de presser son accommodement. Les Coureurs du Palatin de Wilna avoient dévalisé un Courier, que le Palatin de Witepks avoit dépêché avec des Lettres pour la Reine; & on y voyoit qu'Oginski avoit été gagné par l'argent de cette Princesse, & que tout ce qu'il avoit fait, n'étoit que pour soutenir les intérêts du Prince Jaques. Cette découverte auroit pu engager ses plus fidèles partisans à l'abandonner: il eut la prudence d'affoupir une affaire, qui alloit tourner à sa confusion.

Pendant que les Confédérez de Lithuanie accommodoient leurs dif-

Motifs qui obligèrent Oginski de s'accommoder.

férens, ceux de Pologne ne faisoient guère moins de dégats, sur les Terres de la Republique, qu'en auroit pu faire une Armée de Turcs ou de Tartares. Ils avoient tiré trente deux mille florins de contributions de la seule Ville de Léopold: les Juifs avoient été contraints de lui en donner quatorze mille, pour s'exemter de loger des Troupes: la Ville de Zolkiew, & ses dépendances, qui appartenoient à la succession du feu Roi, n'avoient pas été plus épargnées. On leur demandoit cent mille florins; & en cas de refus, on les menaçoit d'exécution militaire.

Ces desordres, qui augmentoient d'un jour à l'autre, obligèrent le Sénat à chercher les expédiens propres pour les arrêter. On ménagea une Conférence à une lieue de Leopold entre les Commissaires de la Republique & les Députés de l'Armée. Le Grand & le Petit Général de Pologne se présentèrent même en personne à cette Conférence. Mais les Députés de l'Armée lui déclarèrent qu'ils n'avoient rien à démêler avec les Géné-

Tome I.

D

raux

1696.

Violences des Confédérez de Pologne.

Conférences pour arrêter ces desordres.

1696.

raux de la Couronne, & refusèrent de l'admettre dans les Conférences. Baranowski, qui n'apprehendoit rien tant que de voir la République dans la résolution de lui accorder la satisfaction qu'il avoit demandée, fit naître de nouvelles difficultez. Ses Députés demanderent qu'on laissât à sa disposition les assignations des fonds pour le payement des Milices, même de celles qui n'étoient pas entrées dans la Confédération, avec le pouvoir d'exiger le payement de ces assignations de gré ou de force. Ils vouloient être les maîtres de prendre leurs quartiers où ils le jugeroient à propos; & ils protestoient qu'ils ne se sépareroient qu'après l'Élection.

Demandes  
exorbitantes  
des  
Confédérés.

Ils commencent  
les hostilités.

Sur le refus que firent les Commissaires de la République d'accorder des demandes si exorbitantes, Baranowski envoya un détachement de son Armée faire des actes d'hostilité en divers endroits, & jusque sur le territoire de la Ville de Varsovie. La Prusse Polonoise, quoique éloignée, ne fut pas hors d'insulte: douze Compagnies y entrèrent par ordre du Chef  
des

1696.

des Confédérés & y firent de grands dégâts. La fermeté que témoigna la Noblesse de la Grande Pologne, la mit à l'abri de ces insultes. Elle fit dire aux Rebelles que s'ils avançaient sur ses Terres, elle iroit au devant d'eux, & feroit plus de la moitié du chemin. Baranowski, qui vouloit piller sans s'exposer ne jugea pas à propos de pousser à bout des gens qui faisoient si bonne contenance: il aima mieux se jeter sur d'autres Provinces, où il ne trouvoit pas tant de résolution. Ainsi l'Armée destinée à défendre le Royaume, y committoit des désordres & y vivoit à discrétion.

Les Turcs & les Tartares ne manquoient pas de tems à autre de profiter de ces divisions des Polonois. Avant les Conférences dont il vient d'être parlé, ils s'étoient avancés avec cinquante mille hommes, jusqu'à huit lieues de Léopold, & avoient pillé ce que les Rebelles avoient épargné. Quelques Troupes qui étoient demeurées fidèles à la République, firent leur possible pour reprimer les courses des

IncurSIONS  
des Turcs  
& des  
Tartares.

1696.

Barbares. Elles en prirent même quelques-uns qui déclarèrent, qu'ils n'étoient entrez sur les terres de Pologne qu'à la sollicitation de quelques Seigneurs Polonois, qui par là vouloient inspirer à la République le dessein de hâter l'Electon d'un Roi. On forma alors divers soupçons. Le plus grand nombre crut que l'entrée des Turcs & des Tartares sur les Terres de la République, & la Confédération de l'Armée de Lithuanie, avoient une cause commune.

La Pologne est menacée d'une autre irruption.

Pendant la tenuë des mêmes Conférences on fut menacé d'une autre irruption, & l'on fut informé que ceux qui avoient déjà appelé les Infidèles, les sollicitoient à rentrer de nouveau dans le Royaume. Ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'est que la République, faute d'argent, étoit hors d'état de remédier à ces malheurs. L'Ambassadeur de France, sous prétexte de rémoigner l'amitié que le Roi son Maître portoit à la République, offrit de consacrer cent mille florins pour éloigner les Troupes Turques & Tartares des frontières du

Offres de l'Ambassadeur de France.

du Royaume, tant que dureroit l'interregne. Ces offres furent regardées de la plupart des Sénateurs, comme une générosité, qui méritoit la reconnaissance de la République. Mais d'autres en penserent bien différemment: ils y trouvèrent beaucoup plus d'intérêt que de générosité. Le Castellan de Cracovie sur tout, éluda, autant qu'il put, la proposition de l'Ambassadeur, qui avoit proposé un Candidat, & avoit déjà formé une Faction en sa faveur.

Elles sont rejetées.

Pour se mettre au fait des motifs, qui faisoient agir le Ministre François, il faut savoir que depuis l'Interregne, l'Abbé de Polignac, attentif à tout ce qui se passoit, avoit vu les démarches incertaines de la Reine, qui tantôt travailloit à faire élire un de ses fils puînés, tantôt agissoit en faveur du Prince Jaques son fils aîné. Il avoit vu pareillement l'impossibilité qu'il y avoit à faire réussir l'Electon d'un des Princes Cadets, & l'averson que la plupart des Seigneurs Polonois avoient pour le Prince Jaques. De tout cela il avoit

Motifs qui le font agir.

1696.

Il pense à  
mettre un  
Prince  
François  
sur les  
rangs.

La France  
approuve  
son projet.

Son habi-  
leté à éloi-  
gner les  
difficultez.

conclu qu'aucun des enfans de Sobieski ne seroit appellé au trône; & que la conjoncture étoit favorable pour mettre sur les rangs un Prince de la Maison de France. Il avoit mandé le tout en France, insinuant en même tems, que si on proposoit le Prince de Conti, il seroit aisé de former un Faction puissante en sa faveur.

Les ordres de la Cour de France avoient été conformes à un projet, d'où elle pouvoit se promettre de grands avantages. L'Abbé de Polignac qui avoit tous les talens nécessaires pour négocier une affaire de cette conséquence, ne s'y étoit pas épargné. Il commença à parler en Pologne du Candidat qu'il avoit à proposer. Mais il ne le nomma pas. Il voulut auparavant écarter les difficultez, qui auroient pu traverser son élection. Il déclara d'abord qu'il ne s'employeroit, ni pour le Prince Jaques, ni pour ses Frères. Bien des gens furent ravis d'apprendre une pareille nouvelle. Quelques Seigneurs Polonois, qui avoient assez d'ambition, pour aspirer

rer à la Couronne, voulurent alors entrer en négociation avec lui. Mais il leur représenta qu'une telle prétention ne pouvoit que leur être ruineuse, tant parce que les Concurrens seroient en trop grand nombre, que parce que ceux qui seroient exclus ne se soumettroient pas volontiers à celui qui leur seroit préféré, d'autant qu'ils croiroient l'égaliser en naissance & en mérite.

Lorsque ce Ministre crut avoir dégouté du trône les Seigneurs Polonois, il demanda où l'on pourroit trouver un Prince capable de soutenir la réputation d'une Nation, aussi recommandable par sa valeur, que par la liberté dans laquelle elle avoit su se maintenir. Il leur fit voir qu'en vain ils le chercheroient en Suède, en Danemarck & en Angleterre, Etats d'où la Religion Catholique étoit banie; qu'ils le chercheroient aussi inutilement en Allemagne dans la Maison d'Autriche, à moins qu'ils ne voulussent s'exposer à perdre leur liberté, comme la Bohême & la Hongrie en fournissoient des exemples. Il passa en-

Demandes  
qu'il fait.

1696. suite à l'Italie & à la France; & comme la plupart des Seigneurs à qui il parloit, avoient voyagé dans ces Pays-là, il lui fut aisé de les faire convenir, que la tranquillité dont jouissoient depuis long-tems les Italiens, faisoit connoître qu'on n'y trouveroit pas un Prince tel que la Pologne en désiroit un pour défendre ses Frontières, contre les entreprises des féroces Ennemis qui l'environnoient.

Il déclare son Candidat.

Il n'y avoit donc plus que la France, qui pût donner aux Polonois ce qu'ils auroient cherché inutilement ailleurs. On fut curieux de savoir qui étoit le Héros François que ce Ministre vouloit mettre sur les rangs: C'est, leur dit l'habile Ambassadeur, le Prince de Conti, également digne de la Couronne par ses vertus & par sa naissance. Ce Prince étoit le dernier du sang de France; & il y en avoit dix dans ce Royaume, qui par le droit de la nature devoient espérer de monter sur le trône avant lui. La Pologne ainsi n'avoit pas lieu de craindre qu'il l'abandonnât, comme avoit fait

Le Prince de Conti est proposé.

fait le Roi Henri, après la mort du 1696. Roi Charles IX son Frère.

Au nom de ce Candidat, chaque Effet de cette proposition. parti fut agité de sentimens différens, & ne craignit pas de les faire éclatter. Ceux qui tenoient encore pour le Prince Jaques tombèrent dans la consternation; les Partisans de la Maison d'Autriche furent troublez; la faction formée par l'Abbé de Polignac, donna des marques de joie, & fit connoître qu'elle concevoit de flatteuses espérances: enfin ceux qui n'avoient point encore pris de parti, parurent saisis d'étonnement, lorsqu'ils entendirent proposer un Prince, dont la réputation sembloit promettre à la Pologne le recouvrement des Provinces qu'elle avoit perduës sous les Rois précédens.

Les Ministres de l'Empereur cherchèrent à conjurer l'orage. Ils présentèrent les allarmes qu'avoit eu l'Europe entière, lorsqu'elle avoit vu l'Empire & l'Espagne dans la Maison d'Autriche; & de là ils concluoient, que l'ambition de la France devoit bien causer de l'ombrage; qu'au lieu

Les Ministres de l'Empereur cherchent à parer le coup.



1696. lieu de favoriser l'élection d'un Prince François, toutes les Puissances devoient se réunir pour l'empêcher. Ils ajoutoit que puisque la ligue d'Augsbourg, où tant de Princes étoient entrez, n'avoit pu arrêter la rapidité des conquêtes de Louis XIV. il n'y avoit plus à douter, que si les Polonois venoient à prendre un Roi François, toute l'Europe se trouveroit dans un esclavage, dont aucun Prince ne seroit plus capable de la délivrer.

L'Abbé de Polignac combat les raisonnemens de la Cour de Vienne.

De son côté l'Abbé de Polignac, dans les Conférences, dans les conversations, dans les repas, ne négligoit rien pour dissiper ces craintes. Il faisoit voir que la Pologne n'avoit rien à appréhender d'une Nation qui étoit si éloignée; que les Polonois étoient trop braves d'ailleurs, pour qu'aucune Puissance osât entreprendre ce que les Romains n'avoient osé tenter; que d'ailleurs les François, bien loin d'opprimer leurs Alliez, se faisoient un devoir de les secourir; que la Suède en étoit un exemple récent; & que cette Couronne se ressouviendroit de son

son alliance avec la France, aussi long-tems qu'elle posséderoit les Provinces, que les François lui avoient fait restituer par la dernière Paix. 1696.

Ces discours de l'Abbé de Polignac firent impression sur l'esprit de plusieurs; mais ne persuadèrent pas tout le monde. Il avoit écrit à l'Evêque de Cujavie pour le mettre dans les intérêts du Prince de Conti; il en reçut une réponse, qui devoit rabattre infiniment de ses espérances. L'Evêque étoit toujours dans le parti du Prince Jaques. Sa réponse fut: Que tous les mouvemens que l'on se donneroient pour faire élire le Prince de Conti, seroient inutiles; que la République n'aimoit point les François; & que ce qui achevoit de rendre suspect au Polonois un Prince de cette Nation; c'étoit la conduite de la Reine Douairière, qui étoit Française, & qui s'étoit renduë odieuse aux Polonois. Il ajoutoit que cependant en son particulier il regardoit le Prince de Conti comme très digne du Trône, à cause de ses grandes qualitez.

Oppositions qu'il trouve.

L'Ab-

1696. L'Abbé de Polignac ne demeura pas sans replique: Il s'efforça de lever les scrupules de l'Evêque de Cujavie: Que cherchent les Polonois dans cette Election, lui disoit-il dans sa lettre? Ne cherchent-ils pas un grand Roi, bon, guerrier, sage, magnanime, libéral, modeste & affable, qui par tant de riches qualitez rende à la République son ancienne félicité & son premier lustre? Il répond ensuite aux difficultez que le Prélat lui avoit proposées. La crainte qu'ont les Polonois, poursuit-il, de se donner un Roi de Nation Françoisé, est du nombre de ces erreurs populaires, dont les personnes sages ne tiennent aucun compte. Si la Reine Marie à fait quelques fautes, qui obligent les Polonois à souhaiter, qu'elle ne regne, ni par elle même, ni par ses enfans, est-ce que le Prince de Conti est son fils? Ils sont de la même Nation; mais est-ce que tous ceux d'une Nation se ressemblent? Les Polonois sont-ils tous les mêmes? Les Rois Michel & Jean étoient du même Pays; quelle diffé-

Sa Réponse à ces objections.

férence n'y avoit-il pas entre eux? 1696. Le zèle du Ministre de France pour son Candidat ne se borna pas à agir auprès des Grands de Pologne: il prit si bien ses mesures, que dans toutes les petites Diètes, qui s'étoient assemblées dans les Provinces, le Prince Jaques se voyoit exclus. La Reine en devint plus animée contre la France. Mais la haine qu'elle témoigna contre cette Nation & contre son Ambassadeur, ne servit qu'à attirer de nouveaux Partisans au Prince de Conti. Son ressentiment alla si loin qu'elle fit enlever son portrait du Palais de ce Ministre. Un pareil éclat rassura quantité de Polonois, qui jusque-là avoient craint, qu'il n'y eût quelque intelligence entre cette Princesse & le Ministre de France; & que la brigade qui se déclaroit en faveur du Prince de Conti ne fût un jeu, pour faire réussir celle du Prince Jaques. Mais lorsqu'ils furent désabusés par la conduite de la Reine, ils se portèrent plus volontiers à donner leur suffrage au Prince François.

Succès de ses mesures dans les petites Diètes.

Couroux de la Reine contre ce Ministre.

L'Ex-

1696. L'Exclusion donnée aux Fils de la Reine n'étoit pas la seule chose, qui animoit cette Princesse contre l'Abbé de Polignac. Elle ne pouvoit sur-tout lui pardonner, qu'il eût trouvé moyen de la dépouiller de deux millions; ce qui avoit affoibli le parti de son fils, & fortifié celui de l'unique Competiteur qu'il avoit à craindre. Mais pour l'intelligence de ce fait, il convient de le reprendre plus haut.

Conseil fatutaire donné à cette Princesse.

Les trésors qu'avoit laissez le feu Roi de Pologne, étoient en dépôt dans les Châteaux de Varsovie, de Mariembourg & de Zolkiew. Les meilleurs amis de la Reine lui avoient conseillé d'y apposer son scellé & celui de la République, sans faire paraître à combien ces richesses pouvoient monter; car on les croyoit encore plus considérables qu'elles n'étoient en effet. Ils lui propofoient ensuite d'en faire offre à la République. Par cet acte de générosité cette Princesse eût mis l'Armée & la République dans ses intérêts. La peine qu'elle avoit à se dépouiller des

ri-

richesses, qu'elle avoit amassées avec tant de soins, l'empêcha de fuivre des conseils, qui ne pouvoient être, ni plus judicieux, ni plus salutaires. Le parti qu'elle prit, fut de consulter l'Ambassadeur de France & de le prier de s'employer pour le Prince Royal. Soit que ce Ministre sentît que la Reine ne sacrifieroit jamais son argent, soit qu'il eût déjà résolu en lui-même de mettre le Prince de Conti sur les rangs, soit qu'il fût rebutté par les obstacles qu'il prévoyoit; il déclara nettement qu'il ne pouvoit agir pour un Prince, qui s'étoit rendu odieux au Roi son Maître, & dont l'Élection seroit tellement traversée, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'elle pût réussir.

Ce qui pourroit faire croire, que l'Abbé de Polignac songeoit dès-lors à proposer le Prince de Conti; ce fut le conseil funeste qu'il donna à la Reine de faire en France une Constitution de tout l'argent qu'elle avoit. Il lui fit voir la sûreté de cet emploi, & la flatta des profits qui lui en re-

vien-

1696.

Elle consulté l'Ambassadeur de France.

Conseil funeste qu'il lui donne.

1696. viendroient. Malheureusement pour elle, cette Princesse se laissa éblouir par ces assurances; elle consentit à une démarche, qui naturellement devoit rendre inutiles par la suite tous les efforts de la Faction de son fils, & qui devoit considérablement affoiblir le parti de ce Prince & fortifier au contraire celui de son Compétiteur. En se défaisant de son argent, elle s'ôtoit la seule ressource qu'elle eût pour soutenir les intérêts de son fils: elle faisoit même que cette somme, qui auroit pu être employée utilement contre la France, devenoit un secours pour cette Couronne.

Elle éclat-  
te contre  
lui.

Cette réflexion ne pouvoit manquer d'aigrir l'esprit d'une Princesse, qui se croyoit jouée, & à qui il arrivoit tous les jours quelques nouveaux sujets de mortification. Elle éclatta contre l'Ambassadeur de France, qu'elle regardoit désormais comme l'instrument de la chute de sa Maison. Envain l'Ambassadeur lui écrivit pour se justifier; elle lui répondit d'une manière à faire croire, qu'elle n'étoit rien moins que satisfaite de ces

ex-

excuses. On apprit encore par ces 1696. lettres quantité de circonstances qui jusque-là avoient été des mystères. On y voyoit entre autres choses que les intérêts de la Reine & ceux du Prince Jaques avoient été d'abord bien différens; que ce n'étoit pas l'aîné, que la mère avoit voulu élever sur le trône, mais le Prince Alexandre; que cette méfintelligence ayant cessé, par les grands obstacles qu'elle y avoit rencontrés, la Reine s'étoit déterminée à agir en faveur du Prince Royal; & que c'étoit pour empêcher que la présence de ses deux Cadets ne donnât de l'ombrage au Prince Jaques, qu'elle les avoit envoyés tous deux en France avec ses trésors.

Ce qui mit le comble au chagrin de cette Princesse, ce fut la résolution que prirent les petites Diètes de donner l'exclusion à ceux qui étoient accusés ou convaincus d'avoir été les Auteurs des désordres que l'on avoit vus dans le Royaume depuis l'Interregne. L'orage tomba presque par tout sur la tête du Prince Ja-

Exclusion  
donnée  
au Prince  
Jaques, &  
à ses Fré-  
res.

Tome I.

E

ques

1696. ques & sur celle de ses Frères. La Prusse fut la première qui leur porta ce coup fatal : elle les désigna si bien, sans les nommer, qu'on ne pouvoit s'y méprendre. La Volhinie, la Russie, les Palatinats de Lublin, de Plosko, de Wilna, de Novogrodeck, &c. leur donnerent pareillement l'exclusion. Il y avoit de quoi s'étonner, de voir un si grand concert entre des Provinces si éloignées les unes des autres. Ce Prince eut peine à comprendre que l'on se fût si fort ralenti pour ses intérêts. Il voulut découvrir lui même les sentimens de la Noblesse voisine de Varsovie : il alla déguisé à Czersko, qui est le premier District de Mazovie & où l'on tenoit une petite Diète. Mais il eut bien lieu de se repentir de sa curiosité : il fut reconnu ; quelques Gentils-hommes le cherchent le sabre à la main, & lui auroient fait un mauvais parti, s'ils l'eussent pu joindre.

Danger  
qu'il court.

On veut  
faire don-  
ner l'Ex-  
clusion au  
Prince de  
Conti.

L'exclusion des trois fils de la Reine fut suivie de l'exclusion des Princes d'Allemagne. Les Ennemis de la France voulurent aussi faire donner  
l'ex-

l'exclusion au Prince de Conti. Ils 1696.  
le tentèrent inutilement. Ils voulurent s'en venger en publiant des Ecrits satyriques : l'Evêque de Cujavie entre autres envoya à toute la Noblesse des Lettres circulaires, où il s'efforçoit de détruire l'idée avantageuse qu'on avoit des vertus du Candidat François : elles furent rejetées dans quelques Palatinats ; d'autres firent refus de les lire. Dans la petite Diète de Stroda un Gentil-homme demanda la Lettre de l'Evêque de Cujavie, & s'en servit à un usage que la bienséance ne permet pas de nommer. La Noblesse de Russie assemblée à Vifnia, traita la chose plus sérieusement : elle ordonna qu'un Exemplaire de cette lettre seroit brulé par la main du Bourreau.

Le peu de succès de cette tentative ne découragea ni la Reine, ni la Cour de Vienne, ni les autres Ennemis de la France. Ils cherchèrent ailleurs des remèdes qu'ils ne pouvoient plus trouver dans la Négociation. Ils eurent recours à un stratagème dont ils ne tirèrent pourtant

Stratagè-  
mes des  
Ennemis  
de la  
France.

1696. pas le fruit qu'ils en avoient attendu. Ils firent écrire à la Cour de France des lettres qui traitoient de chimères les espérances de l'Abbé de Polignac. On disoit que ce Ministre s'étoit laissé éblouir par les Ennemis de la Maison Royale ; & l'on tâchoit de faire entendre , que malgré ses promesses & ses libéralitez , les Polonois n'éliroient jamais au préjudice des fils de leur Roi, un Etranger, qui attireroit sur eux les armes de tous leurs Voisins. On s'attendoit que la Cour de France se rallentiroit en recevant de pareils avis ; mais elle ne s'y laissa pas surprendre. Cependant la crainte de hazarder témérairement de nouvelles sommes , fit que pour plus grande sureté, elle résolut d'envoyer en Pologne un homme de confiance, qui vérifieroit les accusations formées contre l'Ambassadeur ou justifieroit sa conduite.

1697. Ce fut l'Abbé de Castagnères de Châteauneuf, qui fut chargé de cette Commission. On lui donna le Titre d'Envoyé Extraordinaire. Il partit secrettement de Paris au mois de Fevrier

L'Abbé de Châteauneuf Envoyé Extr. en Pologne.

Fevrier 1697. avec le Comte de Towanski, Neveu du Cardinal Primat, qui dès le mois de Juillet précédent l'avoit envoyé en France, pour y donner part de la mort du Roi de Pologne. L'Abbé de Châteauneuf arriva à Varsovie au mois d'Avril. Il y découvrit le stratagème que le parti contraire avoit joué ; & il reconnut par lui même, que presque tous les Seigneurs & la Noblesse étoient dans les intérêts du Prince de Conti ; & que l'on ne demandoit que deux choses ; savoir la présence du Prince & l'argent promis.

Le jour même que cet Envoyé Extraordinaire entra dans la Capitale, la Reine en étoit partie le matin, par ordre des Palatinats, qui avoient conclu qu'on la prioit de se retirer, pour donner plus de liberté aux Conseils qui s'y devoient tenir, & à la Diète qui devoit précéder l'Élection. Le Cardinal Primat avoit été chargé de lui aller faire le compliment. Il l'avoit assaisonné le mieux qu'il avoit pu. Il avoit dit à cette Princesse

La Reine est obligée de sortir de Varsovie.

1697. se qu'en son particulier, il auroit fort souhaité qu'elle eût pu demeurer à Varsovie; que la liaison du sang & l'attachement qu'il avoit pour la famille Royale & pour tous ses intérêts, ne lui permettoient pas d'avoir d'autres sentimens; mais qu'il étoit obligé par le Poste qu'il occupoit & par l'ordre exprès de tous les Palatinats, de lui dire qu'on souhaitoit qu'elle s'éloignât, & qu'on ne délibéreroit absolument sur rien, qu'elle ne fût partie. Cette Princeesse après s'être plainte les larmes aux yeux de la dureté dont on usoit envers elle, avoit promis de se retirer dès que le Primat auroit fixé le jour de l'Assemblée. Elle partit le 10. d'Avril & le 30. elle se retira à Dantzic, avec le Cardinal d'Arquien son père.

Il ne falloit pas autre chose, que la rigueur avec laquelle on traitoit la Reine, pour faire juger que les intérêts de sa Famille étoient sur un mauvais pié. En effet il ne fut plus question du Parti du Prince Jaques. Ses Partisans & ceux de la Cour de Vienne ne songèrent qu'à renverser la

Les intérêts de la Famille sont sur un mauvais pié.

Faction

Faction du Prince de Conti. Il leur suffisoit de donner l'exclusion à ce Prince, sans se mettre beaucoup en peine de celui qui seroit élu, pourvu qu'il ne fût point François. Il n'y avoit que la Reine qui auroit souhaité de voir un de ses fils sur le trône; mais à la fin, convaincue de l'impossibilité d'y réussir, elle se réunit d'elle même avec les autres.

Pour parvenir à l'exclusion du Prince; car c'étoit désormais le but commun; on présenta divers Candidats l'un après l'autre. Le premier fut le Prince Charles de Neubourg. Il fut proposé seulement pour la forme, en attendant qu'un autre vînt prendre sa place, & fournir les sommes d'argent qu'il n'avoit ni l'envie ni le pouvoir de distribuer. Il se ressouvenoit de ce qu'il en avoit coûté à sa Maison, aux deux dernières Elections: c'étoit une leçon capable de l'empêcher de s'engager dans cette affaire.

Léopold, Duc de Lorraine, fut aussi mis sur les rangs. Il étoit peut-être alors encore moins en état, que

1697.

Le Prince de Neubourg proposé pour la forme.

Le Duc de Lorraine mis sur les rangs.

1697. le Prince de Neubourg, de donner les sommes qu'on demandoit pour le Payement de l'Armée & pour les autres dépenses : outre qu'il ne pouvoit guère compter sur les Polonois, qui refusoient de payer le Douaire de sa mère (a). La famille des Patz qui avoit soutenu ses intérêts à la dernière Election, n'étoit plus en crédit : ceux qui restoient de cette Maison étoient jeunes & sans emplois. D'ailleurs il n'y avoit guère d'apparence qu'on déferât au fils une Couronne qu'on avoit refusée au Père.

Quelques-uns ont débité que la République offrit la Couronne à l'Electeur de Bavière, & qu'il la refusa par le conseil de l'Empereur & des autres Alliez qui lui firent entendre, que c'étoit un piège que les François lui tendoient pour le retirer des Pays-Bas, & par conséquent pour leur oter leur plus ferme appui contre les entreprises de la France. Mais l'Electeur

(a) Eleonor Marie d'Autriche, Veuve du Roi Michel, Prédécesseur de Sobieski. Elle avoit épousé en secondes noces Charles IV. Duc de Lorraine.

teur de Bavière avoit-il assez d'intérêt aux Pays-Bas, pour refuser une Couronne, dans la crainte que la France ne fit cette conquête? De plus la qualité de Roi de Pologne l'auroit-elle empêché de veiller à la conservation de ces mêmes Pays?

Tout le monde fut surpris, quand on entendit dire que Don Livio Odescalchi, Neveu du Pape Innocent XI. étoit sur les rangs. Ce fut l'Empereur qui le recommanda, pour s'aquiter envers le Neveu des obligations qu'il avoit à l'Oncle; on sait combien Innocent XI. avoit été favorable à l'Empereur Léopold & contraire à Louis XIV. Roi de France. Odescalchi offroit de régaler la République de vingt millions de livres Polonoises; d'autres disent de trente millions. Il s'engageoit outre cela de garder le Célibat, si on ne jugeoit pas à propos qu'il eût des enfans. On se mocqua du Candidat Italien, qui eut la vanité d'envoyer en Pologne l'Abbé de Monte-Catini, Avocat Consistorial, pour solliciter son Election. Les Polonois, qui ne croyoient

E s pas

1697.

Dontes fut les offres faites au Duc de Baviere.

Livio Odescalchi recommandé par l'Empereur.

Comment cette recommandation est reçue.



1697. pas que la tête d'Odescalchi fût faite pour porter une Couronne, s'entredemandoient si Don Livio avoit un procès en Pologne; & si cet Avocat Romain n'étoit pas venu pour le sollicitier? Tous les jours on faisoit de nouvelles railleries: les pasquinades couroient. On porta les choses au point que l'Envoyé Italien n'osa plus se montrer: il prit enfin le parti de s'en retourner à Rome; & il ne fut plus parlé d'Odescalchi.

Le Prince  
Alexandre  
propose.

On parla encore du Prince Alexandre, second fils du feu Roi; mais il n'avoit pas l'âge prescrit par les Loix; & de plus sa Faction étoit peu accréditée.

Le Prince  
de Bade  
a esperance  
d'être élu.

Le Prince de Bade eut plus d'espérances: ses grandes actions parloient en sa faveur. Il s'étoit signalé dans la Transylvanie & dans la Hongrie. On convenoit que les Polonois ne pouvoient guère mieux choisir. Il leur étoit avantageux de trouver un Roi accoutumé à vaincre les Turcs, & capable d'achever ce que Sobieski avoit laissé imparfait. D'ailleurs il étoit appuyé de l'Electeur

1697. teur de Brandebourg, qui offroit de faire toutes les dépenses nécessaires, pour le succès de cette Election, dont il espéroit de se dedommager par les mesures qu'il avoit prises avec ce Prince (b). Mais il étoit à craindre qu'après l'Election ces promesses ne fussent pas exécutées, de la part de l'Electeur; & l'on appréhendoit que le Prince de Bade, assez grand Capitaine pour commander les Armées, ne fût pas assez riche pour les payer.

Tout sembloit disposé en faveur du Prince de Conti, lors qu'un Sénateur Polonois présenta un nouveau Candidat, que la Cour de Vienne crut qu'elle ne devoit pas négliger. Jean Przependowski, c'est ainsi que se nommoit ce Sénateur, étoit Castellan de Culm; avoit de l'esprit, étoit homme d'intrigue & cherchoit à établir sa fortune. Il avoit d'abord paru attaché aux intérêts du Prince Jaques: lorsqu'il avoit vû le parti de

Przependowski,  
motifs de  
son inconstance.

(b) On prétend que le Prince de Bade devoit céder à l'Electeur la Prusse Royale.

1697. ce Prince décredité sans ressource, il étoit entré dans la Faction de France au mois de Novembre 1696. Comme il ne s'y vit pas aussi considéré qu'il souhaitoit, il jugea que ceux qui primoient dans cette Faction, emporteroient un jour les premières Dignitez du Royaume à son préjudice. Cette pensée l'obligea de prendre des mesures pour que le Souverain qui seroit élu, lui fût redevable de la Couronne. Il jeta les yeux sur la Cour de Saxe, où regnoit un jeune Electeur, qui ne devoit pas être fâché qu'on pensât à le mettre sur les rangs. Il lui offrit ses services; & sur la réponse qu'il reçut, il partit secrètement en Fevrier 1697. & se rendit à Dresde, où on lui fit un accueil tel que le méritoit un homme qui venoit offrir une Couronne, ou les moyens de l'obtenir.

Il va offrir la Couronne à l'Electeur de Saxe.

Représentations qu'il fait à ce Prince.

Przependowski commença par représenter à l'Electeur l'état où se trouvoit la Pologne. Il dit que le Parti du Prince Jaques étoit ruiné; que ses Cadets n'avoient aucune prétention à la Couronne; que la Reine

ne

1697. ne se foutenoit plus, depuis que sa complaisance pour l'Ambassadeur de France l'avoit dépouillée de deux millions, qui étoient l'unique ressource, pour rétablir les affaires de son fils; que les Princes de Neubourg, de Lorraine & de Bade, n'avoient point de Parti formé; que celui du Prince de Conti étoit fort à la vérité; mais qu'il ne seroit pas impossible de le détruire, & de substituer en sa place une Faction pour son Altesse Electorale, si elle vouloit prendre pour elle même les mesures que prenoit l'Abbé de Polignac pour le Prince de Conti. Il ajouta que ces mesures consistoient: Premièrement en une promesse de trois millions, dont la République avoit besoin pour payer les Armées, & qu'il falloit faire voir cette somme aux Commissaires avant l'Élection: Secondement, en la présence du Prince; & il représentoit à cette occasion, que la France auroit de la peine à faire transporter le Prince de Conti en Pologne, dans un tems de guerre, où les chemins par terre & par mer lui étoient également fer-

mez;

1697. mez, au lieu qu'ils étoient ouverts de tous côtez pour son Altesse Electorale : En troisiéme lieu il falloit que l'Electeur se fit Catholique, & qu'il promît que l'Electrice sa femme embrasseroit la même Religion. Cette dernière condition paroissoit la plus difficile: ce fut la plus aisée. Tout le monde croyoit l'Electeur de Saxe Luthérien. On eut des certificats qui faisoient foi qu'il s'étoit fait instruire dans un voyage qu'il avoit fait deux ans auparavant à Rome; & qu'il avoit abjuré le Luthéranisme, entre les mains du Prince de Saxe Zeitz, son Parent, Evêque de Javarin. Le Castelan partit de Dresde, chargé de présens magnifiques, & de promesses qui étoient encore davantage. Il retourna en Pologne pour disposer la Nation à écouter les offres, dont il étoit chargé de la part de l'Electeur.

Auguste  
Electeur de  
Saxe est  
Catholi-  
que quoi-  
qu'on le  
cût Lu-  
therien.

Embarras  
où se trou-  
ve Przepen-  
dowski.

A son arrivée à Varsovie, il ne laissa pas de se trouver dans un extrême embarras. Il avoit moins consulté la prudence que son intérêt, lorsqu'il avoit entrepris le voyage de Dresde.

1697. Il avoit si peu de crédit qu'il ne savoit comment s'y prendre, pour faire approuver la Négociation qu'il avoit entamée de son chef. Ses amis qu'il n'avoit point consultez, eussent été ravis qu'il ne se fût point engagé dans une affaire si épineuse. Les uns étoient d'opinion qu'il devoit parler; les autres qu'il devoit se taire. On trouvoit également du danger dans ces deux partis; de sorte que celui qui avoit donné si hardiment des conseils à Dresde, se trouvoit hors d'état d'en prendre à Varsovie. Pour se tirer d'embarras il écrivit au Chevalier Flemming, qui vint le tirer d'affaire, en offrant la personne & la bourse de son Maître.

Flemming rendit le 2. de Mai une lettre de l'Electeur de Saxe à l'Abbé de Polignac. Il y en a qui prétendent que l'Electeur vouloit faire entendre que le Roi de France abandonnoit l'Electeur du Prince de Conti; & que l'Ambassadeur de France répondit d'une manière qui ne satisfisoit pas la Cour de Dresde. Quoiqu'il en soit, il y avoit aussi une Lettre de l'Elec-

Flemming  
entame la  
Négocia-  
tion, en  
faveur de  
l'Electeur  
de Saxe.

1697. l'Electeur pour le Primat de Pologne, qui fit, à ce qu'on prétend, une réponse qui ne donnoit aucune espérance. Au reste l'Ambassadeur de France fut sensiblement touché, lorsqu'il vit paroître ce nouveau Candidat. Il lui eût été facile de faire donner l'exclusion à ce Prince dans les petites Diètes, s'il en avoit été averti plutôt. Mais le tems en étoit passé. Le terme de la Diète générale approchoit. On voyoit déjà la Noblesse accourir de toutes parts à Varsovie, enseignes déployées; & les brigues s'échauffoient plus que jamais.

Deux Partis disputent la Couronne.

Ils n'y avoit pourtant proprement que deux Partis qui disputassent la Couronne; celui du Prince de Conti & celui de l'Electeur de Saxe. Le premier étoit toujours le Parti dominant: le second se formoit peu à peu par l'appui que lui prêtoit secrètement la Cour de Vienne, & par les plaintes que faisoit éclater le Castelan de Culm, de l'inexécution des promesses de la France, de l'éloignement du Prince de Conti & de ce que les sommes manquoient pour payer

1697. payer les Armées. C'étoit le vrai moyen de faire préférer l'Electeur de Saxe, prêt à paroître, son argent à la main, pour satisfaire à tous les besoins de la République. L'Abbé de Polignac de son côté publioit, qu'on verroit bientôt paroître le Prince de Conti, & assuroit qu'il ne tarderoit pas à recevoir les remises qu'il attendoit. Mais toutes ces protestations n'étoient pas suffisantes, pour empêcher que quelques Seigneurs Polonois ne se laissassent ébranler par d'autres promesses, dont l'exécution paroissoit bien plus prochaine.

Dans ce tems-là, on apprit que l'Armée confédérée étoit enfin rentrée dans le devoir. Il y avoit déjà plusieurs mois que l'Evêque de Plosko, Chef de la Commission nommée par le Sénat, pour traiter avec les Rébelles, avoit vu échouer l'accommodement qu'il avoit voulu ménager. Il avoit même engagé les Rébelles à approuver les offres qu'il avoit faites au nom du Senat. Mais Baranowski avoit desavoué ses Députés, & avoit condamné à mort le Chef de la

Accommodement avec les Confédérés rendu inutile.

1697. Députation, sous prétexte qu'il avoit excédé ses pouvoirs. L'exécution avoit été néanmoins surcisé, à la prière des Commissaires de la République, qui renouèrent des Conférences au Château de Sambor, où Baranowski se tenoit.

Nouvelles  
Conféren-  
ces rom-  
puës.

Ces Conférences ne furent pas plus heureuses que les précédentes. Baranowski suborna quelques-uns de ses Compagnons, qui publièrent que ces pourparlers étoient un piège pour surprendre leur Général. Toute l'Armée cria alors qu'elle ne vouloit point d'accommodement. Baranowski aussitôt publia un Manifeste, où il tâchoit de justifier sa conduite; mais de leur côté les Sénateurs assemblés à Leopold, le déclarèrent séditieux & les Confédérés rebelles & ennemis de la Patrie.

L'Armée  
renonce  
à la Con-  
fédération.

Une résolution si vigoureuse fut le coup de partie. Plus de quarante Compagnies renoncèrent à la Confédération. Leur exemple ébranla les autres; & Baranowski fut si intimidé de cette révolution, qu'il se déterminâ à prendre le même parti. Il aimex

mieux profiter de l'amnistie qui lui étoit offerte, que risquer de se voir abandonné de toutes ses Troupes. Il étoit aisé de s'apercevoir que la nécessité seule l'obligeoit à une démarche de cette nature. Quelques Sénateurs étoient même d'avis d'en faire une exemple de sévérité. Mais Jablonowski le tira de ce péril. Ce Général avoit un pouvoir du Sénat, pour traiter avec les Rébelles, même à des conditions qui leur seroient avantageuses, pourvu qu'ils rentrassent dans leur devoir. Il déclara aux Confédérés que la République leur pardonnoit leur faute, & leur donna sa parole qu'ils pourroient en assurance venir le trouver à Leopold. Ils s'y rendirent ayant à leur tête leur Général, prêt à exécuter tout ce qu'exigeroit de lui le Comte Jablonowski, qui ne devoit attenter ni à sa vie, ni à ses biens.

Jablonowski  
propose  
l'Amnistie  
aux Con-  
fédérés.

Le 11. de Mai fut choisi pour une action qui devoit se passer avec éclat. On avoit dressé dans l'Eglise des Bernardins un Dais, sous lequel Jablonowski se plaça. Baranowski se jetta

1697. jetta à ses piés, baïsa le marche-pié du fauteuil où étoit assis le Général, demanda pardon, renonça à la Confédération, déchira l'Acte qui l'en établissoit le Chef, & remit ses Eten-dards. On rompit ensuite le bâton de commandement, & l'on rendit à Dieu des actions de grâces, comme pour le gain d'une Bataille. Baranowski disparut après cette cérémonie. Les uns crurent, que la honte l'obligeoit de se cacher; d'autres soupçonnèrent qu'il avoit été assassiné secrètement.

Ouverture  
de la Diète  
pour l'E-  
lection.

Enfin le tems de la Diète arriva. Le Fort & le Pont qu'on a coutume de construire dans ces occasions sur la Vistule étant achevez, le 15. du Mois de Mai, jour fixé pour la Diète générale, l'Ouverture s'en fit, avec les cérémonies ordinaires. Après la Messe du St. Esprit, célébrée par le Nonce du Pape, l'Evêque de Plesko fit un sermon, pour exhorter l'Assemblée à n'avoir d'autre intérêt, que celui de la République, & à renoncer à tous les engagemens particuliers, pour élever sur le trône

ce-

celui qu'ils en croiroient le plus di- 1697.  
gne.

On ne procéda point ce jour-là à l'Election du Maréchal de la Diète; tant à cause de la multiplicité des Prétendans, que parce qu'on craignoit que la Noblesse des Palatinats de Cracovie & celle de Sendomir, jointes à la Postpolite Russe, qui se trouvoient en très grand nombre à l'Ouverture de la Diète, ne fissent choisir un Maréchal à leur fantaisie. On crut devoir remettre l'élection de cet Officier, jusqu'à ce que la Noblesse des autres Palatinats fût arrivée. Quelques séances se passèrent, sans qu'on prît aucune résolution importante: les Palatinats convinrent seulement de prier le Comte Humienisky, qui avoit été élu Maréchal de la Diète Préliminaire, de continuer la même fonction jusqu'à ce qu'on eût élu un Maréchal. Humienisky après avoir remercié les Palatinats de l'honneur qu'ils lui faisoient, représenta que le déplorable état où se trouvoit la République, ne provenoit que de ce qu'elle manquoit de Chef; & qu'on

Motifs qui  
empêchent  
l'Election  
d'un Ma-  
rchal.

Humien-  
sky est prié  
de faire la  
fonction  
de Maré-  
chal.

1697. ne pouvoit différer plus long-tems à en choisir un.

Propo-  
sitions faites  
à la Diète.

Après ce discours, un des Palatinats proposa de faire la recherche des Auteurs de la Confédération de l'Armée, avant que de procéder à l'Élection d'un Roi, & même avant que de penser à nommer un Maréchal. Les Palatinats de la Grande Pologne & de Cujavie ajoutèrent, que pour conserver la liberté des suffrages, on ne devoit pas permettre aux Sénateurs de se trouver dans le lieu de l'Élection avec de nombreuses suites, ni souffrir que la première Salle du Maréchal fût continuellement remplie de gens de livrée. Ces propositions causèrent des débats assez vifs; & il étoit à craindre qu'on ne se portât à quelque violence; mais la fin de la Session suspendit les contestations. Ce ne fut pas pour long-tems. Ils recommencèrent le 19 de Mai, lors qu'on proposa d'élire un Maréchal. Cet Officier devoit être choisi parmi les Députés de la Grande Pologne, parce que c'étoit son rang. Le parti de la Reine & le Grand-Général redoublèrent

Débats  
dans la  
Diète.

1697. rent leurs efforts pour faire tomber le choix sur le Staroste Odalanowski, petit fils du Grand Général & fils du Comte Leszinski, Palatin de Lencicie & Staroste Général de la Grande Pologne. Le Parti opposé à la France auroit voulu pour Maréchal le Comte Humieniski, qui avoit été Maréchal de la Diète Préliminaire; mais la loi empêchoit qu'il ne fût continué à la Diète de l'Élection. Dans la Faction de France, il y avoit jusqu'à huit Compétiteurs, qui eurent plus de peine à convenir entre eux, qu'à donner l'exclusion à ceux que proposoient les Partis opposés.

Cependant, au bout de quelques jours, le Prince Cazimir Czartoreski de l'ancienne Maison de Lithuanie, faisant réflexion que son tempérament étoit trop foible pour résister aux fatigues, que demande l'emploi de Maréchal, se désista de sa prétention. Son exemple fut suivi par le Comte Branicki, Grand Maître d'Hôtel de la Couronne, & Gendre du Palatin de Wilna; un empêchement d'une autre espèce engagea ce Seigneur à se desif-

Sept Com-  
pétiteurs  
pour la  
charge de  
Mar chal  
se desif-  
tent.

1697. ter. Il reconnut que la difficulté qu'il avoit à parler en public, le rendoit moins propre qu'un autre à cet Emploi. Poruliski Staroste de Borzekow, & Czapski Staroste de Klek, partageoient les suffrages de la Prusse; & l'émulation étoit grande entre eux. On leur représenta qu'il n'y avoit qu'une charge à remplir & que c'étoit à eux de convenir. Ils aimèrent mieux se désister tous deux, que de se céder quelque chose l'un à l'autre. On usa d'un tour d'adresse pour gagner le Comte Sapieha, Grand Ecuyer-Tranchant de Lithuanie & le Comte Dzialinski, Grand-Ecuyer de la Couronne & Trésorier de Prusse. On promit secrètement au premier, qu'il seroit Maréchal de la Diète du Couronnement s'il vouloit se désister pour cette fois: il y consentit. Son Compétiteur, qui ignoroit ce Traité, abandonna alors aisément sa prétention: il crut avoir assez gagné, en empêchant que son Concurrent ne fût élu. Le désistement de tous ces Prétendans ne fut pas favorable au Comte de Miezinski Staroste de Wie-

Wielun. Il ne trouva plus la partie 1697. égale: Il se fit un mérite de l'impuissance de ses amis, & offrit de donner son suffrage au Comte Bielinski, Grand Chambellan de la Couronne, pour qui l'Abbé de Polignac inclinoit.

Ce Ministre avoit été pris pour arbitre du différent par ces huit Seigneurs. Il favorisa le Comte Bielinski qui étoit entièrement dévoué à la France, tant parce qu'il avoit épousé la Fille du feu Comte de Mofteyn, autrefois Grand Trésorier de Pologne, qui en 1683. s'étoit retiré en France, que parce qu'il possédoit de grands biens dans ce Pays-là.

*l'Ambassadeur de France est Arbitre.*

La réunion de tous ces Seigneurs en faveur du Comte de Bielinski étoit un coup d'état. Mais il y avoit encore bien du chemin à faire, avant qu'on pût se flatter de le faire élire. Le Parti contraire à la France avoit pris une forte résolution, de ne point souffrir que l'on eût d'autre Maréchal, que le Staroste Odalanowski. La fermeté fut telle de part & d'autre

*Autres débats dans la Diète.*



1697. tre, qu'on se vit obligé de différer l'Élection. D'ailleurs divers incidens faisoient perdre à tous momens le principal objet de vuë, en donnant matière à de nouvelles contestations. Lorsqu'on parloit de l'Élection d'un Maréchal, il se trouvoit des Nonces, qui vouloient avant toutes choses examiner les griefs de la Nation contre la Maison Royale; & aussitôt les Partisans de la Maison Royale demandoient que les deux Trésoriers rendissent compte. D'autres s'opinioient à vouloir connoître les Auteurs de la Confédération des Armées.

Tant de contestations ne permettoient pas que l'on travaillât à l'Élection d'un Maréchal. On fut enfin obligé le 15. de Juin de faire ce choix par Pospolite. Tous les Gentilshommes donnèrent leur suffrage, les uns après les autres, entre les mains du Comte Humienisky. Le plus grand nombre des voix fut pour le Comte Bielinski, qui fut aussitôt proclamé Maréchal. Il obtint ainsi cette Dignité, qu'il ne posséda pas autant de

Bielinski  
nommé  
Maréchal  
de la Dié-  
te.

de tems qu'il en avoit mis à la solliciter. La Faction de France témoigna beaucoup de joie de cette Élection, qui flattoit infiniment ses espérances.

Cette affaire, qui n'étoit proprement qu'un Préliminaire avoit traîné un mois entier. Il n'y avoit pas d'apparence, que l'Élection du Roi, qui étoit d'une toute autre conséquence, pût être terminée dans cette Diète. Elle ne devoit plus durer que douze jours: la Noblesse s'impatientoit; les vivres, l'argent, tout commençoit à manquer; car les sommes que faisoient distribuer les Candidats n'étoient pas suffisantes pour contenter une si grande multitude de Gentilshommes. La longue durée de la Diète n'incommoitoit pas moins les Seigneurs, par les dépenses excessives qu'il étoient obligés de faire. Le grand Trésorier de la Couronne avoit défrayé, durant plusieurs jours le Palatinat de Russie, composé de plus de douze mille Gentilshommes. Les autres Chefs de Factions en avoient agi à peu près de la même manière.

1697.  
Impatience que cause la durée de la Diète.

Mal-

1697. Malgré ces inconvéniens, on ne laissa pas de prendre des mesures pour l'Élection d'un Roi. Mais on s'y porta avec si peu de concert, que dès la première démarche on put juger qu'il y auroit un Scission. Les deux Partis avoient mesuré leurs forces: l'un qui avoit eu le plaisir de voir, que le Sujet pour lequel il s'étoit intéressé, l'avoit emporté, chercha à profiter de cet avantage; l'autre qui avoit eu le chagrin de voir la supériorité de ses ennemis, essaya de se relever. Ce dernier commença par demander, que le Maréchal élu, en cas de Scission, ne délivrât point de Diplome sans le consentement de la République. Ce n'étoit pas une proposition nouvelle; car on en avoit usé de la même manière à l'Élection du Roi Michel. Mais dès lors on comprit, que ceux qui faisoient une pareille demande, méditoient une double Élection, au cas que leur Faction succombât une seconde fois.

Pour prévenir une semblable disgrâce, ils cherchèrent une ressource dans la Négociation. Przependowski

Przependowski travaille à affoiblir le parti de France.

ki entre autres redoubla ses efforts pour affoiblir un parti, qui dans l'état où il se trouvoit, ne lui laissoit presque aucune espérance de faire réussir l'entreprise qu'il avoit formée. Le Palatin de Wilna lui parut être dans une certaine irrésolution, il n'oublia rien pour achever de l'ébranler. Il lui représenta, que l'Électeur de Saxe exécutoit ses promesses, & que les Ministres de France se contentoient de donner de belles paroles. Le Palatin se laissa en quelque sorte gagner par les discours du Castellan de Culm, & dans un Conseil qui fut tenu chez le Primat le lendemain de l'Élection du Maréchal de la Diète, il se plaignit assez vivement de l'inexécution des promesses de la France, de l'éloignement du Prince de Conti, & de ce que les sommes manquoient pour le paiement de l'Armée. Néanmoins les Ministres de France répondirent à ses plaintes avec tant de force, qu'il fut obligé de se rendre. Il jura même avec le Cardinal & avec plusieurs autres Seigneurs, de ne point élire d'autre Roi que le Prince de

Serment que font plusieurs Seigneurs.

1697. de Conti. Comme on s'attendoit que les remises seroient faites à Dantzic pour le tems de l'Electiion, on regardoit cet obstacle comme levé. Pour lever en même tems celui que mettoit l'absence du Prince, on résolut de signer & de faire partir des lettres écrites, pour hâter son départ, & dont la signature n'avoit été suspendue, que par l'attente des remises.

Contentions dans la Diète.

Ce ne furent à Varsovie qu'intrigues & Négociations le 17. de Juin & les deux jours suivans; & dans la Diète ce ne furent que contestations, accusations & récriminations. Les Ennemis de la Maison Royale demandèrent à diverses reprises, qu'on examinât les Grieffs de la Nation: à chaque fois les Partisans de cette Maison répondirent qu'il falloit avant toutes choses examiner les comptes des Trésoriers. La résolution que l'on prit de renvoyer à la Diète du Couronnement l'examen de ces deux Chefs, fut le seul moyen que l'on trouva, pour mettre fin à ces contestations. Cet expédient donna la liberté de

tra-

travailler au réglément des articles, 1697. que le nouveau Roi devoit jurer, & à divers autres points préliminaires.

Le 20. Davia Nonce du Pape, eut son audience publique, avec les cérémonies accoutumées. Dans son discours il exhorta la Noblesse d'élire un Roi Catholique, & qui pût être utile à l'Eglise & à la Pologne. Le jour suivant l'Evêque de Passau, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur eut aussi une audience publique, mais qui fut accompagnée de plusieurs disgraces. Ce Ministre s'étoit rendu de Vienne à Varsovie avec peu de suite. La bienveillance l'obligeoit d'avoir un cortège convenable à la dignité du Souverain qu'il représentoit: il avoit ramassé plusieurs Allemands qui se trouvoient à Varsovie. Ces gens peu instruits du Cérémoniel portoient autour de l'Ambassadeur les sabres nuds & levez; le Maréchal de la Diète, en allant au devant de lui, pour le conduire à l'Assemblée, s'en aperçut; il fit grand bruit, & menaça de faire faire main basse,

La Diète donne Audience au Nonce du Pape.

Et à l'Ambassadeur de l'Empereur.

1697. basse, si on ne remettoit le sabre dans le fourreau. La partie n'eut pas été égale: il falloit obéir. Ce fut un autre désagrément quand le Prélat fut entré dans l'Assemblée. Le grand Secrétaire de la Couronne, ayant reçu de ses mains la lettre de l'Empereur, s'aperçut, dans le tems qu'il la portoit au Primat, que dans la suscription ou adressé à la République, on s'étoit servi des termes *Inclyte Reipublicæ*, au lieu de *Serenissime Reipublicæ*. Le Primat en fit des plaintes, comme d'une fierté malentenduë. L'Ambassadeur qui n'avoit pas prévu cette difficulté, demanda la liberté d'en faire ses excuses en pleine Diète. On le lui permit à condition qu'il ajouteroit de sa main le mot de *serenissime*, & qu'il s'engageroit de le faire approuver par l'Empereur. Mais il s'en excusa sur ce qu'il ne lui étoit pas libre de changer quelque chose au style de la Chancellerie de sorte que sa lettre ne fut point reçue. Ces mortifications n'étoient que le prélude de celles qu'il devoit essuyer ce jour-là. Les gens de

Mortifications  
qu'essuye  
ce Ministre.

de sa suite s'étoient placez autour de lui de façon qu'ils empêchoient qu'on ne le vît: On en fut choqué; on leur fit signe de s'écarter; mais ils aimèrent mieux se coucher par terre. L'Ambassadeur lui-même fut repris. On l'interrompit plusieurs fois pendant qu'il haranguoit; parce qu'il se servoit du terme de *vos*, au lieu des termes d'honneur, que l'on doit employer quand on parle à une République libre & couronnée. Il lisoit son discours & il continuoit toujours de lire, ne changeant rien à ses expressions: plusieurs personnes l'apostrophèrent sans trop de ménagement. Il en fut si outré; qu'il lui prit un saignement de nez, qui le tira heureusement d'embarras. Il est à remarquer qu'il avoit commencé à recommander le Prince Jaques.

L'Abbé de Polignac devoit avoir audience le lendemain, qui étoit le 22. & le parti opposé se préparoit à l'interrompre, pour se venger des mortifications qui avoient été données au Ministre Impérial: Vous avez fait une insulte à notre Ambassadeur, dit Ja-

Tome I.

G

blo-

Le Ministre de France évite une insulte qui devoit lui être faite.

1697.

blonowski, Staroste d'Olsztin ; nous en aurons demain raison sur le vôtre. Quelques personnes plus sages en avertirent le Ministre François. On craignoit qu'il ne fût pas assez flegmatique, pour supporter patiemment une insulte de cette nature. Le parti qu'il prit, fut de ne point se commettre. Il se contenta de faire imprimer ses offres, qui furent distribuées dans chaque Palatinat, signées de sa main, & scellées de ses armes.

Proposition étonnante qui lui est faite.

Le 23. on fit à ce Ministre un compliment, auquel il ne se seroit pas attendu, si le Comte Priemski, Castellan de Kalisch, le plus fidèle de ses amis, ne l'eût averti d'avance. L'Evêque de Plosko, & les Comtes Dzialinski, & Wapowski, vinrent le trouver de la part du Conseil. Il le prièrent de faire attention aux malheurs dont la Pologne étoit menacée; que la Scission que l'on avoit prévue, étoit inévitable, parce qu'il n'avoit pu mettre ordre aux secours essentiels, qui seuls étoient capables, ou de l'empêcher ou de l'éteindre; que l'on avoit trou-  
vé

1697.

vé un expédient qui mettroit la République en repos, qui assureroit l'honneur de la France & qui ne porteroit aucun préjudice à son Excellence. Cet expédient étoit de consentir que l'on désérât la Couronne à l'Electeur de Saxe, qui s'obligeoit de restituer au Roi de France l'argent qu'il avoit dépensé, & qui seroit pour l'Ambassadeur ce que la reconnaissance exigeoit d'un Prince, qui lui seroit redevable d'une Couronne.

L'Abbé de Polignac, qui avoit eu le tems de préparer sa réponse, se rendit avec ces trois Députés au Sénat. Il y représenta de quelle conséquence il étoit, d'empêcher que l'on ne mît l'Electeur de Saxe sur le trône, le peril qu'il y avoit de se livrer à un Prince Allemand, & quel danger courroit non seulement la liberté des Polonois, mais encore leur Religion. Ces représentations furent suivies de menaces. Il dit qu'il étoit feur d'un Corps de Noblesse, qui soutiendrait les intérêts de son Candidat; & que si, après tout, le Prince de  
G 2 Conti

Ses représentations au Sénat.

1697. Conti n'étoit pas élu, son parti seroit au moins assez puissant pour fortifier celui du Prince Jaques, à qui il se joindroit, & qu'il se flattoit que le Cardinal Primat & d'autres Seigneurs feroient la même chose.

Il l'engage à demeurer dans le parti de la France.

Ce discours de l'Ambassadeur confirma le Conseil dans ses premiers sentimens. On comprit que le Parti de la France, qu'on disoit délabré, étoit plus fort qu'on ne le publioit. D'autre part on craignit de retomber sous la domination de la Reine: tout cela engagea ces Seigneurs à promettre de soutenir les intérêts du Prince de Conti; ce qu'ils firent constamment jusqu'à la fin, si on en excepte Krziszpin Palatin de Witepsk & Morsteyn Castelan de Czerskow, qui se laissèrent gagner aux promesses du Castelan de Culm.

Przependowski attire quelques Seigneurs dans son Parti.

Depuis l'Élection du Maréchal, Przependowski avoit tâché d'attirer de son côté le Palatin de Wilna; il ne put jamais fixer ses irrésolutions. Il eut bientôt de quoi s'en consoler: Outre le Palatin de Witeps & le Castelan de Czerskow, il gagna divers autres

tres Seigneurs. Potoski, Palatin de Cracovic, & petit Général de la Couronne, envoya le 24. dire à l'Ambassadeur de France, que si on vouloit consigner une certaine somme, il se livreroit à lui avec toute sa Faction. Mais soit que ce Ministre n'eût pas la somme que l'on demandoit, soit qu'il ne jugeât pas à propos de hazarder cet argent, il renonça à cet avantage; & aussitôt Potoski fit son marché avec le Castelan de Culm. Jablonowski, Grand Général de la Couronne, Joseph Sluska Castelan de Wilna & petit Général de Lithuanie, l'Evêque de Cujavie, le Vice-chancelier Tarlo & quelques autres se tournèrent aussi du même côté. Tous ces Seigneurs avoient abandonné le Parti du Prince Jaques qu'ils voyoient déchu sans ressource. Dès lors la Faction de Saxe marcha de pair avec celle France; car les autres Compétiteurs étoient regardés avec assez d'indifférence dans presque tous les Palatinats.

L'Abbé de Polignac connut le danger; il fit ses efforts pour dissiper

Efforts de l'Ambassadeur de

1697. per la Faction qu'il se voyoit en tête.

France  
pour diffi-  
per le parti  
de Saxe.

Il lui opposa trois argumens, qui l'au-  
roient entièrement renverfée, s'ils  
eussent été soutenus par quelque cho-  
se de plus réel que de belles paroles.  
Il demanda si l'on pouvoit penser à  
un Prince dont la Nation avoit de  
tout tems été odieuse aux Polonois?  
si l'on ne redoutoit point sa puissance?  
Et si sa Religion seule n'étoit pas un  
motif suffisant pour lui, donner l'ex-  
clusion? Ces raisons ne laisserent pas  
de faire quelque impression sur la  
multitude; mais les Seigneurs qui  
avoient fait la démarche de se déclai-  
rer pour l'Electeur, n'en furent point  
émus. Ils trouverent que l'argent  
de ce Prince étoit suffisant, pour faire  
oublier l'averfion que l'on avoit tou-  
jours eu pour les Allemans; que sa  
puissance suppléoit à la foiblesse de  
son parti; & que puis qu'il avoit fait  
abjuration du Luthéranisme, c'en é-  
toit assez pour mettre la Religion à  
couvert.

Conver-  
fion de  
l'Electeur  
de Saxe:  
ce qu'on  
en pensoit.

A la vérité on publioit que deux  
ans auparavant ce Prince s'étoit con-  
verti à Rome. Mais comme on l'a-  
voit

voit vu depuis ce tems-là participer à la 1697.  
communion Luthérienne, il n'y avoit  
pas grands fonds à faire sur cette  
prétendue conversion. On trouvoit  
même que sa rechute le rendoit encore  
plus incapable de regner. Depuis, pour  
empêcher qu'on ne regardât cette nou-  
velle comme une Fable, on l'avoit ap-  
puyée d'un certificat du Prince de  
Saxe-Weitz son Parent, Evêque de Ja-  
varin. Ce certificat portoit que le 2.  
de Juin 1696. Fête de la Trinité, l'E-  
lecteur de Saxe avoit fait abjuration à  
Vienne entre ses mains. Le Chevalier  
Flemming faisoit voir à tout le mon-  
de ce certificat. Cependant il per-  
suadoit peu de personnes. On trou-  
voit à redire au Certificat, où il n'é-  
toit fait mention ni de temoins, ni  
d'Eglise.

Le 25. de Juin, tous les Palatinats  
s'assemblèrent, pour convenir des  
Préliminaires de l'Electon, qui étoit  
fixée au lendemain. Toute la No-  
blesse au nombre de plus de cent mil-  
le hommes s'étoit renduë dans les  
Campagnes de Varfovie. Chaque  
Palatinat étoit sous ses Etendards,

Assemblée  
de la Diète  
pour con-  
venir des  
Prélimi-  
naires.

1697.

divisé par compagnies, les plus fortes de huit à neuf cens hommes, les plus foibles de deux cens. Tout étoit à cheval, excepté quelques Fantassins qui étoient rangez derrière la Cavalerie. Ces Fantassins, d'ailleurs sans sabres & armés de faux, étoient de pauvres Gentilshommes, qui n'avoient pas moyen d'acheter un cheval, & qui pourtant avoient le même droit de suffrages.

La Diète est à la veille d'anticiper l'Élection du Prince de Conti.

Les Sénateurs haranguent ce jour-là leurs Palatinats, pour leur recommander de faire l'Élection selon les Loix du Royaume. L'Évêque de Plosko n'eut pas plutôt harangué son Palatinat, que les Gentilshommes qui le composoient crièrent *vivat Conti*, vive Conti, & tirèrent leurs armes. Les Palatinats de Siradie & de Rava, suivirent l'exemple de celui de Plosko, & les trois de Prusse en firent de même. On fut sur le point de voir anticiper l'Élection, par l'impatience qu'avoit la Noblesse de se donner un Souverain. Si on eût suivi son ardeur, on eût élu ce jour-là le Prince de Conti. La plûpart des

Gen-

1697.

Gentilshommes qui n'avoient entendu parler que de ce Prince & du Prince Jaques, s'étoient déclarez entièrement pour le premier, ne vouloient point du second & ne pensoient ni à l'Électeur, ni aux autres Candidats.

Le Castelan de Culm & tous ceux de sa Faction craignirent une surprise. Pour prevenir le coup, ils protestèrent contre les entreprises du Primat, de l'Évêque de Plosko, du Palatin de Culm, des Lubomirski, des Sapieha, & des Radziwil, qu'ils accusèrent d'avoir concerté cette Élection anticipée contre les régles. Ils demandèrent que suivant les Loix elle ne fût point faite, que les Candidats n'eussent été proposez; ce qui ne devoit être fait que le jour même de l'Élection. Ils obtinrent ce qu'ils demandoient. La fortune échappa ainsi des mains des Partisans du Prince de Conti. Elle ne laissa pas pourtant de se présenter encore le lendemain.

Ce qui venoit d'arriver donna également à penser aux deux Partis. Les uns & les autres travaillèrent le reste

Protestation du Parti de Saxe.

Efforts des Partis de France & de Saxe pour se détruire.

G 5



1697. du jour & toute la nuit, à s'affurer des Partisans. La Faction de Saxe s'efforçoit de publier la conversion de l'Electeur; & la Faction de France tâchoit de faire regarder cette conversion comme imaginaire. Les uns & les autres s'adressèrent au Nonce du Pape. Le Ministre Romain se trouva fort embarrassé. Pour se tirer d'affaire, il promit au Parti de Saxe de confirmer le Certificat de l'Evêque de Javarin, tandis qu'il assurait le Parti de France qu'il n'en feroit rien. Il tint parole pour ce jour là; mais il y manqua le lendemain. Il crut peut-être que c'en étoit assez pour satisfaire à sa promesse.

La Diète se met en devoir de procéder à l'Élection.

C'étoit le 26. de Juin que l'on avoit destiné pour l'Élection. On s'assembla de grand matin dans l'Eglise de St. Jean, où le Primat célébra la Messe. L'Evêque de Plosko y prononça un sermon dans lequel il mêla des traits ingénieux, qui laissoient entrevoir quels étoient ses desirs & ses espérances. Après la messe on se rendit en cérémonie au lieu de l'Élection. Les Sénateurs prirent leurs

leurs places dans le Colo; & le Cardinal Primat fit un discours dans lequel il désignoit les qualitez que devoit avoir le Roi qu'on se proposoit d'élire. En suite il nomma les Candidats, faisant l'Eloge de chacun. L'Electeur de Saxe fut nommé le dernier: Nous ne devons pas l'oublier, dit le Primat, l'honneur nous engage à le nommer. Cependant ce Prince n'est pas éligible, puisqu'il fait profession du Luthéranisme, & que personne n'est seur de sa conversion; car on ne la fonde que sur des preuves défectueuses.

Il vouloit par là préparer l'Assemblée à une démarche qu'il alloit faire, & qui avoit un air de nouveauté, qui ne plut pas à tout le monde. Il mit un genou en terre, & levant les mains au Ciel, il déclara, que jamais il ne nommeroit le Roi, que d'un consentement unanime, pourvu que l'on ne s'attachât qu'à des sujets dignes d'être élus. Ce serment achevé, il se leva. Alors les Sénateurs Ecclesiastiques & Seculiers montèrent à cheval, pour se rendre à la tête de leurs Palatinats. C'étoit

Serment que fait le Primat.

1697. C'étoit une démarche contraire à l'usage. On leur dit que les Sénateurs ayant voulu faire la même chose à l'Élection du Roi Michel, on avoit tiré sur eux, dans la division qui partagea alors la Noblesse, entre les Princes de Neubourg & de Lorraine. Un avis si salutaire obligea ces Seigneurs à changer de dessein; & tant pour ne rien faire contre les Loix, que pour la sûreté de leurs personnes, ils revinrent sur leurs pas. Le Primat & le Maréchal demeurèrent seuls dans le Kolo, vis-à-vis l'un de l'autre, afin d'y recevoir les avis qui étoient fréquens & de donner les ordres nécessaires.

Le Parti de la Maison Royale semble prendre vigueur.

Au commencement le Parti de la Maison Royale sembla reprendre vigueur. Le Palatin de Cracovie, qui parle le premier, & celui de Posnanie qui parle le second, remontrèrent aux Electeurs, que la bienséance, l'ancienne pratique observée depuis bien du tems, & le souvenir encore recent des obligations que l'on avoit au feu Roi, demandoient que la République présentât la Couronne au Prince

Prince Jaques. Aussi-tôt trois Compagnies de Cracovie crièrent: *vive Jaques le fils du Roi*. Une Compagnie de Posnanie en fit autant, quoique plus foiblement. Mais les trois autres Compagnies du premier de ces Palatinats, & les cinq du second crièrent: *vive Conti* & avec tant de force, que ce nom fut entendu de toutes parts. Wilna qui opine le troisieme, cria aussi: *vive Conti*; & les autres suivirent son exemple, jusqu'à ce que le rang de la Samogitie fût venu. Quelques Palatinats néanmoins, prirent soin de recommander les Princes de Neubourg & de Lorraine, tant à cause de leur naissance, qu'à cause de la liaison & de l'amitié, entre l'Empereur & la République. D'autres Palatinats s'avisèrent même de parler des conditions avantageuses proposées par le Prince Don Livio Odescalchi.

Tout cela n'empêchoit pas que le Parti du Prince de Conti n'eût la supériorité. Ceux qui lui étoient opposés, craignirent de le voir élire, malgré toutes leurs intrigues. Pour parler

Voeux en faveur du Prince de Conti.

Suffrages en faveur de l'Electeur de Saxe.

1697. rer le coup, ils engagèrent deux Compagnies de Samogitie à nommer l'Electeur de Saxe. Ce nom parut odieux à la Faction de France. Elle ne menaçoit pas moins, que de faire main-basse sur des gens qui osoient proposer un Luthérien. C'étoit l'unique défaut qu'elle pût opposer à ce Prince, aussi recommandable par sa valeur, que par sa naissance & par ses richesses, & aussi propre que qui que ce fût, pour achever de rétablir les affaires de la République. Ses Partisans comprirent que le point essentiel de l'affaire consistoit à détruire le reproche qu'on lui faisoit d'être Luthérien. Ils publièrent que l'Electeur étoit bon Catholique, & qu'il avoit fait abjuration. Comme on faisoit difficulté de les croire sur leur parole, ils déclarèrent que le Nonce du Pape l'attesteroit de la part de Sa Sainteté. Il n'y eut guère que quelques pauvres Gentilshommes, à qui le Castellan de Culm avoit fait distribuer de l'eau de vie & un écu par tête, qui applaudirent à cette déclaration; d'au-

d'autres demandèrent à voir l'attestation du Nonce. 1697.

On ne l'avoit pas cette attestation & il y avoit même de la difficulté à l'obtenir. Le Nonce n'avoit pas encore oublié la promesse qu'il avoit donnée la veille. L'Evêque de Passau se chargea de la réussite de l'affaire. Il alla trouver le Nonce & lui dit, que s'il ne la donnoit au moment qu'il lui parloit, il falloit se résoudre à voir le Prince de Conti élu d'une voix unanime. Le Nonce n'eut pas la force de résister davantage: il prit le certificat de l'Evêque de Javarin, & mit au bas qu'il reconnoissoit la signature du Prélat, dont il ajouta l'éloge, aussi bien que celui du Prince; ce qui n'étoit pas trop à sa place. Le Castellan de Culm apporta lui-même cette Pièce au Camp vers les onze heures du matin. Il tenoit le papier à la main & faisoit crier à haute voix par ses gens, que le Nonce du Pape déclaroit l'Electeur de Saxe bon Catholique, & que le St. Père demandoit la Couronne pour ce Prince.

Un pareil artifice eut tout le succès

Démarche de l'Ambassadeur de l'Empereur, en faveur du Parti de Saxe.

1697. cès qu'on pouvoit en attendre. Quantité de Gentilshommes se laissèrent entraîner: de sorte qu'à midi le parti de Saxe étoit supérieur à ceux de Sobieski, de Neubourg, de Lorraine & de Bade; mais pourtant encore inférieur à celui de Conti. Cette révolution causa un si grand trouble, qu'il n'étoit plus possible de compter les suffrages. Pour remédier à cet inconvénient, le Primat proposa, que ceux qui étoient pour Conti passassent d'un côté & que les Partisans des autres Candidats se rangeassent de l'autre. Dans le moment cet ordre fut exécuté. On vit passer à la droite du Szopa un si grand nombre de Compagnies pour Conti, que la Faction de Saxe en fut allarmée. Elle redoubla ses efforts, pour former un Corps à la gauche. Malgré tous les mouvemens qu'ils se donnèrent, il s'en falloit de beaucoup, que ce Corps n'égalât celui de son Adversaire.

On sollicita en vain le Primat de nom-

Des dispositions si favorables invitèrent les Partisans de France à écrire coup sur coup au Primat, pour le con-

1697. conjurer de nommer le Prince de Conti, sans attendre au lendemain; mais il laissa échapper cette occasion, que la Fortune lui offroit. Il en manqua une autre, lorsque tous les Palatinats furent rangez en bataille & prêts d'en venir aux mains. Le Castelan de Kalisch, monté sur un cheval vigoureux & tenant le Crucifix d'une main & le sabre levé de l'autre, paroissoit à la tête des Palatinats de son Parti, criant de tous côtés: *vive Dieu, vive Conti, vive la Liberté.* Les esprits étoient si échauffez; qu'on s'attendoit à tout moment à voir livrer un combat. Les Evêques de Cujavie, de Posnanie & de Livonie, en doutèrent si peu, qu'ils montèrent à cheval, se sauvèrent à Varsovie & se cachèrent dans le Cloître de St. Jean. C'en étoit fait du parti de Saxe, comme de tous les autres; l'élection du Prince de Conti ne trouvoit plus de difficulté, & la Scission n'étoit plus à craindre, si le Primat avoit voulu nommer. Depuis la fuite des trois Evêques il n'y avoit plus à craindre que qui que ce fût fit une nomi-

1697. mer le Prince de Conti.

Frayeur de quelques Evêques.

1697. mination contraire. Mais soit que ce Prélat fût moins bien intentionné qu'il ne paroïssoit ; soit qu'il eût moins de fermeté que de probité, il écouta les prières que les Généraux lui firent de remettre l'Élection au lendemain. Pour le justifier même, on dit que 14. Compagnies de Sandomir & de Mazovie, en quoi consistoit la plus grande force du parti opposé, avoient promis de passer de son côté, dès que l'obscurité de la nuit le leur permettroit. Quoiqu'il en soit, il acquiesça à la proposition qui lui fut faite par les Généraux. Lorsqu'on voulut le presser de proclamer le Prince de Conti : La nuit approche, dit-il, l'Élection d'un Roi de Pologne n'est pas un ouvrage de ténèbres ; nous la ferons demain.

Il fut convenu que de part & d'autre on passeroit la nuit à cheval, & que personne ne quitteroit son poste. Le Primat lui-même passa la nuit dans son carosse. Le Castelan de Culm n'en fit pas de même. Il se rendit secrètement à Varsovie, chez l'Evêque de Passau : les Envoyez des Electeurs

Artifice  
pour contre-balancer le parti de France.

1697. teurs de Saxe, de Bavière & de Brandebourg, des Ducs de Neubourg & de Lorraine, s'y trouvèrent avec le Résident de Venise. Ils conclurent entre eux, que puisqu'ils ne pouvoient faire autrement, ils céderoient toutes les prétentions de leurs Candidats à l'Electeur de Saxe, dont la Faction étoit la plus forte après celle du Prince de Conti. Ils firent plus : ils s'engagèrent d'aider le Chevalier Flemming de leur argent. L'Envoyé de Brandebourg donna deux cens mille écus qui étoient destinez pour le Prince de Bade : L'Evêque de Passau donna cent cinquante mille écus qu'il avoit. Les autres donnèrent à proportion. Il n'y eut pas jusqu'au Résident de Venise qui chercha à se signaler aux dépens de la Reine : il donna trente mille écus, que cette Princesse lui avoit confiés pour aider le Prince Jaques dans le besoin. Tout cet argent, joint à celui qu'avoit déjà le Chevalier Flemming, & à celui que les Juifs payoient sur les Lettres de change qu'on leur fournissoit, fit une somme de dix-huit cens mille livres,

1697.

vres, que l'on résolut de distribuer utilement dans les deux Partis. On en voitura toute la nuit dans le Camp ; & cette manière de persuader eut plus de force que l'éloquence des Généraux.

Il ne réussit pas entièrement.

D'abord le succès ne répondit pas pleinement à l'attente. Malgré leur argent, les Partisans de Saxe ne gagnèrent qu'un petit nombre de Compagnies. Quelques-unes même des leurs passèrent au parti du Prince de Conti ; ce qui les obligea de tenter encore la Négociation. Les trois Généraux Jablonowski, Potoski & Sluska, essayèrent de gagner Sapieha Grand Général de Lithuanie ; mais ils se lassèrent de rechercher un homme qui n'avoit pas assez de résolution, & qui ne pouvoit se déterminer, ni pour l'un, ni pour l'autre parti. Le Castellan de Culm & le Chevalier Flemming ne réussirent pas mieux dans une autre tentative. Le 27. sur les deux heures du matin, ils allèrent chez l'Abbé de Polignac, à qui ils dirent qu'ils avoient bien travaillé pendant la nuit ; que leur Parti étoit dans

dans

1697.

dans l'opulence & bien renforcé & qu'il étoit encore tems de profiter des offres, qui lui avoient déjà été faites. Ce Ministre au lieu de répondre à leurs propositions, reprocha au premier sa trahison, & au second son manque de sincérité. Il fit ressouvenir ce dernier, que le 2. de Mai, il l'avoit assuré que l'Electeur ne prétendoit concourir à la Couronne, que sous les auspices du Roi Très Chrétien & au défaut du Prince de Conti. Il ajouta que cependant, contre la parole donnée, la France ne trouvoit point d'autre obstacle que de la part de son Altesse Electorale. Là dessus Przependowski & Flemming se retirèrent.

Lorsque le jour fut venu, les Chefs de part & d'autre firent la revue des Gentilshommes qui étoient dans leur parti ; & toutes choses furent disposées pour finir l'Electon. On fut surpris de voir, que le Palatinat de Volhinie, le District de Wielun & quelques Compagnies de Lithuaniens fortoient de leurs rangs & se postoiert entre les deux Corps de Bataille, en

H 3

signe

Disposi-  
tions de la  
Diète pour  
finir l'E-  
lection.

1697.

signe de neutralité; & que le Palatin de Wilna étoit à leur tête, quoique toute sa famille demeurât dans son premier poste. On dépêcha aussitôt des Exprès, pour demander raison de ce mouvement. La réponse du Palatin de Wilna fut énigmatique. Il dit que son exemple pourroit terminer le différent, & que par sa contenance il s'offroit à en être l'arbitre. On n'entendit pas trop bien ce qu'il vouloit dire. Cependant sans lui demander de plus grandes explications, le Grand Trésorier son frère, ses enfans, toute sa famille, le Maréchal de la Diète, & le Primat même le conjurèrent de reprendre son rang; ce qu'il fit après avoir représenté le danger qu'il y auroit de mécontenter l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg, & le Moscovite.

Conférence demandée par les Partisans de Saxe.

A peine cette affaire fut terminée, que la Faction de Saxe fit sortir de sa ligne Gerowski, Castelan de Gnesne, qui fit signe qu'on lui envoyât quelqu'un pour entendre la proposition qu'il avoit à faire. On lui députa Swiecziski, Evêque de Kiovie, à qui

1697.

qui il dit que son parti demandoit une Conférence par Députez, au milieu du Kolo, & en présence du Primat & du Maréchal. Sur le rapport de l'Evêque, on accorda la demande du Castelan. Quand les Députez de part & d'autre furent en présence; ceux du Parti de Saxe dirent, qu'ils ne vouloient point de Scission; & que si on pouvoit se déterminer à abandonner le Prince de Conti, tous les Partisans de Saxe abandonneroit l'Electeur & tous les autres Candidats qui avoient été mis sur les rangs.

Proposition qu'ils font.

Les sentimens furent partagés sur cette proposition. Les uns la trouvoient ridicule & faite par des gens qui se défioient de la réussite de leurs intrigues: D'autres furent à la veille de se laisser surprendre, en voyant une Faction consentir à l'exclusion de tant de Princes pourvu qu'on leur accordât l'exclusion d'un seul. Le Grand Trésorier de la Couronne proposa au Primat, d'offrir au Parti de Saxe le Prince de Bade; & l'Evêque de Plosko parut appuyer cette proposition.

Comment elle est reçue.

1697. position. Mais les Palatinats de la Faction de Conti s'emportèrent contre ces deux Sénateurs; & pour couper court à des pourparlers, qui ne faisoient que consumer le tems inutilement, d'une voix unanime ils sommèrent le Primat de nommer.

Dernière tentative des Partisans de Saxe.

Pour dernière tentative l'Evêque de Cujavie écrivit au Primat un billet moitié Latin, moitié Polonois. Ce Billet portoit en substance, que l'attachement du Primat au parti de la France lui avoit fait oublier la reconnaissance qu'il devoit à la maison Royale & détruire le Parti du Prince Jaques: „ Je vous déclare, ajoutoit-  
 „ il, que nous avons quarante com-  
 „ pagnies de Noblesse conjurées en  
 „ faveur de l'Electeur de Saxe, au  
 „ cas que vous nommiez le Prince de  
 „ Conti „ (\*). Il finissoit, en disant qu'il n'entreprendroit point cependant sur les droits du Primat, s'il n'y

(\* ) *Sunt nobis 40. vexilla Nobilium pro Saxone conjurata si nominabis Conti. Attamen non involabo in jura Primatialis V. E. nisi coactus minis & armis.*

n'y étoit contraint par les menaces & 1697. par la force.

On rendit ce billet au Primat, dans le tems qu'il alloit donner la bénédiction aux Palatinats. Ils s'étoient rangés tout autour du Kolo pour s'en rendre les maîtres. Comme le Primat lut tout haut le billet de l'Evêque de Cujavie, la Noblesse en prit occasion de lui représenter l'opiniâtreté du parti opposé, aussi bien que la résolution qu'il avoit prise de former une Scission de quarante compagnies; Et jugeant n'avoir plus de mesures à garder, elle le prit sur un ton, que le Primat intimidé de ses menaces, donna la bénédiction, monta à cheval, & nomma sur les six heures du soir François Louis de Bourbon, Prince de Conti, Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie.

La Noblesse oblige le Primat de nommer.

Proclamation du Prince de Conti.

Cette Proclamation étant faite, le Primat accompagné de la Noblesse se rendit à Varsovie, pour y chanter le *Te Deum* dans l'Eglise de St. Jean. L'Evêque de Pofnanie, Ordinaire du lieu & l'Evêque de Livonie, Doyen du Chapitre de cette Eglise, avoient don-



1697. donné ordre qu'on en fermât les portes. Mais on les obligea bientôt de les faire ouvrir. Quelques Compagnies de Noblesse s'étant détachées, allèrent insulter les Palais de ces deux Prélats: elles tirèrent même quelques coups de pistolets dans leurs fenêtres; ce qui leur fit entendre raison.

Il sembloit qu'une Election faite, aux acclamations de plus de quatre vingt mille Gentils-hommes, devoit mettre fin aux disputes qui l'avoient précédée; & en considérant le petit nombre du Parti opposé, qui s'étoit exclus lui-même du lieu de l'Election, il paroissoit que rien ne pouvoit être plus stable que le choix du plus grand nombre, à la tête duquel étoit le Primat, dont l'autorité doit être seule reconnue dans un Interrègne. Cependant les disputes, ou plutôt les fureurs continuerent avec plus de vivacité que jamais; l'Election fut contestée, & la Scission complotée d'avance eut enfin son exécution.

Le Parti de  
Saxe re-  
clame con-  
tre l'Elec-

Dans le tems que le Primat rendoit à Dieu des actions de grâces pour l'Election du Prince de Conti, le  
Par-

Parti contraire qui n'avoit pas trouvé de sûreté à protester dans le tems de la proclamation, profitoit de l'Absence du Primat & prenoit des mesures pour réclamer contre le choix qui avoit été fait. Ce parti avoit à sa tête l'Evêque de Cujavie & trois Généraux de l'Armée de la Couronne. Ces quatre Seigneurs lurent publiquement un Mémoire que leur avoit présenté le Chevalier de Flemming au nom de l'Electeur de Saxe son maître. Le memoire portoit en substance que l'Electeur étoit d'une Maison fort illustre, qui avoit donné à l'Allemagne des Empereurs; l'un desquels (Orthon III.) avoit élevé le Duc de Pologne à la Dignité Royale; que l'Electeur étoit jeune, puisqu'il n'avoit que vingt-sept ans; Catholique, comme les Certificats le prouvoient; riche, n'ayant qu'un fils à qui il laisseroit un jour l'Electorat de Saxe, de sorte qu'il ne seroit point à charge à la République; libéral, puis qu'il seroit un présent de dix millions en argent comptant pour payer les dettes de la Couronne; brave comme il l'avoit fait voir sur le Mein,

sur

1697.

tion du  
Prince de  
Conti.

1697.

sur le Rhin, en Brabant & en Hongrie, & comme il le montreroit encore en prenant Kaminieck, & en réunissant la Valachie & la Moldavie à la Couronne. Quelque grande que fût cette entreprise, l'Electeur, jeune, riche, libéral, brave, promettoit de l'exécuter avec ses troupes, à ses propres dépens, & répondoit du succès.

Proclamation de ce Prince.

Après cette lecture, au mépris des droits de la Nation & de l'autorité du Primat, l'Evêque de Cujavie nomma Frédéric Auguste, Electeur de Saxe, Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie.

Proposition faite au Primat.

A cette nouvelle quelques Seigneurs représentèrent au Primat la nécessité où l'on étoit de chercher à réduire les 40. Compagnies, qui s'étoient retirées du Camp Electoral. Ils tâcherent de lui persuader, qu'on ne pouvoit se dispenser d'employer la force, quand le petit nombre ne vouloit pas se soumettre. Il convenoit que le remède étoit violent; mais ils soutenoient qu'il étoit nécessaire, quand il s'agissoit d'arrêter un mal

1697.

mal capable de mettre la liberté de la République en danger. Le Primat, qui pouvoit avoir ses vûes, & plus encore par une timidité conforme à son génie & à son caractère, désapprouva la proposition. Ceux qui l'avoient faite se rendirent aux vœux du Prélat avec tant de facilité, qu'on jugea qu'il y avoit plus d'ostentation dans leur avis, que de véritable valeur.

Cependant l'Evêque de Cujavie, après avoir chanté le *Te Deum* sur le lieu même, se rendit à Varsovie pour réitérer les actions de grâces dans l'Eglise de St. Jean. Pendant ce tems-là, on faisoit des feux de joie par toute la Ville & le Grand Maître de l'Artillerie faisoit tirer le canon, pour célébrer l'Electon du Prince de Conti. Les Evêques de Posnanie & de Livonie ouvrirent les portes de l'Eglise à l'Evêque de Cujavie, sans se faire prier, & la cérémonie fut terminée par la bénédiction du St. Sacrement. Le Primat avoit obmis cette bénédiction: aussi n'étoit elle pas essentielle.

Les Partisans de Saxe chantent le *Te Deum*.

1697.

Nullité  
dans la  
proclama-  
tion de  
l'Electeur  
de Saxe.

Il en étoit autrement d'une cir-  
constance qui regardoit la nomination  
de l'Electeur de Saxe. Elle avoit  
été faite hors du Camp Electo-  
ral. C'étoit une nullité à laquel-  
le l'Evêque de Cujavie n'avoit  
point fait attention. Ses amis le lui  
firent remarquer, & l'obligèrent de  
retourner au Camp le lendemain 28.  
dès la pointe du jour. Il y fit une  
nouvelle nomination, & crut ainsi  
avoir rectifié une Proclamation irrè-  
gulière. Il n'en demeura pas là: Ce  
même jour à six heures, il fit jurer  
dans l'Eglise de Varsovie les *Pacta  
Conventa*, par le Chevalier Flem-  
ming, à qui il fit prendre le titre  
d'Envoyé-Extraordinaire, quoique  
l'Electeur son Maître ne lui eût pas  
donné ce caractère. Ces *Pacta Conven-  
ta* consistoient en 30. Articles, parmi  
lesquels il y en eût un qu'on jugea à  
propos de tenir secret. Ces Articles  
influent si fort sur la suite de cette  
Histoire & ils donnèrent matière à  
tant de disputes, qu'il est nécessaire  
de les mettre ici sous les yeux du  
Lecteur: Il y verra combien ils dif-  
fé-

fèrent des offres que l'Electeur avoit  
fait faire avant la Proclamation. 1697.

„ ART. I. Le Royaume de Po-  
„ logne sera conservé dans le droit  
„ de pouvoir élire son Souverain,  
„ sans qu'il puisse jamais devenir hé-  
„ réditaire.

*Pacta con-  
venta si-  
gnez par  
le Cheva-  
lier Flem-  
ming.*

„ II. Aucun Roi ne sera élu, qui  
„ ne soit attaché à l'Eglise Catholi-  
„ que Romaine, & qui ne jure de  
„ perséverer constamment dans cette  
„ communion.

„ III. La liberté de conscience  
„ demeurera dans son entier, &  
„ pour ce qui concerne la Religion  
„ Grecque, on en traitera dans le  
„ tems du Couronnement.

„ IV. Il ne sera pris aucun pré-  
„ sent de ceux qui sollicitent quel-  
„ ques Charges ou Starosties.

„ V. La Reine ne se mêlera d'au-  
„ cunes affaires.

„ VI. Par rapport à l'administra-  
„ tion des affaires militaires, on sui-  
„ vra l'exemple des Rois Uladislas  
„ IV. & Jean Casimir.

„ VII. Les alliances seront renou-  
„ vellées.

„ VIII.

1697. „ VIII. On tâchera de recouvrer  
 „ l'Ukraine & de conclurre une  
 „ Paix perpetuelle avec les Moscovi-  
 „ tes.  
 „ IX. Les Revenus des Monnoies  
 „ ne seront point employez au profit  
 „ particulier du Roi, & l'on n'en  
 „ frappera point sans le consentement  
 „ de la République.  
 „ X. On n'introduira aucunes  
 „ Troupes étrangères dans le Royau-  
 „ me, sans la participation de la Ré-  
 „ publique.  
 „ XI. On n'employera dans les  
 „ Ambassades, que des Gentilshom-  
 „ mes bien établis.  
 „ XII. Personne ne pourra ac-  
 „ querir le droit de naturalité, à  
 „ moins qu'il n'ait rendu des ser-  
 „ vices importants à la Républi-  
 „ que.  
 „ XIII. Personne ne pourra non  
 „ plus obtenir l'administration de  
 „ l'Oeconomie Royale, s'il n'a ren-  
 „ du de grands services à la Cou-  
 „ ronne.  
 „ XIV. Personne ne pourra enco-  
 „ re, quand même les Sénateurs y don-

1697.  
 „ donneroient leur consentement,  
 „ jouir des petits revenus de la Cou-  
 „ ronne, sans l'approbation de la  
 „ République.  
 „ XV. Nul ne sera revêtu de deux  
 „ Charges considérables, telles que  
 „ sont celles de Marechal & de Gé-  
 „ néral. Mais ceux qui possèdent  
 „ présentement les charges conti-  
 „ nueront de les exercer & de jouir  
 „ des revenus, sans qu'il en soit rien  
 „ diminué.  
 „ XVI. L'Ordre qu'on a cou-  
 „ tume de suivre dans l'administra-  
 „ tion de la Justice, sera conservé en  
 „ son entier.  
 „ XVII. Quand on aura repris  
 „ Kaminiek, le Roi le fera fortifier à  
 „ ses dépens; mais la République  
 „ l'entretiendra dans la suite.  
 „ XVIII. La Cour & les Gar-  
 „ des du Roi seront composez de  
 „ sujets natifs du Royaume.  
 „ XIX. Si le Roi vient à se ma-  
 „ rier, il prendra le sentiment des  
 „ Sénateurs sur le choix de son Epou-  
 „ se: S'il la prend hors du Royau-  
 „ me, elle ne pourra avoir dans sa  
 Tome I. I Cour

1697. „ Cour que six personnes Etrangé-  
 „ res.  
 „ XX. On n'employera que les  
 „ langues Latine & Polonoise dans  
 „ les Lettres & dans les Ordres du  
 „ Roi.  
 „ XXI. On observera dans les Ju-  
 „ gemens nommez *Posturalia*, les  
 „ loix appellées *Pacta Henricea*; &  
 „ lors qu'il y aura quelque difficulté,  
 „ on les réglera de l'avis des Conseil-  
 „ lers Assésseurs.  
 „ XXII. On terminera au plutôt  
 „ les différens qui sont dans. . . .  
 „ XXIII. On n'introduira aucune  
 „ nouvelle ceconomie à la table du  
 „ Roi, & l'on observera exactement  
 „ l'ancienne.  
 „ XXIV. Les Places vacantes  
 „ hors le tems des Diètes seront  
 „ remplies dans six semaines.  
 „ XXV. On réglera tellement les  
 „ Milices à la Diète du prochain  
 „ Couronnement, qu'on n'aura pas  
 „ besoin de Troupes étrangères; &  
 „ l'on fera observer exactement la  
 „ Discipline militaire.  
 „ XXVI. Le sel sera taxé & par-  
 „ tagé

- „ tagé dans tous les Palatinats selon 1697  
 „ l'ancienne coutume.  
 „ XXVII. Tout Gentilhomme  
 „ aura la franchise du sel & des mi-  
 „ nes.  
 „ XXVIII. Les anciennes liber-  
 „ tez des Palatinats demeureront in-  
 „ violables.  
 „ XXIX. On retablira les Réga-  
 „ les, dans les endroits où elles ont  
 „ été abolies.  
 „ XXX. Tous les Privilèges qui  
 „ appartiennent aux Universitez de  
 „ Cracovie & des autres Villes, tant  
 „ Ecclésiastiques que séculières, de  
 „ même que tous les Articles qui ont  
 „ été promis sous ferment au Cou-  
 „ ronnement des Rois Henri, Etien-  
 „ ne, Sigismond, Uladiflas, Jean-Ca-  
 „ simir & autres, seront renouvellez  
 „ à cette Election; & si on les viole,  
 „ les Habitans de Pologne & de Li-  
 „ thuanie seront libres & dégagez  
 „ de leur obéissance “.  
 „ On murmura beaucoup contre l'E-  
 „ vêque de Cujavie, parce qu'il avoit  
 „ reçu en présence du St. Sacrement
- I 2 expo-

Defor-  
 dies causez  
 par cette  
 Signature.

1697. exposé, le serment d'un Envoyé qui étoit Calviniste. Jaques Halecki Veneur de Podlachie, & Martin Grazewski Sous-chambellan de Wilna s'opposèrent envain à cet Acte. On tira le sabre contre ces deux Gentilshommes; & le Prélat, à ce qu'on dit, au lieu d'empêcher le désordre, crioit: *Tuez, tuez*. Le Nonce eut assez de force pour blâmer en public un pareil scandale; mais comme il étoit entièrement dans les intérêts de l'Electeur, il n'eut garde de demander aucune satisfaction.

Difficulté à dire laquelle des deux Elections étoit légitime.

Cette double Election qui donnoit deux Rois à la Pologne, bien loin de terminer la dispute, laissoit la Couronne indécise entre les deux Compétiteurs. Si on s'en rapportoit aux Relations différentes qui furent publiées dans le tems, il ne seroit pas facile de dire laquelle des deux Elections étoit légitime, ni même de quel côté se trouvoit le grand nombre, tant les divers Ecrivains ont pris de plaisir à déguiser de part & d'autre, pour raconter les choses à l'avan-

l'avantage de celui des deux Princes 1697. pour lequel ils s'interessoit. Les Relations qui venoient des Partisans du Prince de Conti marquoient, que ce Prince avoit été élu par vingt-huit Palatinats; au lieu que l'Electeur de Saxe n'avoit été nommé que par quatre, avec lesquels se trouvoient quelques Sénateurs & quelques Castelans. Les Partisans de l'Electeur avoient au contraire, que le Prince de Conti n'avoit été nommé que par quatre-vingts Enseignes, & que l'Electeur avoit eu les suffrages de cent cinquante; mais que le Primat avoit proclamé le Prince de Conti, avant que d'avoir recueilli toutes les voix. Cependant si l'on fait attention au billet de l'Evêque de Cujavie au Primat, & si on regarde le tems où ce billet fut écrit, la question semble décidée. Il paroît d'ailleurs qu'il y eût des nullitez dans la proclamation de l'Electeur de Saxe: Celle d'avoir été faite par un Evêque, n'étoit pas sans doute la moindre: du moins il est constant qu'elle étoit

134 HISTOIRE DE POLOGNE.

1697. contre les Loix. Mais ce n'étoit ni la validité, ni la nullité, qui devoit décider, comme on va le voir dans le Livre suivant.



H I S.



HISTOIRE  
DE  
POLOGNE  
SOUS LE REGNE  
D'AUGUSTE II.

LIVRE II.



Les deux Partis qu'entretenoit la double Proclamation, prirent chacun des mesures pour soutenir ce qu'ils avoient fait. Il falloit décider auquel de deux Elus on donneroit la Couronne. Pour cet effet l'une & l'autre Faction eurent des Conférences ensemble, & les commencèrent dès le 28. Les principaux Seigneurs de la Republique y assistèrent de part

1697.  
Les deux Partis cherchent à soutenir la double Election.

I 4

&

1697. & d'autre. Georges Albert Denohoff, Evêque de Przemislie & Grand Chancelier de la Couronne, en fit l'ouverture par un discours, qui ne fut pas également approuvé des deux Partis.

Après ce discours on nomma des Députés des deux côtes. Ceux du Parti du Prince de Conti demandèrent, que suivant les Loix les deux Compétiteurs n'entraissent point dans le Royaume, n'y envoyassent point de Troupes, ne se faussent d'aucune Place, & ne prétendissent point au Couronnement, avant que la République assemblée dans une seconde Diète, eût décidé lequel des Prétendants devoit monter sur le trône. Mais comme les Partisans de Saxe vouloient profiter de l'absence & de l'éloignement du Prince de Conti & de l'arrivée prochaine de l'Electeur, ils ne répondirent à la proposition de leurs Adversaires, que par un refus absolu. Les François, dirent-ils, cherchent à gagner du tems & les Saxons n'en veulent point perdre. La Conférence se

se trouva rompuë par là le 5. de Juillet. 1697.

Le Primat avoit été l'Auteur de l'avis, pour renvoyer à une seconde Diète la décision du différent. Quand il vit son projet échoué, il écrivit à l'Electeur de Saxe, que la Diète avoit élu d'un consentement presque unanime *Le Sérénissime Prince François-Louis de Bourbon, Prince de Conti.* Mais que comme le foible parti, qui s'y opposoit, & qui se trouvoit appuyé par trois des Généraux de l'Armée de la Couronne, méprisant les droits de la Nation & l'autorité Primatiale, qui seule devoit être reconnuë dans un Interrègne, présuinoit illégitimement de faire valoir l'Éction qu'il avoit faite en faveur de l'Electeur, il se trouvoit obligé de lui déclarer, que ce n'étoit, ni n'avoit été l'intention de la République de le charger du gouvernement pénible d'un Royaume, pendant qu'il étoit si glorieusement occupé contre l'Ennemi commun de la Chrétienté. Il ajoutoit: Nous supplions donc très instamment Votre

Lettre du  
Primat à  
l'Electeur  
de Saxe.



1697. Alteſſe Electorale, de ne pas prendre pour un conſentement unanime cette nomination faite par un petit nombre; & nous la conjurons par cette généroſité, qui lui eſt ſi naturelle, & par la qualité de voiſin, de ne point troubler notre libre élection; mais de nous laiſſer en repos avec nôtre Roi; & d'être perſuadée, qu'elle ne pourra tirer aucun avantage, ni du conſentement, ni de l'aſſiſtance de nos trois Généraux, &c.

Qui reſuſe  
de la recevoir.

Il eſt aiſé de juger que l'Electeur de Saxe ne fut pas tenté de déſérer ni aux prières ni aux remonſtrances du Primat. Il ne voulut pas même recevoir ſa lettre, ſous prétexte qu'elle ne lui donnoit pas le titre de Majeſté, titre qu'il prétendoit qu'on ne lui pouvoit reſuſer, depuis qu'il avoit reçu la nouvelle de ſon Election.

Le Primat  
écrit à  
l'Empereur  
& à l'Electeur  
de Brande-  
bourg.

Le Primat écrivit avec auſſi peu de ſuccès à l'Empereur & à l'Electeur de Brandebourg. Il avoit informé ſimplement ces deux Princes de l'Electión du Prince de Conti, aſſurant qu'il entretiendroit les Traitez con-

conclus avec Eux. L'Electeur fit 1697.  
réponſe, qu'il ne voyoit qu'avec peine la diviſion de la République; & pour marquer combien il y étoit ſenſible, il offroit ſa médiation pour terminer le différent. L'Empereur ſ'expliqua plus clairement ſur l'affaire de l'Electión: (\*) „ Il ne nous appar-  
„ tient pas, diſoit-il, de donner  
„ conſeil à Monsieur le Cardinal &  
„ aux autres Nobles Polonois; ce-  
„ pendant nous ſouhaiterions qu'ils  
„ reconnoiſſent le Roi de Pologne,  
„ (il entendoit l'Electeur de Saxe)  
„ puisſque c'eſt une néceſſité “.

Le peu d'apparence qu'il y avoit de retabliſſer l'union, obligea le Primat de faire propoſer ſous main, que l'on procédât à une nouvelle Election. Ceux qui n'avoient embrasſé aucun Parti, ou qui n'étoient pas fortement attachez à celui qu'ils avoient embrasſé, donnèrent volontiers les mains

Propoſitions qu'il  
fait faire  
au Parti opoſé.

(\*) *Non noſtrum eſt dare conſilium Domino Cardinali & aliis Nobilibus Polonis; tamen optaremus ut amici fierent Regis Polonia, quando quidem aliter fieri non poſſeſt.*

1697. mains à cette proposition. Ils se flattoient que ce seroit un moyen pour prévenir les suites funestes d'une division contraire aux intérêts de la République. Mais ce nouvel expédient ayant été rejetté par les Partisans de l'Electeur de Saxe, la Diète se sépara enfin le 11. de Juillet, sans avoir rien pu décider sur la double élection.

La Scission devient entière dans le Royau me.

La Scission ne pouvoit pas être mieux marquée. Dans les Palatinats qui avoient proclamé le Prince de Conti, tout se faisoit au nom de ce Prince; & dans ceux qui avoient nommé l'Electeur de Saxe, tout se faisoit pareillement en son nom. D'autre part chaque Parti, à l'envi l'un de l'autre, travailloit à maintenir son élection. Lorsque le Cardinal Primat convoqua la Diète de Confirmation, qu'il fixa au 26. du mois d'Août suivant; de son côté l'Evêque de Cujavie, indiqua le Couronnement de l'Electeur au 15. de Septembre, & les Diètes qui le devoient précéder au 6. d'Août.

Ces mesures des Partisans de Saxe obli-

obligèrent la Faction contraire à 1697. publier le 25. de Mai, une Protestation solennelle contre la nomination de l'Electeur de Saxe, faite par l'Evêque de Cujavie, au mépris des Loix du Royaume, sans le consentement de la République & au préjudice des droits du Primat. On tâchoit principalement de rendre suspecte la conversion de l'Electeur; & l'on ajoutoit que les *Pacta conventa*, que ce Prince avoit jurez, avoient été dressés sans autorité par le Chevalier Flemming. Quant aux Partisans du Prince, on les accusoit d'avoir pris ensemble avec quelques Sénateurs des mesures pour troubler l'Etat; d'avoir semé la division dans plusieurs Palatinats; d'avoir empêché par promesses, ou par menaces, plusieurs Seigneurs de se joindre au parti bien intentionné; d'avoir protégé ouvertement les auteurs & les promoteurs de la Confédération de l'Armée, en s'opposant à la recherche qui en devoit être faite. Enfin après avoir relevé fort au long tous les défauts qui se trouvoient dans la nomination de l'E-

Protestation des Partisans du Prince de Conti.

1697. l'Electeur ils protestoient de nullité & d'invalidité contre son élection.

Seigneurs  
par qui elle  
fut si-  
gnée.

Cette Protestation fut datée du 25. de Juillet, & faite pardevant les Officiers du Palatinat de Rawa, sur le refus que les Officiers de Varsovie avoient fait de la recevoir. Uladislas Krosnouws & Alexandre Magnuski, Nonces du Palatinat de Lencicie, furent chargez de cet Acte. Ils protestèrent, tant en leur nom, qu'en celui du Cardinal Radziewski, Archevêque de Gnesne, Primat du Royaume, de l'Archevêque de Leopold, de plusieurs autres Evêques, de Casimir Jean Sapicha, Palatin de Wilna, Grand Général de Lithuanie, d'Adrien Sieniauwski Palatin de Belts, de Wladislas Pziemski Castelan de Calisch, d'Alexandre Felix Lipski Castelan de Siradie & de plusieurs autres Palatins, Castellans, Officiers & Nonces: contre Stanislas Jablonowski, Castelan de Cracovie & Felix Potoski, Palatin de la même Ville; le premier Grand Général; les deux autres petits Généraux de la Couronne; Joseph Sluzka Castelan

telan de Wilna & petit Général de 1697. Lithuanie, Stanislas Dabske Evêque de Cujavie & autres Sénateurs & Officiers leurs Adhérens.

Il y avoit encore tout à espérer pour le Prince de Conti, s'il se fût hâté de venir, & s'il eût envoyé son argent. Ces deux choses auroient donné un grand poids à son Parti; mais il tarda trop, & on ne vit point paroître ses remises. Ses amis se refroidirent. Quelques-uns gagnés par l'argent de Saxe l'abandonnèrent; d'autres plus constans déclarèrent à l'Abbé de Polignac, qu'ils ne pouvoient attendre l'effet de ses promesses, que jusqu'au 31. de Juillet; & que les Seigneurs, qui avoient signé l'Acte de l'Electioin, ne s'engageoient à persévérer dans leurs engagemens que jusqu'à ce tems-là.

Fautes du  
Prince de  
Conti.

L'Ambassadeur de France avoit déjà dépêché deux Couriers. Mais le premier avoit tout gâté, en ajoutant des particularités qui n'étoient pas contenues dans ses instructions. Quand on l'interrogea sur la Scission, pour rendre moins désagréable la nou-

Ce qui y  
donna  
lieu.

1697. nouvelle qu'il apportoit, il dit qu'il n'y avoit rien à craindre, & que peut-être à l'heure qu'il parloit, la division étoit appaisée. Le Prince de Conti ayant demandé s'il devoit se presser, ce Courier mal-habile lui dit, qu'il pouvoit en toute sûreté attendre l'Ambassade que la République devoit lui envoyer; il ajouta qu'il n'y avoit aucune apparence, que le Parti de Saxe pût se soutenir long-tems.

Erreur où  
tombe la  
Cour de  
France.

On comptoit à la Cour de France sur cette nouvelle, comme sur une chose sûre. Mais les choses changèrent de face le lendemain, lorsqu'on reçut la copie de la lettre que l'Electeur de Saxe écrivoit à son Ministre à la Haye, pour lui faire part de son Election. On fut étonné de voir qu'il n'y étoit fait aucune mention de l'Electio[n] du Prince de Conti. Quelques lettres venues de Dantzic, augmentèrent encore l'étonnement. On ne savoit que penser de ces nouvelles, & l'on attendoit avec impatience les Ambassadeurs que le premier Courier disoit toujours devoir venir, quoique person-

personne ne l'eût chargé de cette 1697.  
Commission.

Le second Courier arriva à la Cour de France le 16. de Juillet. Il apprit tout le détail de la Scission; représenta combien la présence du Prince étoit nécessaire; il dit nettement qu'il ne falloit pas attendre une Ambassade, parce que la guerre la rendoit comme impossible. Le fait étant ainsi débrouillé, le Prince se prépara à partir. Cependant par une certaine bienfiance, il crut devoir attendre, que le Cardinal Primat lui eût du moins notifié son Election. Ainsi le troisième Courier, dépêché le 18. de Juillet, & qui n'arriva cependant que le 9. d'Aout, trouva encore le Prince à Paris. Il apporta une lettre du Primat, avec l'Acte d'Electio[n] signé par le Prélat, par l'Archevêque de Léopold & par les autres Evêques du Parti de France, à l'exception de celui de Cracovie, qui s'étoit absenté, sous prétexte de son grand âge. Les Grands Officiers de la Couronne & de Lithuanie, les Palatinats & les Castellans, avoient

Elle est  
desabusée.

1697. aussi signé cet Acte, à la reserve du Grand Maréchal Lubomirski, qui se tint neutre, & du Vice-Chancelier Tarlo, qui s'étoit donné à l'Electeur de Saxe.

Les retar-  
demens du  
Prince de  
Conti  
lui sont  
préjudicia-  
bles.

Mais comme le terme fatal du 31. de Juillet étoit passé, le Prince jugea qu'il hazareroit trop, s'il se mettoit en chemin. Il résolut d'attendre encore de nouveaux éclaircissmens, qui décidassent de l'incertitude de tant de circonstances embrouillées. Cependant il étoit encore tems de partir & d'envoyer les remises : l'événement le prouva. Il parut que la briéveté du terme, que l'on avoit fixé à l'Abbé de Polignac, n'étoit qu'une menace, pour faire hâter le départ du Prince de Conti & l'envoi de son argent. Le zèle de ses Partisans s'échauffa quand ils apprirent, que l'Electeur de Saxe entroit dans le Royaume, & prenoit des mesures pour s'assurer la Couronne par la force. Leur attachement aux intérêts du Prince de Conti alla au delà de tout ce qu'il pouvoit espérer. S'ils ne réussirent pas, la faute n'en put tomber que sur

sur le peu de diligence du Prince & sur le peu de vigueur du Primat. 1697.

L'Abbé de Polignac & l'Abbé de Châteauneuf n'eurent rien à se reprocher. Ils firent les derniers efforts pour animer ceux qu'ils voyoient attachez aux intérêts de la France, & pour rassurer ceux qui auroient pu se décourager, ou que leurs Adversaires cherchoient à leur débaucher. Une circonstance particulière favorisa les soins qu'ils se donnoient, en leur faisant gagner du tems; ce qui étoit leur seule ressource. L'Electeur de Brandebourg, comme nous l'avons vu, par sa réponse à la lettre du Primat avoit offert sa médiation. L'esperance de trouver quelque bénéfice dans la durée de la Négociation, autant que le respect du à un Prince voisin, avoit fait accepter ses offres : On en vint même à tenir des Conférences.

Efforts des  
Ministres  
de France.

Elles commencerent le 9. d'Août. L'Electeur de Saxe y fit proposer des conditions, qui montroient combien il étoit éloigné de vouloir mettre ses prétensions en compromis. On

Conféren-  
ces entre  
les deux  
Partis.

1697. demanda premièrement en son nom, que l'on ne tint point la Diète de confirmation; ou si on ne jugeoit pas à propos de la revoquer, que le Primat s'obligeât par écrit d'y nommer l'Electeur au lieu du Prince de Conti. En second lieu on vouloit que le Primat publiât des Universaux, pour la convocation des petites Diètes, qui devoient précéder celle du Couronnement: A ces conditions le Prince promettoit de ne point se faire couronner par l'Evêque de Cujavie, de ne prendre la datte de son Election, que du jour qu'elle auroit été confirmée par la Diète; de signer des *Pacta conventa*, tels qu'on voudroit les exiger, & de payer comptant aux Chefs & Seigneurs du Parti opposé, une somme de huit cens quatre vingt-douze mille Ecus qu'il partageroient entre eux comme ils jugeroient à propos.

La reponse qui fut faite à ces offres par le parti opposé, ne faisoit pas connoître qu'il fût fort découragé. Le 15. d'Aout le Cardinal Primat fit donner par écrit au Ministre de ce Prin-

1697. Prince la reponse à diverses propositions qu'il avoit faites. Il y déclaroit, tant en son nom, qu'en celui des Seigneurs qui soutenoient l'Electio du Prince de Conti, que l'opposition qu'on formoit à la nomination de l'Electeur de Saxe, ne venoit d'aucune aversion pour sa personne; qu'ils respectoient sa naissance & ses autres belles qualités; mais qu'elle étoit fondée sur le zele pour la Religion Catholique, pour laquelle ils étoient prêts de verser leur sang, aussi bien que pour la conservation de leur liberté; au lieu que le Parti opposé n'obmettoit rien tous les jours, pour renverser les Loix du Royaume. Dans un autre endroit, ils representoient que les loix fondamentales de l'Etat demandoient, que non seulement le Roi, mais aussi la Reine son Epouse fissent profession de la Religion Catholique avant le Couronnement: deux conditions que l'Electeur avoit promises avant la nomination & depuis par son Ambassadeur, lorsqu'il avoit juré les *Pacta conventa*, sous peine de nullité d'Electio; mais que quoi qu'ils

1697. qu'ils voulussent bien croire sincère, la conversion de ce Prince, il étoit néanmoins certain, que l'Electrice persistoit dans la Religion Calviniste; qu'ainsi ils ne pouvoient en conscience consentir au couronnement du Mari. Ils ajoutoit à ces représentations diverses demandes, entre autres: Que l'Electeur sortît du Royaume avec ses Troupes; qu'il envoyât de la frontière demander la Couronne à la Diète de confirmation, qu'il donnât de nouvelles preuves de sa Conversion; qu'il renouvelât son abjuration en présence des Evêques qui n'étoient pas de son parti; que l'Electrice son épouse en fit autant; & qu'il renoncât à l'Acte de sa Nomination, &c. moyennant l'exécution de tous ces points & des offres qu'il avoit faites lui-même, on lui promettoit de mettre de nouveau l'affaire de l'Electron en délibération, de ne plus le regarder comme Usurpateur; mais comme un légitime Candidat, pour qui la Noblesse auroit toutes sortes d'égards.

Cette confiance que l'on témoi-  
gnoit

gnoit des deux côtez n'étoit pas sans fondement. Ce qui s'étoit passé dans plusieurs Diètes, que l'Evêque de Cujavie avoit indiquées au 6 d'Aout, étoit un motif d'encouragement pour les Partisans du Prince de Conti. On n'y avoit pas fait grand cas des Lettres du Prélat. La plupart des Gentilshommes ne s'y étoient attachés, qu'à faire voir la nullité de l'Electron de Saxe, & l'irrégularité de ses démarches, & n'avoient pas voulu nommer des Députez pour son couronnement. La Diète de Sroda avoit poussé les choses plus loin. Les Palatinats qui la composent avoient fait une Confédération, déclaré la guerre à l'Electeur, & choisi pour leur Général le Castelan de Kalisch & pour Maréchal Radomicki. Les Palatinats de Lencicie & de Rava étoient aussi entrez dans cette Confédération. D'ailleurs un Courier avoit apporté au Primat une lettre du Prince de Conti. Ce Prince, après avoir témoigné sa reconnoissance du choix que la République avoit fait de sa personne, l'assuroit de la résolution

1697.  
Confiance  
des Parti-  
sans du  
Prince de  
Conti.

1697.

où il étoit de venir se mettre à la tête des Troupes, & de répandre son sang pour la liberté aussi-tôt qu'il auroit reçu les nouvelles qu'il attendoit. Cette lettre étoit datée du 1. d'Août. On voyoit que le Prince n'avoit pas encore reçu l'Acte de son Election, dont on avoit chargé le troisième Courier. Mais on avoit lieu de croire, que cet Acte lui avoit été remis peu de jours après la date de sa lettre. C'en étoit assez pour relever le courage & pour donner des espérances.

On envoie  
une Ambassade offrir la  
Couronne  
à l'Electeur.

De son côté l'Electeur de Saxe qui se voyoit dans le Royaume à la tête d'un Corps de Troupes, attendoit tout de sa présence, de son argent, & de l'appui de ses Partisans. Peu de jours après l'Election, l'Evêque de Cujavie lui avoit envoyé une Ambassade, pour lui offrir la Couronne. Le 3. de Juillet les Députez arrivèrent à Tarnowitz, au nombre de plus de 60. & avec une suite de quelques mille chevaux. Ils y trouvèrent l'Electeur, que trois des principaux Députés haranguèrent: l'un au nom

1697.

nom de la Pologne; l'autre au nom de la Lithuanie, & le troisième au nom de la Noblesse.

Les Députez après avoir été admis à baiser la main de l'Electeur, furent régalez à une table séparée, pendant qu'il mangeoit à une table plus élevée avec l'Evêque de Passau, Ambassadeur de l'Empereur. On dit que le Palatin de Volhinie, qui avoit harangué ce Prince au nom de la Pologne, choqué de ne pas manger à la table de ce Prince, commença à se condamner lui-même du discours qu'il avoit prononcé; & qu'il s'imagina s'être attiré ce mépris par des paroles qui sentoient la flatterie & la bassesse. En effet ce fut le jugement que tout le monde porta de ce discours. On étoit étonné d'entendre de la bouche d'un Seigneur Polonois des expressions pareilles à celles que le Palatin de Volhinie employa: „ Votre Majesté  
„ disoit-il, a triomphé des Turcs;  
„ triomphez des cœurs des Polonois;  
„ que ces mains accoutumées à vain-  
„ cre les Infidèles, reçoivent la Cou-  
„ ronne que nous lui offrons. Ce

Reception  
de cette  
Ambassa-  
de.

Harangue  
du premier  
Ambassa-  
deur.

K 5

Peu-



1697. „ Peuple qui vous donne ses suffrages  
 „ les donne à un Prince, que Rome  
 „ regarde comme son défenseur, &  
 „ la Chrétienté comme son rempart,  
 „ à un Prince que son expérience,  
 „ son habileté, ses exploits & tant de  
 „ victoires ne peuvent que faire esti-  
 „ mer de toute la terre...“ Il con-  
 „ tinuoit ainsi : „ En abandonnant les  
 „ erreurs de votre Patrie, vous avez  
 „ trouvé des Couronnes chez les E-  
 „ trangers. Dieu vous a ouvert le  
 „ cœur par son esprit & nous vous  
 „ ouvrons la porte de notre Etat.  
 „ Il s'est présenté plusieurs Candi-  
 „ dats, Princes excellens & de grand  
 „ mérite, qui aspiroient à la Cou-  
 „ ronne de Pologne, depuis qu'elle  
 „ étoit privée de son Roi. Mais il  
 „ n'y en a eu aucun, qui ait entraî-  
 „ né Dieu après lui dans le combat.  
 „ Vous êtes le seul qui avez com-  
 „ mencé avec le Seigneur... Nous  
 „ ignorions „ disoit-il plus bas „ si  
 „ vous vouliez être Roi, ou si vous  
 „ le feriez. Vous l'étiez néanmoins,  
 „ & vous même vous l'ignoriez.  
 „ C'est en cela que consiste le vérita-  
 ble

„ ble bonheur de meriter d'être 1697.  
 „ heureux & de ne savoir pas qu'on  
 „ l'est....“ Il poursuivoit ainsi :  
 „ On lit aujourd'hui dans les yeux du  
 „ Peuple, que le Ciel est devenu  
 „ serein par un effet de la Providen-  
 „ ce divine, qui a voulu presider au  
 „ milieu de nous. Ainsi nôtre Ré-  
 „ publique, aujourd'hui la vôtre,  
 „ dont la renommée est si étendue,  
 „ vous vénère, vous chérit de tou-  
 „ tes ses affections, & vous désire,  
 „ comme celui qu'elle a élu pour son  
 „ Roi, ou plutôt comme celui, que  
 „ Dieu lui même a élu, & que nous  
 „ recevons d'une franche volon-  
 „ té....“ Il ajoutoit : „ Venez  
 „ donc, Prince beni, puisque Dieu  
 „ l'a ainsi décrété, puisque la Polo-  
 „ gne le souhaite si ardemment,  
 „ puisque Rome s'en réjouit, puis-  
 „ que l'Allemagne l'approuve, puisque  
 „ l'Europe y applaudit, puisqu'en  
 „ un mot, tout le monde, si vous  
 „ en exceptez les Barbares, en jette  
 „ des cris de réjouissance. La Chré-  
 „ tienté vous prépare une renom-  
 „ mée immortelle; la Renommée,  
 cent

1697. „ cent bouches; l'Asie ses dépouil-  
 „ les & la Pologne une Couronne  
 „ environnée de lauriers... “. Il fi-  
 „ nissoit en disant : „ Nous benirons ce  
 „ que nous avons vu : nous public-  
 „ rons ce que vous êtes , & quelles  
 „ sont les espérances que nous devons  
 „ fonder sur un aussi grand Prince.  
 „ Enfin nous annoncerons vôtre  
 „ gloire parmi les Nations ; & toute  
 „ la terre sera remplie de vôtre Ma-  
 „ jesté “.

Qui est  
 nommé  
 Général  
 des Trou-  
 pes de l'E-  
 lecteur.

Après le repas on se rendit au Camp  
 des Saxons, où l'Electeur consola un  
 peu le Palatin de Volhinie, en le  
 nommant Général de ses Troupes.  
 Ce Prince partit le 25. de Tarnowitz  
 & arriva le lendemain à Pickari. Il  
 y renouvela le 27. son abjuration  
 dans l'Eglise des Jesuites, entre les  
 mains de l'Evêque de Samogitie, il  
 assista à la Messe de ce Prélat & com-  
 munita de ses mains. Vers la fin de  
 la Messe il jura les *Pañta conventa* :  
 après quoi on chanta le *Tè Deum*. Le  
 28. il régala l'Ambassadeur de l'Em-  
 pereur & les principaux Seigneurs de  
 la Députation, dans un Château de  
 l'Evê-

l'Evêque de Cracovie. Un assez grand nombre de Gentils-hommes é-  
 tant venus le complimenter dans ce  
 lieu ; il leur fit un accueil gracieux ; il  
 les traita de chers & de bons amis,  
 & il leur dit : „ Vous m'avez élu  
 „ pour votre Roi ; vous m'êtes ve-  
 „ nus présenter la Couronne, & vous  
 „ m'avez amené ici : j'y suis venu ;  
 „ j'ai quitté mes Etats & ma Patrie  
 „ pour l'amour de vous, non dans le  
 „ dessein de vous être à charge ; mais  
 „ pour apporter avec moi l'abondan-  
 „ ce, mes richesses, mes forces &  
 „ tout ce qui dépendra de moi ; pour  
 „ augmenter, autant qu'il me sera pos-  
 „ sible, la gloire & l'honneur de vo-  
 „ tre Nation, en combattant les En-  
 „ nemis du Royaume & sur-tout  
 „ l'Ennemi de la Chrétienté “. Ce  
 Prince les assura de plus que son  
 épée ne seroit employée, que pour  
 maintenir leur liberté & l'autorité  
 dont on l'avoit revêtu.

Discours  
 de ce Prin-  
 ce à la No-  
 blese.

Le 29. on continua la marche vers  
 Cracovie & le 31. l'Electeur arriva  
 aux portes de cette Ville. Il ne ju-  
 gea pas à propos d'y entrer. Il s'ar-  
 rêta dans la maison royale de Lob-  
 zow,

Il s'appro-  
 che de Cra-  
 covie.

1697. zow, située dans le Fauxbourg. François Lubomirski, Staroste d'Olsztyn qui y demuroit depuis quelques tems, fut obligé d'en sortir, ne se trouvant pas assez fort pour en disputer la possession. Il le fut néanmoins suffisamment pour rompre la petite Diète du Palatinat de Cracovie, & eut assez de fermeté pour retourner dans cette Capitale, avec la Noblesse, sans voir l'Electeur. Il prit de-là la route de Varsovie, où il rassura par ses discours les Partisans du Prince de Conti, qui étoient allarmez de savoir que l'Electeur étoit à Cracovie: Pouvez-vous bien, leur dit-il, avoir peur de loin, quand vous savez que mes amis ni moi n'avons eu aucune crainte, quelque près que nous nous soyons approchez.

Une chose empêchoit l'Electeur d'entrer dans la ville même. Le Comte Wielopolski, qui étoit Gouverneur du Château, refusoit de le rendre, sous prétexte que le devoir de sa Charge l'obligeoit de ne le remettre qu'entre les mains d'un Roi agréé de toute la Noblesse. On le somma en vain : les

me-

menaces ne purent l'intimider. Mais cinq mille écus comptant & un bracelet donné à sa femme, firent évanouir ces vigoureuses résolutions. Après cette conquête l'Electeur entra dans la Capitale, où il tint d'abord un grand Conseil. Les avis y furent partages. Un petit nombre de Seigneurs opinèrent pour aller forcer le Primat & réduire le reste du Royaume, ou du moins pour avancer jusqu'à Varsovie, afin d'empêcher la tenue de la Diète convoquée par le Primat pour le 26. du Mois d'Août : d'autres plus prudens furent d'avis d'attendre l'issue de la Diète, de demeurer cependant dans la Capitale, d'en reparer les fortifications & de les augmenter même autant que la Conjoncture du tems le pourroit permettre. Cet avis fut suivi comme le plus salutaire. Au cas que le Parti opposé prit quelque vigoureuse résolution, on lui ménageoit une retraite facile. Dans un jour il pouvoit se sauver en Silésie, où il se seroit trouvé hors de tout péril.

L'Elec-

1697.

Grand  
Conseil  
qu'il y  
tient.

1697.

Il n'en  
approuve  
pas la réso-  
tion.

L'Electeur fut peut-être le seul qui n'approuva pas cette résolution. Il témoigna qu'il s'attendoit à trouver plus de vigueur dans des personnes qui avoient bien voulu le reconnoître pour leur Souverain. On ne put s'empêcher de donner des éloges à sa fermeté. Pour y répondre en quelque façon on lui dit, qu'il falloit introduire dans le Royaume des Troupes étrangères, gagner par des libéralitez le second Ordre de la Noblesse & envoyer au plutôt payer l'Armée de la Couronne. L'Electeur goûta cet avis. Il regarda sur tout comme quelque chose d'important de mettre l'Armée dans ses intérêts. Pour cet effet il envoya au Castellan de Culm & au Palatin de Cracovie deux millions, pour les distribuer aux Troupes. Przependowski en distribuant cet argent, disoit aux Towarzizs ou Gens d'Armes: „ Vous „ voyez que nous vous donnons „ l'argent, que la France vous a promis “

Il fait distribuer  
deux millions à  
l'Armée.

Fruit de  
les libéralitez.

Ces libéralitez ne pouvoient pas manquer de débaucher une partie  
con-

1697.

considérable de l'Armée. Un certain nombre de Compagnies allèrent trouver l'Electeur, sous la conduite de Potoski grand Veneur de la Couronne. Cependant au grand étonnement de l'Europe, on vit le reste de l'Armée détourner fièrement les yeux de dessus l'argent qui lui étoit offert, & demeurer constamment dans le parti d'un Prince, qui ne lui donnoit que des promesses. En effet douze Commissaires de l'Armée avoient été à Varsovie pendant trois semaines, & au bout de ce tems ils n'avoient pu obtenir, qu'une continuation d'esperances toujours éloignées & de belles paroles qui ne produisoient rien.

Cependant l'Abbé de Polignac se donnoit des mouvemens incroyables, soit pour retenir le reste de l'Armée dans le Parti de la France, soit pour rassurer les Seigneurs Polonois qu'il voyoit tomber dans le découragement. Quoique deux entreprises de cette nature fussent difficiles sans argent, il ne laissa pas d'en venir à bout, & le 24. d'Août il eut la consolation

Mouvements que  
se donne  
l'Ambassadeur de  
France.

Tome I.

L

la-

1697. lation de voir combien ses soins avoient réussi. Les Partisans du Prince de Conti s'assemblèrent ce jour-là au Château de Wiazdow, où ils firent prier l'Ambassadeur de se rendre. Malgré la consternation que causoit l'absence du Prince & le retardement des remises, on ne put s'empêcher de louer les précautions que ce Ministre avoit prises. On l'approuva entre autres d'avoir entre-tenu à ses dépens depuis l'Élection le Régiment d'Infanterie du Palatin de Wilna, pour garder le Pont de bateaux sur la Wistule; ce qui avoit conservé la communication de la Pologne avec la Lithuanie. Mais comme on le voyoit sans ressource depuis qu'il avoit engagé ses pierreries, on lui demanda à quel expédient il croyoit qu'on pouvoit avoir recours, pour se tirer du péril où l'on étoit engagé faute d'argent. L'adroit Ministre ne fut pas embarrassé à répondre. Il proposa deux choses, qui tendoient toutes deux à attacher de plus en plus ses Partisans à la France. La première consistoit à faire une

secon-

Deux propositions qu'il fait.

seconde Proclamation qui confirmât l'Élection du Prince de Conti; l'autre à former une Confédération pour déclarer la guerre à l'Électeur.

1697.

On eut beaucoup de peine à venir sur la première de ses Propositions. Cependant après bien des débats, on arrêta que si, avant le commencement de la Diète, ou même durant sa tenuë, on recevoit des nouvelles qui apprissent le départ du Prince de Conti pour la Pologne, on ne balanceroit pas à faire ce que l'Ambassadeur demandoit; mais que si ce Prince ne venoit point, il valoit mieux supposer la première Élection valable. Dans le fond il n'y avoit pas grand avantage à espérer d'une seconde Proclamation: au contraire, elle eût donné à entendre qu'on l'auroit faite pour rectifier les défauts de la première. Ce qu'il y eut de surprenant, c'est que la seconde proposition, qui étoit d'une toute autre conséquence ne souffrit aucune difficulté. Il fut résolu de faire un Rokozs & de déclarer la

L 2 guerre

La première est rejetée.

La seconde est acceptée.

1697. guerre à l'Electeur, comme à un Usurpateur.

La Diète  
de confir-  
mation  
s'assemble.

Cependant la Diète qui devoit confirmer l'Electon que la République jugeroit la plus conforme aux Loix, s'étoit assemblée. Ces sortes de Diètes s'appellent *Poparcié* dans la Langue du Pays. L'Ouverture s'en fit le 26. d'Août auprès de Varsovie dans le Camp Electoral, par un discours que prononça le Sr. Bielinski, Grand Chambellan de la Couronne & Maréchal de la Diète. Il dit qu'il ne souhaitoit rien tant, que de signaler son zèle pour la République; que dans un peril aussi pressant, si toute la Noblesse vouloit se reunir, il feroit les derniers efforts pour la secourir; mais que sans une Confédération il ne pouvoit se mêler de rien, parce qu'il avoit fait serment d'obeir aux Loix & de n'adhérer à aucun parti. Il fit ensuite de grandes plaintes des violences que commettoient l'Electeur de Saxe & ses Adhérens; particulièrement de ce qu'ils s'étoient saisis de la Ville & du Château de Cracovie: attentat manifeste, s'ecria-t-il, qui met

met la Liberté & la Religion dans un égal danger. 1697.

Il se trouvoit dans cette Assemblée quelques Partisans de l'Electeur; & ils y étoient venus uniquement dans le dessein de rompre la Diète par quelque Protestation. Si-tôt que le Maréchal eût fini son discours, Danowski, Nonce de Wilski, plus hardi que les autres, porta la parole & demanda pourquoi on avoit convoqué la Diète *Poparcié*, puisque la Nation avoit proclamé l'Electeur de Saxe. Il se préparoit à en dire davantage, lorsqu'il vit que plus de six mille Gentilshommes tiroient le sabre. Il connut le péril où il s'étoit témérairement jetté: il chercha son salut dans la fuite. On le poursuivit hors du Camp Electoral: on lui porta divers coups; & il fut laissé comme mort entre les bras de ses amis, qui n'avoient pas osé se mettre en devoir de le défendre. Danowski ne mourut pas de ses blessures, comme quelques-uns l'ont publié: Il guérit; mais il demeura perclus d'une partie de son corps, & défiguré de façon qu'il étoit

Violence  
qu'elle  
exerce en-  
vers les  
partisans  
de l'Electeur  
de  
Saxe.

1697. toit hideux à voir. Tous ceux qui avoient ordre d'appuyer la Protestation de ce Nonce, furent effrayez par le traitement qu'on lui avoit fait. Ils ne soufflérent pas; & dès qu'ils en trouvèrent l'occasion, ils cherchèrent à se sauver.

Discours  
du Primat.

Le Primat fit aussi un Discours, dans lequel il exposa les raisons qui devoient obliger la Diète à soutenir l'Élection du Prince de Conti. Il tâcha de faire voir qu'elle étoit conforme aux loix & avantageuse au bien public & à la sûreté du Royaume. Il fit lire ensuite la lettre que ce Prince lui avoit écrite dans la quelle il déclaroit, que le seul motif du retardement de son départ venoit de ce qu'il n'avoit eu aucune Lettre de la République. Cette même raison l'avoit aussi empêché de prendre le titre de Roi de Pologne; parce que la République avoit seule le droit de le lui donner & de l'appeller dans un Royaume, dont elle l'avoit cru digne d'être le Chef:

„ Ce sont ces nouvelles, disoit ce  
„ Prince, que j'attens avec la der-  
„ nière impatience: après quoi Votre  
Emi-

„ Eminence ne doit point douter  
„ que je ne me rende avec diligence  
„ sur les lieux où mon devoir m'ap-  
„ pelle; & je m'efforcerais de faire  
„ voir à ceux qui m'ont honoré par  
„ un si glorieux choix, que je n'en  
„ suis pas indigne, & les résolutions  
„ dans les quelles je suis d'employer  
„ le reste de ma vie, & de prodiguer  
„ tout mon sang pour l'augmentation  
„ de leur gloire & pour le maintien  
„ de leur liberté “.

Après cette lecture la Diète confirma d'un sentiment unanime l'Élection du Prince de Conti; & chacun promit de la maintenir au péril de sa vie. Le 27. on ne décida rien, parce que l'Abbé de Polignac attendoit des nouvelles qui n'arrivèrent pourtant pas. Ce jour-là le Maréchal demanda ce qu'il falloit répondre à quelques Nonces des Palatinats de Cracovie & de Sandomir, qui prioient, qu'on leur donnât sûreté pour leurs personnes; parce qu'ils craignoient d'être traitez comme le Nonce Danowski. La réponse fut que s'ils venoient se joindre à la Dié-

1697.

L'Élection  
du Prince  
de Conti  
est confir-  
mée.

1697.

te pour la défense de la Religion, des Loix & de la Liberté publique, ils seroient bien reçus; mais que s'ils prétendoient troubler l'Assemblée par des protestations hors de saison, on leur répondroit du même style qu'on avoit répondu au Nonce.

Le Primat propose une Confédération.

Le 28. le Primat, qui voyoit les esprits favorablement disposez pour ses desseins, proposa de faire un Rokoz, ou Confédération Générale. Il représenta d'un côté la liberté opprimée par l'Electeur de Saxe, & la Religion exposée si ce Prince s'emparoit de la Couronne: de l'autre il fit voir la modération du Prince de Conti, qui craignoit de donner la moindre atteinte à la liberté d'une Nation, à qui il vouloit même en épargner le soupçon. Il excusa le retardement de son départ & celui de ses remises, alléguant tantôt l'interception des lettres de change, tantôt les chicanes faites par les Marchans de Dantzik à l'instigation de la Reine.

Elle est résolue.

Le Rokoz fut ainsi résolu pour la défense de la Religion & pour celle de

1697.

de la Liberté. Chacun engagea sa foi, son honneur & sa conscience, pour le maintien de cette Confédération, qu'il promettoit d'entretenir jusqu'à la dernière goutte de son sang, & de ne la rompre, qu'après que la République auroit été rétablie dans ses droits & dans tous ses privilèges. Afin que les choses pussent se faire avec ordre, on choisit pour Maréchal du Conseil Etienne de Rycht Humieniski, Maître d'Hotel de Podolie, & on lui donna pour Conseillers deux Députez de chaque Province. Bielinski lui remit le bâton de commandement, se réservant seulement le droit de présenter le Diplome au Roi légitimement élu; ce qui lui fut accordé.

Pour se conformer à ce qui avoit été pratiqué dans de semblables occasions, on pensa à nommer des Députez du Sénat & de la Noblesse, qui iroient représenter à l'Electeur de Saxe la violation des droits & des libertez de la République. La difficulté étoit de trouver des personnes de résolution, qui voulussent se char-

Difficultez pour la signifier à l'Electeur.

L 5

ger



1697. ger d'une Commission si délicate. A la fin l'Evêque de Kiow tira la Diète d'embaras. Il offrit d'aller à Cracovie, prier l'Electeur de la part du Rokozs, de se retirer sur ses terres, de quitter celles de la République & de ne point permettre le Couronnement résolu par l'Evêque de Cujavie, parce que cette cérémonie seroit regardée comme vaine & de nul effet, de même que tous les Statuts, les Dénonciations, & tous les autres Actes faits durant la Protestation, tant devant qu'après la Scission. Le Prélat se mit en chemin pour exécuter cette Commission, mais ayant appris que les Partisans de l'Electeur se préparoient à lui faire le même traitement, que les Partisans du Prince de Conti avoient fait à Danowski, il jugéa qu'il y auroit de la témérité à s'exposer à un péril évident: ainsi au lieu de continuer sa route, il retourna sur ses pas.

Personne  
ne veut ac-  
cepter le  
Généralat.

Le même jour la Diète nomma le Palatin de Wilna pour Généralissime des forces de la République. Mais

il

il s'excusa d'accepter cet honneur, 1697. jusqu'à ce que les fonds nécessaires pour l'entretien des Troupes fussent arrivez. Le Palatin de Kiow à qui le même emploi fut offert le refusa pour la même cause. Il eût été difficile après cela de trouver quelqu'un, qui eût pu s'en charger. On prit le parti de n'y point nommer. On arrêta que quand le Prince de Conti seroit arrivé, il pourroit disposer de cette Charge, en faveur de qui il jugeroit à propos.

Aussi-tôt que l'Acte de Confédération eut été dressé, le Primat fit renverser le Szopa autrement l'enceinte du Camp de l'Election, afin que le Parti contraire ne pût pas s'y assembler. On somma le 29. le Palatin de Plosko de rendre le Château de Varsovie, dont il étoit Gouverneur. Il fit quelques difficultez. Là-dessus le Palatin de Kiow ordonna qu'on tirât douze piéces de canon de l'Arсенal, & les fit pointer contre l'Hotel de ce Sénateur. La crainte de voir un Palais magnifique réduit en cendres, l'obligea de livrer le

Châ-

On renver-  
se le Szopa.

1697. Château. Le Primat y entra avec une nombreuse suite, & l'on commença d'y tenir les Conseils dans la Sale du Sénat. On y fit la lecture de l'Acte de Confédération. Le Primat le signa le premier : ensuite, le Palatin de Wilna, les autres Sénateurs, les Nonces & les Gentilshommes le signèrent, avec cette clause : *je promets, j'assure & je jure ce que dessus.* Après quoi chacun faisoit le serment *in caput & in animam*, sur sa vie & sur son salut. Un Gentilhomme du Parti de Saxe ayant été reconnu dans la foule, on alloit le jeter par les fenêtres, s'il n'eût eu l'adresse de se débarrasser des mains de ceux qui l'avoient saisi. Il se jetta aux pieds du Primat qui le couvrant de son manteau, lui sauva la vie.

Mouvements que se donnent les Confédérés.

Les jours suivans on convint de plusieurs Articles pour soutenir la Confédération; & il fut résolu qu'on écriroit aux Evêques de Cujavie & de Cracovie, pour les exhorter à ne pas s'exposer au ressentiment de la République, en couronnant l'Electeur

1697. teur de Saxe, car chaque Parti se disoit la République, & s'arrogeoit l'autorité d'agir au nom de toute la nation. En même tems l'Evêque de Kiow & le Castelan Zurnowski furent nommez, pour aller communiquer à l'Armée les résolutions de la Diète & l'exhorter à entrer dans la Confédération. Enfin on pria le Primat de faire expédier les Universaux, pour convoquer la Postpolite au 15. de Septembre, afin que toute la Noblesse marchât en armes contre l'Electeur de Saxe, s'il refusoit de sortir du Royaume.

Dans le fond on pensoit moins à obliger l'Electeur de sortir des terres de la République, qu'à empêcher le Couronnement de ce Prince, que l'on avoit fixé au 15. de Septembre. Les Rois de Pologne sont en droit, aussi-tôt qu'ils sont couronnez, de nommer aux Charges vacantes : il y en avoit un grand nombre à cause de la longueur de l'Interrègne; & l'ambition de bien des personnes étoit flattée par là. Personne ne doutoit que l'Electeur après son couron-

Quel motif faisoit agir.

1697.

ronnement ne fût la distribution de ces charges. On cherchoit à empêcher par la force une cérémonie qui l'eût mis en droit de faire cette distribution. Mais si le parti du Prince de Conti étoit prompt à prendre une résolution vigoureuse, il manquoit d'ardeur pour l'exécuter. D'ailleurs l'Armée de Saxe dans Cracovie, celles de la Couronne & de Lithuanie immobiles faute d'argent, & la difficulté de convoquer la Noblesse par la même raison; tout cela obligea de préférer le parti de la Négociation.

Négocia-  
tion en-  
tamée.

Le Nonce du Pape n'auroit pas été fâché d'être reçu pour arbitre. Mais il s'étoit trop ouvertement déclaré pour l'Electeur contre le Prince de Conti; & quoique, sur les plaintes qui en avoient été faites, il eût eu ordre de garder une exacte neutralité, on n'osoit plus s'y fier. On aima beaucoup mieux accepter la médiation de l'Electeur de Brandebourg, que l'on avoit abandonnée depuis quelques semaines. On nomma des Députés de part & d'autre, & les

les Conférences commencèrent.

Les premières Propositions des Partisans de la France furent semblables à celles sur lesquelles on avoit rompu les premières Conférences. Les secondes Propositions, quoique plus modérées, ne furent pas mieux reçues; on se réduisit à se contenter que l'Electeur différât son Couronnement jusqu'au moins d'Octobre, pour avoir le tems de discuter les trois points capitaux; savoir le licenciement des troupes Allemandes, la conversion de l'Electrice & le moyen de satisfaire le Primat aux droits de qui on avoit donné une si violente atteinte. Il sembla d'abord que l'Electeur goûtoit cet expédient. Pour l'engager à cette démarche, les Chefs du Rokozs avoient offert de donner un Ecrit par lequel ils reconnoitroient ce Prince en qualité de Roi, à condition qu'il ne se feroit point couronner avant le 30. de Septembre. D'un autre côté ces mêmes Seigneurs offroient au Primat un autre Ecrit par lequel ils s'obligeront de ne se séparer jamais de lui, à condition que de sa part il ne

1697.

Proposi-  
tions des  
Partisans de  
la France.

si-

1697. signeroit rien de contraire aux intérêts du Prince de Conti.

Demande  
captieuse  
de l'Electeur.

Le Conseil de l'Electeur ayant délibéré sur ces offres, ne donna pas dans le piège : il résolut de fonder au plutôt le Primat & de lui demander ses offres par écrit. On jugea que s'il les refusoit, ce seroit une preuve qu'elles n'étoient faites que pour gagner du tems; au lieu que s'il accordoit ce qu'on lui demandoit, on pourroit un jour s'en servir contre lui même. La proposition lui fut faite; & il s'excusa de rien signer. Il allegua divers prétextes; entre autres qu'il étoit à propos de convoquer la Noblesse, afin de lui représenter les dispositions, où paroissoit être l'Electeur de contenter la République sur ses griefs.

Ce refus du Primat fit conclure qu'il ne cherchoit qu'à amuser le tapis, pour donner le tems au Prince de Conti d'arriver en Pologne. On fut ravi de voir que les Polonois contre leur coutume préféroient la négociation à la voie des armes; & l'on ne manqua pas de profiter de  
cette

cette disposition si favorable aux intérêts de l'Electeur. Il fut arrêté dans le Conseil de ce Prince que le Couronnement se feroit le 15. de Septembre. On s'y détermina d'autant plus facilement, que plusieurs Seigneurs & Gentilshommes n'attendoient que cette Cérémonie, pour se declarer en faveur de l'Electeur. Quantité d'amis de la France rebutez de ne voir que des promesses qui ne produisoient rien, désiroient le Couronnement: d'autres le souhai- toient dans la seule vuë d'avoir l'esprit en repos, & de n'entendre plus parler d'une affaire dont la longueur les accabloit.

Telle étoit la disposition de la plupart des Partisans de la France; lorsqu'on apprit à Varsovie, que l'Electeur sans s'embarasser des Conférences, qui alloient toujours leur train; bien loin de différer son couronnement, en feroit la Cérémonie le 15. de Septembre; & qu'il avoit fait venir de Dresde ses Equipages & ses Meubles les plus précieux, pour la rendre plus magnifique. En effet ce

Tome I.

M

Prince

1697.

Son couronnement est révolu.

178 HISTOIRE DE POLOGNE

1697. Prince après avoir fait son entrée dans Cracovie selon la coutume, prit des mesures pour avoir les Ornemens Royaux. La difficulté n'étoit pas petite. Ces ornemens étoient gardez dans le Trésor dont huit Officiers avoient les clefs; & de ces huit personnes il y en avoit six dans les intérêts du Prince de Conti. Le Conseil de Saxe résolut de forcer un lieu, qui avoit toujours été sacré. Cependant, pour ne pas paroître violer la Loi, qui défend de forcer le trésor, on s'avisa de faire abattre un pan de la muraille: on entra par la brèche & on se saisit des ornemens, malgré les protestations du Gardien de la Couronne & des Burgraves de Cracovie.

Il fait son entrée dans Cracovie.

Le trésor est forcé.

Difficultez levées.

Il y avoit encore quelques autres difficultez qu'on leva assez aisément. Premièrement le Roi devoit, selon les Loix du Royaume, être Couronné par l'Archevêque de Gnesne, Primate de Pologne: le Conseil de l'Electeur, composé de quatre ou cinq Sénateurs, prit le parti de déclarer l'Archevêché de Gnesne vacant. En se-

SOUS AUGUSTE II. Liv. II. 179

second lieu, le Corps du feu Roi devoit être inhumé avant le couronnement; & l'on n'étoit pas maître de Varsovie, où le corps de ce Prince avoit été laissé en dépôt. On eut encore recours à un expédient: ce fut de faire les obsèques par représentation, dans l'Eglise Cathédrale, & avec la même pompe que si le corps eût été présent.

Toutes ces difficultez étant levées, l'Electeur alla le 14. selon la coutume à l'Eglise de St. Stanislas, pour honorer la mémoire de ce St. Martyr. Le 15. jour destiné pour le Couronnement, ce Prince revêtu d'une Cuirasse & du Manteau Electoral sortit de son appartement sur le midi, accompagné des Sénateurs & précédé de Lubomirski, Grand Maréchal de la Couronne, qui tenoit son bâton à la main, se rendit à l'Eglise & monta sur un trône qu'on lui avoit dressé sous un dais au milieu du Chœur. Après le *Kyrie Eleyson*, l'Evêque de Cujavie assisté de deux autres Prélats, lut la Confession de foi devant le Prince, qui tomba en foiblesse pendant

Couronnement de l'Electeur.

1697. dant la lecture de cet Acte. Les uns attribuèrent cette indisposition à la longueur de la cérémonie : d'autres croient que la pesanteur de la cuirasse & du manteau Electoral en étoient la cause : Les Partisans de la France jugèrent que la nouvelle qui vint en ce tems-là du départ du Prince de Conti, y put entrer pour quelque chose. Mais il seroit peut-être aussi raisonnable de dire que cet accident pouvoit venir naturellement, de ce qu'il étoit une heure après midi: tems auquel ce Prince n'avoit pas coutume d'être à jeun. Quoiqu'il en soit, on ne manqua pas de gens qui tournèrent la chose en raillerie. On demandoit ce qu'étoit devenu cet Hercule, que les Allemans avoient envoyé en Pologne?

L'Electeur étant revenu de sa foiblesse, fit sa profession de foi qu'il jura & signa. Il communia ensuite, après quoi l'Evêque de Cujavie le couronna & n'obmit aucune des cérémonies, qui s'étoient pratiquées en pareille occasion. La plupart des Officiers de la Couronne & de Lithuanie

1697. thuanie étoient absens: leurs Charges furent remplies par des Seigneurs Polonois, & même par quelques Seigneurs Allemans. L'élite des Troupes Allemandes étoit rangée autour de l'Eglise pendant la cérémonie. Le lendemain le Magistrat de Cracovie fit son hommage. Des vingt-quatre Conseillers qui y assistèrent, l'Electeur en fit six Chevaliers.

Le même jour 16. de Septembre le Diète du Couronnement commença à tenir ses séances. La confusion & le desordre y régnèrent. On n'entendoit que plaintes & disputes touchant diverses formalitez obmises ou négligées. L'invalidité des Députations causa un autre sujet de troubles. Ce défaut se trouva pourtant réparé: tous les Députés s'accordèrent pour se traiter en véritables Nonces, quoiqu'il n'y en eût peut-être pas un qui pût prendre cette qualité avec fondement. Cet accord ne fit pas cesser la confusion; le choix d'un Maréchal donna matière à grands débats.

M 3      Zwis-

Il tient la Diète du Couronnement.

1697. Zwisza l'emporta à la fin sur le jeune Prince Wiefnowski.

Troubles  
dont elle  
est agitée.

La tranquillité fut encore plus troublée, quand plusieurs Nonces demandèrent la représentation des *Pacta conventa* en Original. On prétendoit qu'ils devoient contenir un Article portant en termes exprès; que l'Electeur renonçoit au droit qui lui étoit acquis par son acte d'Electio, s'il se faisoit couronner avant que l'Electrice sa femme eût embrassé la Religion Catholique. La réponse que fit l'Electeur acheva de persuader de la vérité de cet Article. Il fit dire que l'Original de l'Acte étoit perdu. Les Nonces ne se contentèrent pas de cette défaite. Soixante Gentils-hommes du Palatinat de Sandomir représenterent une Copie collationnée de ces *Pacta conventa*. Le Conseil de l'Electeur refusa d'y ajouter foi; & le Castelan de Culm eut le secret de si bien embrouiller cette affaire, qu'on crut devoir en remettre la décision au mois de Fevrier. Envain plusieurs Nonces protestèrent contre tout ce qui s'é-

toit

1697. toit fait avant & après le Couronnement. L'Electeur témoigna se mettre aussi peu en peine de ces protestations, que de la Diète même, quoique convoquée par l'Evêque de Cujavie. Il regardoit tout ce fracas comme un orage, qui se dissiperoit de lui même. D'autres le regardèrent comme quelque chose de risible. On en fit même une Pasquinade, qui contenoit les argumens des cinq Actes de la Comédie de Varsovie: 1. Un Roi sans Diplome: 2. Un Enterrement sans corps mort: 3. Un Couronnement sans Primat: 4. Une Diète sans Nonces: 5. Des Protestations sans effet.

Pasquina-  
de.

Une nouvelle, qui fut apportée dans ces entrefaites, ôta pour un tems toute envie de rire au Conseil de l'Electeur. On apprit que le Prince de Conti, parti de Paris la nuit du 3. de Septembre, s'étoit embarqué le 7. à Dunkerque sur une Escadre commandée par le Chevalier Bart, & avoit passé le 14. le Détroit du Sund. La nouvelle portoit encore qu'il arrivoit avec des Troupes & avec des

A l'arme  
que cause  
la nouvelle  
de l'arrivée  
du Prince  
de Conti.

M 4

fom-

1697. sommes considérables. Mais si elle allarma les Partisans de l'Electeur, elle fit une impression différente sur ceux du Prince de Conti. Le Primat, les Chefs & le Conseil du Rokozs s'assemblèrent aussi-tôt, & prirent des mesures pour l'avenir. Le Primat revoqua des Universaux qu'il avoit fait publier le 6. de Septembre, sur les espérances qu'avoit données l'Electeur de vouloir entièrement s'en remettre au bon plaisir de la République. Au lieu d'une Assemblée générale qui avoit été indiquée au 26. de Septembre, il publia des Universaux pour la convocation de trois Assemblées particulières au 20. d'Octobre : l'une à Lencicie dans la Grande-Pologne, sous le commandement du Comte Wladiflas Prziemski Castelan de Kalisch; la seconde à Zawichot dans la petite Pologne, sous les ordres d'Adam Sieniawski Palatin de Beltz; & la troisième à Grodno en Lithuanie, sous le Palatin de Wilna.

Le Primat  
convoque  
trois Af-  
semblées.

Motifs de  
ses Uni-  
versaux.

Tous ces Universaux étoient autant de Manifestes, par lesquels le Primat cherchoit à justifier sa conduite,

1697. duite, & à rendre odieuse celle de l'Electeur de Saxe & de ses Adhérens. Il tâchoit de faire voir qu'il n'agissoit que pour le maintien de la liberté de l'Etat & de la Noblesse, & pour le rétablissement des Loix violées. L'Electeur qui avoit pris d'abord pour maxime, d'agir pendant que ses Adversaires écrivoient, crut à la fin devoir opposer des Ecrits à ceux qu'on publioit contre lui. Il fit répandre entre autres une espèce de Lettre circulaire, dans laquelle il soutenoit, qu'il n'étoit point parvenu à la Couronne par des voies illégitimes; qu'il avoit été élu par le plus grand nombre des suffrages; qu'il n'avoit rien fait depuis, que de l'avis des Sénateurs & des Grands du Royaume; qu'il n'avoit rien oublié pour tâcher de réunir les esprits & de les porter à la paix & à la concorde; mais que tous ses soins ayant été inutiles, il en abandonnoit l'événement à la Providence. Il finissoit en exhortant tous ceux qui l'avoient élu & couronné de se joindre à lui, pour maintenir leur choix

316  
Lettre  
circulaire  
que publie  
l'Electeur.



1697. & défendre en même tems leur honneur & leur liberté.

Il y avoit peu de succès à attendre de part & d'autres de la publication de ces Ecrits. Dans la conjoncture où se trouvoient les affaires, la force ou l'argent étoient les seules choses qui pouvoient faire triompher l'un des deux Partis. L'Electeur & le Primat le comprirent. Le premier travailloit continuellement à applanir les difficultés par ses libéralitez, jusqu'à ce qu'il se vît assez accredité pour pouvoir entreprendre de se faire reconnoître par la force: le second lassé de voir que tous ses ménagemens n'avoient abouti qu'à faire gagner du terrain à son Ennemi, se déterminoit enfin, mais trop tard à lui tenir tête. Il se flattoit que par le moyen de la triple convocation qu'il avoit faite, il pourroit facilement s'opposer aux entreprises de l'Electeur, le détourner de prendre sa marche vers Varsovie, & prévenir des désordres tels que celui qui étoit arrivé à Proszowicé, où s'étoit assemblée la petite Diète  
du

Partis différens que prennent l'Electeur & le Primat.

du Palatinat de Cracovie. Six Ré- 1697.  
gimens Saxons s'y étoient rendus, avoient envelopé la Diète & menacé de faire main-basée, si on ne recevoit le Décret rendu par le Conseil de l'Electeur, contre le Primat & contre le Rokozs. On s'attendoit que trois Corps de Noblesse, animez contre ce Prince, & à portée de se joindre, lui feroient craindre d'être investi, ou coupé, s'il s'engageoit dans le cœur du Royaume. Cependant le Primat, le Maréchal & le Conseil du Rokozs, ne comptoient pas tellement sur la fidélité de ces trois corps de noblesse, qu'ils ne craignissent & pour eux & pour Varsovie. On le connut par la conduite qu'ils tinrent après la publication de ces Univerfaux. Ils se retirèrent à Lowitz, emmenant avec eux le Regiment d'Infanterie du Palatin de Wilna, qui jusque-là avoit gardé le Pont de bateaux sur la Wistule. Ils emmenèrent aussi six cens Reitres, avec l'Artillerie & les Munitions, après quoi ils firent rompre le Pont qui auroit pu  
faci-

1697. faciliter le passage aux Troupes de l'Electeur.

Pendant ce tems-là l'Escadre du Chevalier Bart, composée de six Frégates montées d'environ quarante canons chacune, avec double équipage, & quelques troupes à bord, avoit mouillé le 26. de Septembre, un peu après midi, à la rade de Dantzic. Le Prince de Conti, qui étoit sur cette Escadre, fut salué de trois coups de canon par le Château de Weyffel-Munde. Mais il ne fut point complimenté par les Magistrats de Dantzic : leurs Vaisseaux passioient autour de l'Escadre Françoisse, sans faire aucun salut ; ils défendirent même à toutes leurs Chaloupes d'aller à bord des Vaisseaux du Prince. Ces Messieurs avoient résolu de se déclarer pour l'Electeur. Ils étoient presque tous Protestans, & par conséquent plus portez pour un Catholique de quelques jours, que pour un Prince du Sang de Louis XIV. qui avoit travaillé à extirper le Protestantisme de ses Etats.

Le

Le Prince de Conti arrive à la rade de Dantzic.

Le 28. l'Escadre Françoisse alla mouiller devant Olive (\*). Le Prince de Conti y vit venir tous les jours à son bord des Seigneurs & des Gentils-hommes Polonois, pour le saluer. Tous lui donnoient le titre de Roi, & le nom de protecteur de la liberté. Mais il eut la modération de refuser la première de ces qualités. Il déclara absolument qu'il ne la prendroit, que quand elle lui auroit été confirmée par le consentement libre & unanime de la République. Peut-être en avoit-il déjà assez entendu, pour juger que son Concurrent auroit infailliblement le dessus. Quoiqu'il en soit, il ne mit pié à terre que le septième d'Octobre, & l'on débarqua en même tems trois cens soldats des Troupes qui étoient sur les Vaisseaux. Il se rendit, accompagné de l'Abbé de Polignac, à une maison du Comte de Bielinski Grand Chambellan de la Couronne, où il tint Conseil. Il alla ensuite dîner à une maison de Campagne près d'O-

Il refuse le titre de Roi.

(\*) Abbaye sur la Wislule, au dessous de Dantzic. Elle est maîtresse d'un très bon Port.

1697. d'Olive, où l'Evêque de Plosko le traita magnifiquement. A la fin du repas le Prince se leva & but à la conservation de la liberté Polonoise. Il retourna ensuite à son Vaifseau, ne jugeant pas à propos de passer la nuit à terre.

L'Abbé de Polignac traita avec les Sapieha.

Quelques jours après l'Ambassadeur de France conclut un Traité avec les Sapieha. Moyennant la somme de quatre cens soixante mille livres, qui seroit mise en depôt, en présence des Commissaires de Lithuanie, le Fils du Grand Trésorier devoit venir avec dix ou douze Compagnies d'Ordonnance, pour escorter le Prince de Conti par-tout où il voudroit. Le Traité portoit encore que le Grand Général du Duché de Lithuanie & tous les Officiers de l'Armée, prêteroient le serment, marcheroient avec leurs troupes au lieu qui leur seroit assigné par le Prince qui se mettroit à leur tête, & qu'avant de les mener à l'Ennemi, il leur seroit payer une pareille somme de quatre cens soixante mille livres. Le même Ministre traita aussi avec le

le Grand Trésorier de la Couronne, 1697. & avec les Palatins de Beltz & de Kiovie pour ce qui les regardoit.

On ne voyoit pas volontiers le Prince de Conti demeurer sur son vaifseau. On lui proposa d'aller à Mariembourg, où Dzialinski, qui en étoit Oeconôme, commandoit à la place de son Beau-frère Bielinski. Il y avoit dans cette Place sept ou huit cens hommes de garnison; on y travailloit en diligence à de nouveaux ouvrages, & le Commandant s'étoit obligé à la pourvoir de toutes sortes de munitions, moyenant une somme qui lui avoit été donnée. Le Prince ne jugea pas à propos de se renfermer dans une Place. D'ailleurs il n'étoit pas trop sur de se fier à Dzialinski, que l'on connoissoit propre à s'attacher à celui qui lui auroit le plus donné.

Une seconde proposition qui fut faite, ne parut pas convenir davantage. On proposa au Prince d'aller droit à Lowitz. La chose étoit d'autant plus aisée, que tous les Palatinats qu'il falloit traverser, étoient dans ses inté-

Prémière Proposition faite au Prince de Conti.

Seconde Proposition.

1697. intérêts, & que la Noblesse, qui se trouvoit aux bords de la mer lui pouvoit servir d'Escorte. Mais quand on fit réflexion qu'on n'avoit point de Troupes réglées, on jugea qu'il étoit plus à propos d'attendre l'effet des promesses des Sapieha. Il ne parut pas au Prince qu'il fût de la prudence, ni qu'il convînt à sa dignité de mettre pié à terre & de risquer sa personne dans un Royaume si divisé, & dont son Compétiteur étoit comme le maître.

En effet la situation de ce dernier étoit bien différente de celle du Prince de Conti. Il n'attendoit pas qu'on lui amenât une Armée, il en avoit une auprès de sa personne: il n'étoit embarrassé qu'à décider sur les mouvemens qu'il lui feroit faire. On lui avoit donné trois avis bien différens: le premier de marcher à l'Armée de la Couronne, pour l'empêcher par sa présence & par de nouvelles libéralitez de se donner au Prince de Conti: le second de se rendre à Varsovie, pour dissiper les trois Assemblées de Noblesse, qui devoient se former en con-

Conseils  
donnez à  
l'Electeur.

fé-

quence des Universaux du Primat, 1697. & pour surprendre le Primat lui-même à Lowitz: le troisième de mener en personne toutes ses troupes en Prusse, d'empêcher le débarquement du Prince de Conti & de couper les secours qu'il attendoit. On préféra ce dernier avis; si ce n'est que l'Electeur, au lieu de se mettre lui-même en campagne, se contenta d'envoyer en Prusse trois mille chevaux, sous la conduite de Galecki Castellan de Pofnanie, à qui il avoit donné le Palatinat d'Inowladislaw. Les Généraux Majors Brandt & Flemming accompagnèrent Galecki; & tous trois avoient ordre d'établir à Pietrikow le Tribunal auquel la Noblesse n'avoit pas permis ses fonctions pour ne point paroître approuver le couronnement de l'Electeur.

Ces trois mille chevaux se mirent en marche le 10. d'Octobre, jour auquel la Noblesse devoit se trouver aux trois endroits que le Primat avoit indiqués. L'Assemblée de Grodno fut assez nombreuse. Mais il eût autant valu qu'il ne s'y fût rendu per-

Tome I.

N

son-

Succès des  
trois  
Assemblées  
indiquées  
par le Pri-  
mat.

1697. sonne. Elle se conforma à la conduite des Sapicha qui promettoient tout & ne tenoient rien. Il ne se trouva presque personne à Zawichost, parce que le Palatin de Belts étoit allé vers l'Armée de la Couronne où sa présence étoit nécessaire. Le Palatin de Kalisch mena autour de deux mille hommes à Lencicie, & l'on auroit pu en faire usage, si par une précaution à contre-tems, cette Noblesse n'avoit obligé le Primat & le Maréchal du Rokozs, de proclamer assez inutilement le Prince de Conti pour la troisième fois.

Le Prince de Conti proclamé de nouveau.

Après cette Proclamation, qui fut encore faite dans le camp de l'Élection, l'Assemblée nomma des Ambassadeurs, choisis dans l'ordre des Sénateurs & parmi la Noblesse, & leur donna pouvoir de faire les *Pacta conventa*. Bielineski Maréchal de la Diète de l'Élection fut chargé de présenter au Prince de Conti le Diplôme. Tout cela pouvoit se faire à Lowitz comme à Varsovie, & on auroit ménagé du tems.

Le Primat ne fut pas long-tems à re-

reconnoître sa faute. Quand il fut de retour à Lowitz & qu'il voulut partir pour Dantzic, il apprit que les Saxons étoient en marche pour lui couper chemin. Il fut obligé de se renfermer dans son Château. Il en laissa sortir seulement l'Evêque de Kiow, le Castelan de Kalisch & quelques autres personnes qui étoient de l'Ambassade, & à qui il donna une Escorte de trois cens chevaux avec cent soixante Reitres du Palatin de Wilna. On dit même que peu de jours après il écrivit au Prince de Conti, pour le prier de venir à son secours. Mais de quelle utilité auroit pû être un Prince qui, au lieu de quarante mille hommes qu'on lui avoit promis, n'avoit encore vu paroître que quelques petits pelotons de Polonois, qui étoient venus lui offrir leurs services?

Ce Prince, à ce qu'on prétend, n'avoit jamais eu bonne opinion de cette affaire; il l'avoit plutôt entreprise par déférence pour Louis XIV. que par ambition; & au train que prenoient les choses, il lui étoit aisé

1697.  
Le Primat est obligé de se renfermer dans son Château.

Idee qu'a voit le Prince de Conti de son Election.

1697. de juger qu'il succomberoit à la fin. Cependant pour n'avoir rien à se reprocher, il fit expédier des Lettres circulaires, afin d'avertir les Polonois de ce qu'il exigeoit d'eux & de connoître le secours qu'il pouvoit attendre de la Nation. Dans ces Lettres il se qualifioit *Duc de Conti & par la grace de Dieu & par l'affection de la Nation Polonoise, élu Roi de Pologne & du Duché de Lithuanie*. Il disoit qu'il ne s'étoit point empressé à venir témoigner plutôt sa reconnoissance, par la crainte qu'il avoit de porter quelque préjudice aux coutumes du Royaume; que c'étoit pour la même raison qu'il restoit sur son bord & qu'il n'avoit point amené de troupes avec lui; qu'il n'appréhendoit pas que le Couronnement de l'Electeur de Saxe pût préjudicier aucunement à son droit, attendu que tout ce qui est nul dans son commencement, ne peut être rendu valide dans ses suites: outre que, sans parler des irrégularitez du Couronnement, il étoit d'une obligation indispensable, suivant les *Pacta conventa*, que

Lettres  
Circulai-  
res qu'il  
fait expé-  
dier.

que Madame l'Electrice eût embrassé la Religion Romaine, avant que l'Electeur fût couronné. Il ajoutoit qu'au reste il mettoit toute sa confiance dans les Polonois, parce qu'il avoit dessein d'éviter toute effusion de sang; que cependant en cas de besoin il promettoit autant de forces qu'il seroit nécessaire, & qu'on le verroit toujours disposé à employer tous ses biens & à exposer sa propre vie, pour la Religion & pour la liberté Polonoise. 1697.

Le succès de cette lettre fut tel que le Prince se l'étoit imaginé. Elle ne produisit aucun effet. La plupart des Chefs de l'Armée & des autres Seigneurs avoient été gagnez; & après avoir tiré de l'argent des deux côtez, ils s'étoient attachez à celui qui leur en avoit le plus donné, ou de qui ils en espéroient davantage. Le parti de l'Electeur se fortifioit chaque jour, tandis que celui du Prince déperissoit à vuë d'œil. Ce dernier ne savoit sur qui compter. Les uns lui promettoient tout & n'exécutoient rien, ou ils faisoient

Succès de  
cette Let-  
tre.

1697. sous main tout le contraire de ce qu'ils promettoient: d'autres se vouloient vendre si cher, qu'il n'y avoit pas moyen de les acheter à ce prix; & d'autres après le prix reçu, trahissoient celui à qui ils s'étoient vendus.

Le Prince  
de Conti  
se dégoûte.

Les Sapiéha & le Grand Trésorier de la Couronne furent ceux dont le Prince de Conti eut plus à se plaindre. L'un sema de faux bruits pour empêcher qu'on n'envoyât le secours, qui avoit été promis: les autres allarmez de ces bruits n'osèrent se mettre en marche. Tout cela dégouta le Prince de Conti. Il jugea qu'il n'étoit pas de sa dignité de se laisser amuser plus long-tems. Dans une Conférence qu'il eut à Olive le 29. d'Octobre, avec quelques Seigneurs Polonois, il déclara; qu'il croyoit avoir fait pour la Pologne tout ce qu'elle pouvoit souhaiter de lui; qu'il étoit prêt de satisfaire à tout ce que le Roi Très-Chrétien avoit promis en son nom; qu'il étoit venu se mettre à la tête de tant de braves gens, pour les tirer de l'op-  
pres-

pression, dont on les menaçoit; mais que puis qu'ils vouloient s'y soumettre, il ne pouvoit se résoudre à voir expirer une liberté qu'ils avoient défenduë depuis l'établissement de la Monarchie; qu'il n'étoit pas de sa dignité d'être spectateur de leurs disgraces, & qu'il attribueroit aux malheurs du tems l'irrégularité que les autres Nations pourroient remarquer dans leur conduite.

On ne s'étoit pas attendu à une résolution si précipitée. Les Seigneurs Polonois à qui ce Prince avoit parlé, en parurent allarmez. Ils le conjurèrent de ne pas les abandonner: ils l'assurèrent que dans peu il arriveroit des nouvelles de Lithuanie; & ils firent tant d'instances, que ce Prince pour leur marquer son estime, promit de différer son départ.

On crut d'abord que ce Prince n'auroit pas sujet de se repentir de sa complaisance. Le 2. de Novembre on apprit que le Maréchal de Lithuanie Sapiéha, fils du Grand Maréchal de ce Duché, étoit arrivé auprès de Dantzic avec la Compagnie de ses

On le prie  
de ne pas  
se retirer.

Ambassa-  
deurs qu'il  
reçoit.

1697.

Gardes, & trois cens Lithuaniens. Cazimir Oginski Staroste de Godzin & le Prince Czartoreski l'accompagnoient. Ces trois Seigneurs & le Prince de Radziwil qu'on attendoit tous les jours, devoient faire les fonctions d'Ambassadeurs pour la Lithuanie. Le Prince donna audience au Maréchal sur son Vaiffeau, & lui fit des reproches très vifs du retardement que les Troupes de Lithuanie & le Général qui les commandoit apportoient à l'exécution de leurs promesses, puis qu'on leur avoit délivré l'argent qu'ils avoient demandé. Sapielha répondit, que les Troupes de Saxe qui étoient en plus grand nombre, & les actes d'hostilité commis sur les terres de sa Maison en étoient la cause. Mais que dans quelques semaines il devoit arriver six mille hommes, qui n'avoient pu se mettre plutôt en chemin.

Reproches  
qu'il fait  
au Maré-  
chal de Li-  
thuanie.

Il conçoit  
qu'il n'a  
rien à espé-  
rer.

Le Prince parut surpris d'une semblable réponse: Un Corps de six mille hommes, dit-il, fera-t-il suffisant pour faire tête à des Troupes Allemandes, beaucoup plus nom-  
breu-

1697.

breuses & bien mieux disciplinées! Cet entretien acheva de persuader le Prince, qu'il n'y avoit aucun fonds à faire sur toutes les promesses qui lui étoient faites. En effet comment auroit-il pu se déterminer à attendre encore au moins six semaines des Troupes, qui devoient déjà être arrivées pour combattre les Saxons que l'on alloit avoir sur les bras? Et quelle apparence qu'un Prince, que la Pologne disoit vouloir reconnoître pour son Souverain, passât l'hiver sur ses Frégates, pendant que le Royaume ne pouvoit lui fournir qu'une mauvaise Place de guerre, sans troupes & sans le moindre secours?

D'autres Ambassadeurs de la République arrivèrent le 4. de Novembre à Olive. L'Evêque de Kiow, que le Primat avoit nommé Chef de l'Ambassade, étoit chargé des Commissions de plusieurs autres pour la Lithuanie: les Castellans de Kalisch & de Siradie avoient été nommez par la Grande Pologne. Le dernier de ces Seigneurs étoit auprès du Prince depuis quelque tems: le Cat-  
N 5 telan

Il reçoit  
d'autres  
Ambassa-  
deurs.



1697. telan de Kalisch arriva avec trois cens chevaux. Si les autres Seigneurs avoient seulement amené autant de monde, le Prince auroit pu être en état de disputer le terrain à son Compétiteur. Le Palatin de Kiow & le Castelan de Lublin représentoient la Petite Pologne. Bielinski Maréchal de la Diète s'étoit joint à ces Ambassadeurs, & avoit plus d'envie de présenter le Diplome, que le Prince n'en avoit de le recevoir. Le Prince Lubomirski Staroste de Sondok arriva dans le même tems, & annonça que quinze cens chevaux étoient en marche pour venir offrir leurs services. Le Prince de Conti eut quelque joie de cette nouvelle, & témoigna qu'il se mettroit en campagne à la tête de ces Troupes.

Ce rayon d'espérance ne dura pas long-tems. On fut bien-tôt informé que les trois mille Saxons s'étoient partagez en deux Corps, dont l'un avoit pris la route d'Olive & l'autre celle de Mariembourg. Le Prince reçut cette nouvelle le 5. de Novembre, lorsqu'il se rendit à terre pour

Nouvelle  
desagrée-  
ble qu'il  
reçoit.

con-

conférer avec les Ambassadeurs. Ce 1697. nouvel incident fit changer toutes les mesures; les Troupes que l'on attendoit étoient encore trop loin, pour faire fonds la dessus: outre que l'on n'avoit aucune certitude du lieu où elles pouvoient être.

Un Exprès depêché par le Primat apporta une autre nouvelle qui confirmoit la première. Ce Prélat avoit appris, par une Lettre qui avoit été interceptée, que les Saxons avoient ordre d'enlever tous les Polonois qui étoient dans Olive. Chacun craignit alors pour soi; & l'allarme fut si grande, qu'on ne savoit quelle résolution on devoit prendre. Grudzinski Castelan de Brzescie & Lubomirski Staroste de Sondok vouloient, que le Prince avec tout ce qu'il avoit de Noblesse auprès de lui, entrât dans la Grande Pologne par des chemins détournez. Cet avis étoit magnifique: le mal qu'il y avoit; c'est qu'il étoit un peu téméraire, aussi fut il rejeté de tout le monde. On en proposa d'autres qui n'étoient pas sujets à moins d'inconvéniens. Il fallut à

Conseil  
téméraire  
qui lui est  
donné.

On lui en  
propose  
d'autres.

la

1697. la fin s'arrêter à celui qui parut le plus raisonnable. On s'attendoit que les secours arriveroient dans trois jours, & sur cette espérance on avoit proposé que le Prince, au lieu de retourner en France, se retirât à Stetin, Place d'autant plus commode qu'elle étoit voisine de la frontière & dans la dépendance d'une Couronne Alliée de la France: Si ces secours, répondit le Prince, sont aussi prompts qu'on le croit, je les attendrai sur mes Vaisseaux; je n'abandonnerai pas des amis fidèles. On lui demanda s'il vouloit recevoir l'Ambassade & le Diplôme: il le refusa sur ce qu'il ne convenoit pas de prendre possession d'un Royaume, des terres duquel on lui avoit conseillé de sortir.

Vaisseaux  
de Dantzic  
arrêté  
par le Che-  
valier Bart.

Le même jour 5. de Novembre, le Chevalier Bart, arrêta par ordre du Prince cinq Vaisseaux marchans de Dantzic, qui étoient à la rade chargés & prêts à faire voile. Deux choses obligèrent d'en venir à cette extrémité. On vouloit faire connoître à la Ville de Dantzic, qu'on pouvoit se venger de la précipitation avec la-  
quel-

quelle elle s'étoit déclarée pour l'Electeur; & l'on cherchoit à la punir de diverses insultes que ses Bourgeois avoient faites aux François de l'Escadre, qui étoient allez dans leur Ville. 1697.

Avant cet éclat, l'Abbé de Polignac avoit déclaré au Bourg mestre President, que le Roi Très-Chrétien avoit donné ordre d'arrêter tous les Vaisseaux de Dantzic. Le Bourg mestre demanda si cette notification étoit une Déclaration de guerre de la part du Roi de France. L'Ambassadeur répondit que non; mais que le Roi son maître, n'en étoit pas moins en colère contre cette Ville, qu'il l'avoit été contre celle de Gènes. C'étoit menacer d'un bombardement. Cependant il y avoit bien plus loin de Dunkerque à Dantzic, que de Marseille ou de Toulon à Gènes. D'ailleurs Dantzic n'est pas sur la mer comme Gènes; & les Puissances intéressées à la conservation de la première de ces Villes pouvoient plus aisément empêcher sa ruine, que celles qui étoient intéressées à la con-  
ser-

Déclara-  
tion faite  
au Bourg-  
mestre de  
Dantzic,  
& la ré-  
ponse.

1697. servation de la seconde, ne pouvoient mettre obstacle à son bombardement.

Conduite de la Ré- gence de Dantzic dans cette affaire.

La Déclaration de l'Ambassadeur de France, & l'arrêt des cinq Vaisseaux jettèrent l'allarme dans la Ville de Dantzic. Le conseil ordinaire y fit assembler celui des cent Conseillers. Le Résultat de leur délibération fut que l'on fermeroit par provision les portes de la Ville, que l'on arrêteroit tous les effets des François & qu'on transporterait à la Maison de Ville leur argent & leurs lettres de change. Ils écrivirent en même tems au Roi de Dannemarc pour le prier de ne pas permettre, que leurs Vaisseaux pris à la rade par le Chevalier Bart, passassent le Détroit du Sund; ils implorèrent aussi le secours de toutes les Puissances intéressées à la conservation de leur Ville, & les informèrent de la conduite qu'ils avoient tenuë dans une conjoncture si délicate.

L'Abbé de Polignac avoit donné ordre à ses gens, de retirer de la Ville ses meubles les plus précieux, qu'il

y

y avoit fait conduire de Varsovie pour l'usage du Prince de Conti. Les ordres furent donnez trop tard: Dans le tems que ses Domestiques se préparoient à les exécuter, les Magistrats les firent emprisonner aussi bien que les Marchands, qui avoient rendu service au Prince; saisirent la plus grande partie des meubles de l'Ambassadeur; & après avoir vendu ses chevaux à l'encan eurent l'insolence de lui envoyer un Trompette avec une lettre par laquelle ils réclamoient leurs vaisseaux. L'Ambassadeur répondit que l'affaire des Vaisseaux ne le regardoit point; que ce n'étoit pas le moyen de l'engager de solliciter en leur faveur que de le piller lui même: Souvenez-vous, ajoutoit-il, que vous avez violé le droit des Gens & manqué de respect pour un grand Roi, que jamais personne n'a offensé impunément.

Ce Ministre fut informé dans ce tems-là que les Saxons avoient passé la veille à Stum, Ville de Prusse, qu'ils avoient enlevé les cent soixante Reitres de Sapicha, & fait leur Com-

man-

1697.

Elle fait emprisonner les Domestiques de l'Abbé de Polignac.

1697. mandant Prisonnier de guerre. Le 6. on n'entendoit parler de tous côtez que de la marche des Saxons & de leurs violences. L'Ambassadeur de France crut qu'il étoit tems de penser à sauver ses effets, il les envoya dans l'Abbaye d'Olive, le seul azyle qui lui restoit au bord de la mer & où la plupart des Sénateurs Polonois s'étoient retirez. Le 7. il alla trouver le Prince & lui demanda des chaloupes; mais il n'en put point obtenir ce jour-là, parce qu'on les avoit envoyées pour faire de l'eau. On les lui promit pour le lendemain, avec une Escorte de 60. hommes.

Cependant le Général Brand étoit arrivé près de Dantzic avec un Corps considérable de Troupes Saxones. Voyant que le Prince de Conti n'étoit pas en état de lui resister, il crut devoir profiter de cette circonstance & du peu de soin que ses Partisans avoient de se tenir sur leurs gardes. Dans cette vuë le 8. de Novembre, dès la pointe du jour, il fit avancer deux mille chevaux vers Olive.

Elles s'avancent à Olive.

Pen-

Pendant ce tems-là les Chaloupes de l'Escadre Françoisé conduisoient des soldats à terre, & l'Abbé de Chateaufneuf y alloit pour retirer ce qu'on avoit laissé dans l'Abbaye. Mais on n'avoit pas fait débarquer vingt soldats, qu'on apperçut un Gros de Cavalerie dans la Plaine. C'étoit un détachement des Saxons, que le reste des troupes suivoit de près. Les soldats qui gardoient les dehors de l'Abbaye, étoient ensévelis dans un profond sommeil, comme s'ils n'eussent eu rien à craindre. Les Saxons les attaquèrent brusquement & en passèrent une partie au fil de l'épée, avant qu'ils eussent songé à prendre les armes pour se défendre.

Les dedans de l'Abbaye furent forcez comme les dehors. Les Saxons s'emparèrent de tout ce qui appartenoit aux François & aux Polonois. On avoit sauvé dans la Sacristie les Papiers & toute la Vaisselle de l'Ambassadeur: Pierre Hubert son Secrétaire vint à bout de sauver l'une & l'autre de ces choses. Il s'étoit renfermé dans l'Abbaye où on avoit eu

Tome I.

O

assez

1697.

Elles s'emparent de cette Abbaye.

1697.

assez de peine à le recevoir : au moyen de trois cens ducats qu'il distribua aux Religieux , il se fit donner un habit de l'Ordre , on lui aida ensuite à lever le scellé que les Saxons avoient apposé à une Cassette où les papiers étoient renfermez. Il les emporta la nuit du 8. au 9. & les envoya couverts de legumes à Dantzic , par un Payfan dont il étoit sûr , & qui les remit ensuite à la Grande Chambellane. Cette Dame les fit tenir depuis à l'Ambassadeur.

Violences  
qu'elles  
exercent.

Le Castelan de Kalisch , à qui on en vouloit particulièrement , fut assez heureux pour se sauver , & pour échapper même d'une embuscade dans la quelle il tomba. Trente Cavaliers détachez après lui , le poursuivirent inutilement dans les bois : il leur fut impossible de le joindre. Le Staroste de Sondok se fit jour au travers des Ennemis le sabre à la main , lui cinquième : il essuya tout leur feu sans être blessé. L'Evêque de Kiow & le Castelan de Brzeskie , s'étoient réfugiés dans l'Eglise de l'Abbaye : on fouilla & on maltraita le Castelan.

L'Evê-

L'Evêque qui faisoit sa prière prosterné devant l'autel , ne fut pas plus épargné ; on lui arracha une croix de diamans qu'il portoit. 1697.

Les Polonois qui étoient à Dantzic ne furent pas plus heureux que ceux qui s'étoient trouvez à Olive : le Palatin de Kiow , le Maréchal de Lithuanie , le Prince Czartoreski , le Staroste de Pereslaw & le Grand Chambellan , eurent le désagrément d'être mis aux arrêts dans leurs maisons par les Bourgmestres de Dantzic , qui leur donnerent des gardes ; & ils voyoient des Gentilshommes que la Canaille traînoit par les cheveux.

André Zalowski , Evêque de Plosko évita habilement ces insultes. Il étoit parti dès le 29. d'Octobre , immédiatement après le Conseil , où le Prince de Conti avoit déclaré la résolution qu'il avoit prise de retourner en France. Ce Prélat vouloit à quel que prix que ce fût l'Evêché de Warmie , Bénéfice plus considérable que le sien. Quand il vit que le Prince de Conti , à qui il s'étoit attaché ,

L'Evêque  
de Plosko  
passé dans  
le parti de  
l'Electeur.

O 2

n'é-

1697.

n'étoit pas en état de lui procurer cet avantage, il se jeta dans le parti de Saxe, qu'il avoit sans doute ménagé à tout événement.

Prisonniers  
faits par  
les Saxons.

Entre les prisonniers qui furent faits & qui montoient au nombre de 200, on comptoit 40. Domestiques du Prince de Conti. Peu s'en fallut que l'Abbé de Polignac ne fût pris: à peine eut-il le tems de se sauver à bord de l'Escadre Françoisé. Il y trouva le Prince de Conti prêt à se mettre dans une chaloupe, pour se rendre à Olive; de sorte que ce Prince eût sans doute été pris lui-même, si Brand fût arrivé deux heures plus tard.

Ils affié-  
gent Ma-  
rienbourg,  
qui leur  
est livré.

Ce Général pour profiter de la consternation, où il avoit jetté les Ennemis de son maître, alla sans perdre de tems mettre le Siège devant le Château de Marienbourg. Dzialinski Grand Ecuyer Tranchant de la Couronne, s'y étoit retiré, comme on l'a vu ci-devant. Son dessein n'étoit pas tant de conserver cette Place, que de s'en servir pour faire une Capitulation avantageuse. Il y réussit. Après  
les

1697.

les premières attaques, il capitula à des conditions dont il convint avec Brand. Le Palatin de Siradie & le Grand Chambellan Bielinski se rendirent presque en même tems à Cracovie, pour y prêter serment de fidélité entre les mains d'Electeur.

Comme Marienbourg étoit la seule Ville sur laquelle le Prince de Conti pouvoit faire fonds pour y débarquer, la perte de cette Place jointe à la défection de tant de Seigneurs de son Parti, le firent résoudre à la retraite. Le 9. vers le midi il mit à la voile pour retourner en France. Il jugea à propos que l'Abbé de Polignac descendît à l'Isle de Rugen, & que de là il se rendit à Stetin, afin d'être à portée pour pouvoir rentrer en Pologne, si la conjoncture des affaires le permettoit. Le Prince n'emmena avec lui que quatre des Vaisseaux qu'il avoit fait arrêter à la rade de Dantzic: Une Galiote, qui étoit le cinquième Vaisseau trouva le moyen de s'échapper & de se mettre en sûreté sous le canon du Château de Termonde. Avant que de partir il avoit

Le Prince  
de Conti  
met à la  
voile pour  
s'en retour-  
ner.

1697.

Il écrit au  
Primat &  
à la Répu-  
blique.

écrit deux lettres, l'une au Primat, l'autre à la République. Dans l'une & dans l'autre il marquoit en des termes fort touchans le déplaisir qu'il avoit de voir la Pologne assujettie à des Troupes étrangères & la République en péril. Dans sa lettre à la République il faisoit de vifs reproches aux Grands de Pologne qui avoient tenu son parti; il disoit qu'ils lui avoient manqué de parole & qu'ils avoient abusé de sa facilité, en l'exposant à venir recevoir un affront à la face de toute l'Europe; affront, ajoutoit-il, qui m'est d'autant plus sensible, que je n'avois jamais songé à être leur Roi.

Il relâche  
en Danne-  
marc.

Ce Prince relâcha le 15. à Draco dans l'Isle d'Amag. Sa Fregate & un autre Vaisseau de la même Escadre avoient touché sur le Banc de Zandholm. Il fut obligé de se mettre dans une chaloupe pour se rendre à terre. L'Ambassadeur de France (\*) à la Cour de Dannemarc, l'alla prendre à Draco & le mena le 16. à Coppenhague. Le lendemain il se ren-

(\*) Mr. de Bonrepaus.

rendit à la Cour où il parut *incognito*, 1697. sous le nom de Comte d'Alets, pour éviter la dispute de la préséance avec le Prince Royal. Le 19. il se rendit à bord, & remit à la voile le même jour, pour continuer sa route vers les côtes de France. Le Roi de Danne-  
Où le Roi retient les Vaisseaux de Dantzic.  
 marc ne voulut pas permettre que les quatre Vaisseaux pris à la rade de Dantzic passassent le Sund. Il fit dire à l'Officier François qui lui en demanda la permission; qu'il ne pouvoit permettre que la moindre barque fût enlevée dans la Mer Baltique, moins encore que l'on enlevât des vaisseaux chargez; que ce seroit enfreindre les Traitez de commerce faits avec toutes les Nations, par lesquels il s'étoit engagé de conserver libre le passage du Sund, & de maintenir la tranquillité dans la Mer Baltique. Ce Monarque fit cependant arrêter ces Vaisseaux, jusqu'à ce que le différent, entre la Cour de France & la Ville de Dantzic fût accommodé.

Les affaires de l'Electeur de Saxe, qui étoient déjà dans une situation  
L'Electeur vaissim.  
 avantageuse, avant le départ du Prin-

1697. ce de Conti, s'affermirent encore plus après la retraite de ce Prince. Non seulement plusieurs Membres de la République le reconnurent & lui prêterent serment de fidélité; un certain nombre de Gentilhommes, à qui ce Prince tendoit les bras, se déclara en sa faveur; une Partie de l'Armée envoya des Députez qui lui jurèrent une obéissance entière; & le Roi de Suède aussi bien que le Grand Duc de Moscovie lui offrirent de puissans secours. Cependant une partie considérable de la Noblesse, quoique défolée par le départ du Prince de Conti, demouroit ferme & ne perdoit point courage. Le Primat & quelque Seigneurs la soutenoient de leur crédit & de leur autorité. Les uns & les autres ne négligeoient rien pour persuader que leur Parti étoit appuyé sur des fondemens solides. Ils publièrent un nouveau Manifeste où ils tâchoient de justifier leur conduite. Ils disoient que toutes les résolutions qu'ils avoient prises n'étoient pas moins justes que nécessaires au maintien de la Religion, & de la liberté;

que

Manifeste  
des Parti-  
sans du  
Prince de  
Conti.

que cette seule raison les obligeoit à 1697.  
persister dans les protestations qu'ils avoient faites, contre les procédures irrégulières de la Faction contraire & que non seulement ils avoient jugé à propos de confirmer ces protestations; mais encore d'en faire de nouvelles.

L'Electeur ne trouvoit guère moins d'opposition à ses desseins de la part des Seigneurs qui l'avoient reconnu. Ce Prince étoit entré en Pologne à la tête de ses troupes, & avoit été obligé pour sa sûreté d'en retenir un Corps auprès de lui & de les loger dans Cracovie. Les Polonois qui ne peuvent souffrir qu'on donne la moindre atteinte à leur liberté, murmuroient hautement de cette conduite: ils se plaignoient que l'on violoit les privilèges de la Nation, en confiant à des troupes Allemandes la garde de la Capitale du Royaume, garde qui appartenoit de droit aux Naturels du Pays. D'ailleurs il y a eu de tous tems une antipatie naturelle entre les Polonois & les Allemands: les troupes des deux Nations ne pouvoient se

O 5 voir

Opposi-  
tion que  
trouve  
l'Electeur.



1697. voir au voisinage les unes des autres, sans qu'il survint entre elles quelques démêlez; & de petits partis ou des particuliers en venoient souvent aux mains. Il s'agissoit de trouver un milieu qui pût contenter les Polonois, sans que les Allemans fussent obligez de sortir du Royaume, & de gagner le Primat & ses Adherans; deux choses extrêmement difficiles, en ce qu'il falloit ménager un grand nombre d'intérêts, non seulement différens, mais encore presque entièrement opposéz.

Il travaille  
à les lever.

Ces difficultez occupérent longtems le Roi & son Conseil dans Cracovie. On s'accorda pourtant sur les points les plus essentiels. Il fut convenu que l'on prendroit les voies de la douceur pour porter le Primat à se reconcilier avec l'Electeur; que les Troupes Saxonnnes prendroient leurs quartiers sur les Côtes de la Mer, pour veiller à leur conservation, contre les entreprises des François; & qu'on logeroit les Troupes Polonoises dans leurs postes ordinaires, afin qu'elles gardassent les Frontières des Turcs & des

SOUS AUGUSTE II. Liv. II. 219  
des Tartares. En donnant ainsi à 1697.  
ces Troupes des quartiers qui les tenoient éloignées les unes des autres, on prévenoit les suites de leur jalousie. On convint encore, de déclarer ennemis de la Republique les Partisans du Prince de Conti & tous ceux qui avoient eu part à l'arrêt des Vaisseaux de Dantzic; comme aussi de convoquer incessamment la Diète Générale de Pacification.

L'Electeur délivré des allarmes Il quitte Cracovie. que lui avoient données la présence de son Compétiteur dans le Royaume, les intrigues des Ministres François & les mouvemens de l'Armée, ne songea plus qu'à se rendre à Varsovie. Il se mit en marche le 27. de Decembre, après avoir laissé deux mille hommes de garnison dans le Château de Cracovie & mille hommes dans la Ville; les premiers étoient sous les ordres de Szombek Castellan de Wolnitz & ceux-ci sous les ordres de Witepski Castelan de Cracovie. Le dessein de ce Prince étoit de convoquer une Diète de Pacification, pour travailler à achever de

1697. de réunir les différens partis qui trou-  
bloient encore quelques quartiers de  
la Pologne, & pour se reconcilier avec  
le reste des Seigneurs, qui lui étoit  
opposé.

Il entre  
dans Var-  
sovie.

1698. A la première nouvelle de sa mar-  
che, le Grand Maréchal de la Cou-  
ronne, le Grand Trésorier de Li-  
thuanie, l'Evêque de Plosko & diver-  
ses autres personnes de la première  
qualité, sortirent de Varsovie le 2.  
de Janvier, pour aller au devant de  
ce Prince, qui fit son entrée tolem-  
nelle le 13. Les Magistrats lui pré-  
sentèrent les clefs de la Ville; le  
Clergé le reçut à l'entrée de l'Egli-  
se Collégiale, où le *Te Deum* fut  
chanté au bruit du canon & aux ac-  
clamations du Peuple.

Il se rend  
au Châ-  
teau.

Après cette cérémonie, l'Elec-  
teur accompagné des Sénateurs &  
précédé par les Maréchaux, portant  
leurs bâtons, se rendit au Château  
dont les clefs lui furent présentées  
par le Palatin de Polsko, en qualité  
de Gouverneur de Varsovie. Le  
soir il alla visiter la Reine Douairière,  
qui lui rendit sa visite le lendemain.

Cet-

1698. Cette seconde entrevue fut suivie  
d'une longue conférence, qui opéra  
une réconciliation entière entre ce  
Prince & la famille du feu Roi. On  
avoit remarqué que les Princes  
Alexandre & Constantin avoient été  
recevoir l'Electeur à Villa-nova le  
jour de son entrée, & qu'ils s'étoient  
avancés jusqu'à la portiere de son  
Carosse. La maison de Sapieha re-  
connut aussi dans le même tems l'E-  
lecteur pour Roi de Pologne, & lui fit  
ses soumissions.

Malgré ces progrès, il s'en fal-  
loit encore beaucoup que l'Electeur  
pût se regarder comme tranquille  
possesseur du Royaume. Le Rokozs  
persistoit à ne vouloir point reconnoî-  
tre d'autre Roi que le Prince de Con-  
ti; & rien ne pouvoit adoucir l'esprit  
du Primate, ni lui inspirer des senti-  
mens pacifiques. Le Conseil de l'E-  
lecteur crut qu'il n'y avoit qu'une  
Diète de Pacification, dont on pût  
espérer une réunion entière. On se  
flattoit aussi que l'on gagneroit par  
des promesses le reste des Seigneurs  
& par des bienfaits réels ceux qui ne  
VOU-

1698.

Il convo-  
que la  
Diète de  
Pacifica-  
tion.

voudroient pas se fier à des promesses. Dans cette confiance on expédia des lettres circulaires pour la convocation de cette Diète, qui fut fixée au 16. d'Avril; & le terme pour les petites Diètes, qui devoient précéder la Diète Générale, étoit marqué au 5. de Mars.

Ses Uni-  
versaux  
pour cette  
Diète.

Dans ces lettres l'Electeur exposoit les principaux points, sur lesquels la Diète auroit à délibérer. Les principaux regardoient les moyens de rétablir la paix dans le Royaume; & de trouver au moins la moitié de ce qui étoit du aux Armées. Il représentoit en même tems qu'après avoir embrassé la Religion Catholique, la seule fin qu'il s'étoit proposée en recherchant la Couronne de Pologne, c'étoit de défendre cette même Religion, contre l'Ennemi commun du nom Chrétien, & de maintenir la Nation dans ses anciennes libertés & prérogatives; que pour effectuer ces desseins, il avoit amené ses Troupes dans le Royaume; que si contre son intention, elles avoient causé quelque dommage sur  
les

1698.

les terres de la Noblesse, il offroit d'en donner une satisfaction entière: mais aussi qu'il croyoit nécessaire de reprimer l'abus que plusieurs personnes faisoient de leur crédit & de leur autorité. Il ajoutoit que ses forces seroient uniquement occupées à rendre au Royaume son ancien lustre, & particulièrement à reprendre sur les Turcs Kaminiec & toute la Podolie, pourvu qu'il fût secondé par la Nation. Enfin il déclaroit, que dans la Diète qu'il convoquoit, chacun auroit une pleine liberté de dire son sentiment.

Ces Lettres circulaires n'eurent pas l'effet dont on s'étoit flatté. La division augmenta en Pologne, & encore plus en Lithuanie. Oginski Grand Enseigne de ce Duché, irrité de ce que la Maison de Sapiéha avoit fait son accommodement, se souleva contre le Grand Général, assembla un Corps considérable de Noblesse, débaucha une partie des Troupes, commit diverses hostilités dans le Pays & ravagea sur-tout les terres des Sapiéha. De son côté le Général,  
avec

La Divi-  
sion aug-  
mentée en  
Lithuanie.

1698. avec le reste des Troupes qui lui étoient demeurées fidèles, se mit en devoir de s'opposer aux violences de cet Officier.

Ces désordres dérangoient les vuës de l'Electeur, qui ne cherchoit qu'à pacifier les choses, pour mieux venir à son but. Sur le champ il dépêcha deux Exprès: l'un portoit des ordres au Grand Enseigne de Lithuanie, pour qu'il congédiât les troupes qu'il avoit assemblées & se rendit ensuite à Varsovie: l'autre portoit au Grand General Sapieha une défense absolüe de chercher à reprimer par la force les violences d'Oginski, sous la promesse qui lui étoit faite d'une satisfaction convenable.

L'Electeur  
cherche à  
l'appaiser.

On ne se flattoit pas dans le Conseil du Prince, de trouver de part & d'autre une obeissance entière; aussi ne crut-on pas avoir sujet de se plaindre, quand on vit que les deux Partis envoyoiient des Députés à Varsovie. Il ne fut pas possible néanmoins de les accorder, parce que les uns & les autres dirent qu'ils n'étoient pas munis de pouvoirs suffisans pour traiter.

1698. ter. Tout ce qu'on put faire, ce fut de les exhorter à terminer leurs différens à l'amiable & de risquer d'autres ordres aux deux chefs, pour qu'ils eussent à se rendre à Varsovie.

Dans la Pologne, l'Armée qui-  
La Divi-  
sion regne  
en Polo-  
gne.  
que soumise pour la plus grande partie à l'Electeur, ne laissoit pas de tems en tems de se mutiner: elle formoit diverses prétentions; elle les poussa jusqu'à vouloir composer un quatrième Etat dans le Royaume & à demander d'avoir part aux affaires. Il régnoit outre cela une grande méintelligence entre les Polonois & les Saxons; parce que ceux-ci ne pouvoient se résoudre à observer chez leurs Hôtes une Discipline aussi exacte, que la conjoncture des tems le demandoit; ou parce que les Polonois étoient trop délicats sur ce qui regardoit leurs privilèges & leurs libertez.

Ce qui embarrassoit encore plus, c'étoit le refus que faisoit le Primat d'entendre à aucun accommodement. L'Envoyé de Brandebourg, l'Evêque

L'Electeur fait  
soliciter  
envain le  
Primat.

1698. que de Javarin, & plusieurs de ses amis, l'allèrent diverses fois trouver à Lowitz, où il continuoit de faire son séjour. Ils ne purent rien gagner. Il monroit même plus de fermeté que jamais, depuis qu'il avoit reçu des nouvelles de France. Cependant comme l'on apprit que la Cour de Rome venoit de faire la démarche de reconnoître l'Electeur pour Roi, on espéra que le respect du Prélat pour le St. Siège feroit plus que toutes les sollicitations.

Politique  
du Pape.

Quoique l'Electon du Duc de Saxe fût proprement l'ouvrage du Pape, par politique le St. Père se fit beaucoup prier, avant que de reconnoître ce Prince pour Roi de Pologne. On publioit que la France vouloit soutenir l'Electon du Prince de Conti, & que l'Armement naval, qui se préparoit dans les Ports de ce Royaume, étoit destiné pour appuyer le retour du Prince en Pologne. Ces bruits, quoique sans grande apparence, arrêterent pour quelque tems l'effet des bonnes intentions du Pape. Il crut devoir profiter de l'occasion  
pour

pour faire valoir cette espèce de neutralité, & s'en faire un mérite auprès de la France. Mais le 13. de Janvier il se déclara ouvertement. Dans une Congrégation qu'il tint ce jour là, il fut résolu; que puisque l'Electeur de Saxe étoit en pleine possession, & qu'il paroissoit par le retour du Prince de Conti en France, que cette Couronne avoit abandonné le dessein d'appuyer ses prétentions, la Cour de Rome ne pouvoit plus se dispenser de reconnoître l'Electon d'Auguste. Le St. Père approuva cette résolution, & admit le Sr. Giedokinski & le Baron de Gé, en qualité de Ministres du nouveau Roi de Pologne auprès du St. Siège.

On ne fut pas trompé dans les espérances que l'on avoit conçues. Peu de tems après que la Cour de Rome se fut déclarée, le Primat parut rabattre beaucoup de sa fierté. Il témoigna vouloir se rendre. A la vérité les conditions qu'il proposoit étoient un peu rudes. Mais cela n'empêcha pas qu'on ne s'applaudît dès lors de l'avoir gagné. On étoit per-  
P 2 sua-

Le Primat  
rabat de  
sa fierté.

1698. suadé qu'il ne disputoit plus que pour sauver son honneur ; parce qu'il fa-voit bien que quelque tard qu'il conclût son marché, il le feroit toujours fort avantageux. Il demandoit entre autres choses ; que la République en corps lui fit une satisfaction générale & publique des injures qui avoient été faites, tant à sa personne qu'à sa dignité ; qu'elle reconnût par un Acte authentique, qu'on avoit violé les Loix à son égard ; qu'elle promît qu'à l'avenir, on ne procédroit au Couronnement d'aucun Roi, sans son consentement, ou sans celui des Primats ses successeurs ; que l'Evêque de Cujavie, en particulier, lui fit une satisfaction personnelle.

L'Electeur  
lui écrit.

Dès que l'Electeur fut informé de la disposition où se trouvoit le Primat, il lui écrivit dans des termes pleins d'affection, & lui témoigna avoir une estime très particulière pour sa personne & pour sa dignité. Le Primat répondit à cette Lettre & donna au Prince le titre de Majesté. Il déclaroit avoir un desir ardent pour la paix & un grand empressement de  
lui

lui pouvoir témoigner son obéissance & ses respects : Mais, disoit-il, ayant l'honneur d'être Primat d'une Nation, accoutumée à n'honorer comme son Souverain, que celui qu'elle a élu par des suffrages libres & unanimes ; j'employerai tout mon pouvoir & tous mes soins, pour faire en sorte que ce qui a servi jusqu'ici de pierre d'achopement soit réparé avec honneur dans le Rokozs.

L'Assemblée de la Confédération ou du Rokozs, dont parle ici le Primat avoit été convoquée par ce Prélat, du consentement de l'Electeur, qui y envoya pour ses Députez le Grand Maréchal de la Couronne & le Grand Trésorier de Lithuanie. Cette assemblée se tint à Lowitz le 18. de Février, & l'Envoyé de Brandebourg s'y trouva. On comptoit que le Primat s'emploieroit uniquement pour porter l'Assemblée à se soumettre ; & il l'avoit en quelque sorte promis : mais il proposa seulement en général de chercher les moyens les plus propres, pour rétablir les loix, la sûreté & la tranquillité

Assemblée  
du Ro-  
kocz.

1698. lité publique. On fit ensuite entrer les Députés de l'Electeur, qui présentèrent leurs pouvoirs avec une Lettre de leur Maître. Mais la qualité de Commissaires qui leur étoit donnée, & quelques termes qui parurent peu convenables, irritèrent tellement les Membres de l'Assemblée, que le Député furent contraints de se retirer au plus vite pour se garantir d'insulte. Ils ne gagnèrent pas beaucoup en faisant venir une autre lettre & de nouveaux pouvoirs. Plusieurs Membres du Rokozs se récrièrent sur la qualité de Roi que l'Electeur affectoit. On reçut néanmoins la lettre après beaucoup de difficulté. Ensuite on dressa vingt & un Articles, sans lesquels l'Assemblée déclara, qu'on ne pouvoit recevoir l'Electeur de Saxe pour Roi légitime. Ces articles portoient :

Articles  
qu'il propose à l'Electeur.

1. Que l'Electeur donneroit des assurances positives de la part de Rome, touchant sa réunion à l'Eglise Catholique.

2. Que l'Electrice embrasseroit la même Religion.

3. Que

3. Que la Religion Catholique seroit établie en Saxe. 1698.

4. Que les quatre Provinces démembrées de la Couronne y seroient réunies.

5. Qu'on rendroit compte de l'argent qui avoit été employé.

6. Que les Pacta Conventa seroient dressés par le Rokozs, & présentés par le Maréchal de cette Assemblée.

7. Que les Charges vacantes, qui avoient été données, seroient confirmées par de nouvelles provisions.

8. Que toutes les Troupes étrangères seroient renvoyées.

9. Qu'en considération des dommages causez par les Troupes de l'Empereur, Sa Maj. Impériale accorderoit des quartiers d'hiver aux troupes Polonoises sur les terres de sa domination.

10. Que les Charges ne seroient point données à des Etrangers.

11. Que l'Indigénat de Pologne, accordé à la Maison de Saxe, ne s'é-

1698. tendroit point au delà de la Branche Electorale.

12. Que le Roi ne prendroit point le titre d'Electeur.

13. Que les dommages faits par l'Armée seroient réparez aux dépens du Grand Général.

14. Que tous les Officiers de l'Armée & de la Garde seroient Catholiques.

15. Qu'on renvoyeroit tous les Etrangers inutiles.

16. Que la Ville de Dantzic seroit dédommagée des pertes, qu'elle avoit souffertes par la guerre qui lui avoit été déclarée.

17. Qu'on publieroit contre l'Evêque de Cujavie une sentence, qui lui défendrait de couronner aucun Roi.

18. Qu'on feroit une recherche des causes pour lesquelles le Trésor avoit été forcé.

19. Que les Ecclesiastiques ne seroient point molestez dans leurs biens.

20. Que le Général Brand seroit pour-

1698. poursuivi en justice pour les dommages causez par ses Troupes, & que ces dommages seroient réparez.

21. Que tous les Decrets rendus pendant la Scission de la République seroient cassez & annullez.

Dans le fond il eut mieux valu dire nettement qu'on ne vouloit point l'Electeur pour Roi. Il y avoit plusieurs de ces Articles, qu'il n'étoit pas en sa puissance d'accorder. Il y en avoit d'autres qui bleissoient si visiblement son honneur & son autorité, qu'en les accordant il eût renoncé non seulement à la qualité de Roi, mais encore à celle d'Electeur & de Prince. Cependant comme cette Assemblée, si elle eût eu un heureux succès, pouvoit affermir l'Electeur sur le trône, les Députez de ce Prince & l'Envoyé de Brandebourg ne se rebutèrent point. Ils ne négligèrent rien pour faire modérer la dureté de ces Articles. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut que les Articles seroient réduits à un plus petit nombre; mais comme on y renfermoit les conditions les plus difficiles à exécuter, les

Ilz ne sont par recevables.



1698. Députez ne jugèrent pas à propos de les accepter. Ce refus acheva d'irriter les plus entêtez. Ils devinrent furieux. Quelques-uns d'entre eux tirèrent des coups de fusil dans les fenêtres de l'Envoyé de Brandebourg. Le Primat affaya envain d'arrêter ces violences; il ne put rien gagner sur des esprits irrités contre l'Electeur, & peu d'accord entre eux.

Emportement de quelques Membres du Rokozs.

Les plus Sentez<sup>10</sup> connoissent l'Electeur.

Le tumulte continua jusqu'au 26. que l'Assemblée se sépara. Les plus sensez rougirent des excès auxquels on s'étoit porté. La plupart des Députez de la petite Pologne & ceux de Siradie, de Lencicie & de Rava, trois Palatinats de la Grande Pologne, l'Evêque de Kiow & trois autres Seigneurs se retirèrent à Boni, à 5. lieues de Varsovie & résolurent de reconnoître l'Electeur. Les Commissaires de ce Prince se rendirent aussitôt auprès d'eux. L'accord fut fait; & on chanta le *Te Deum* en actions de grâces.

Le Rokozs est dédommagé de cette perte.

Le Primat, le Maréchal du Rokozs & le reste de l'Assemblée demeurèrent à Lowitz, résolus de ne rien re-

relâcher des conditions qu'ils avoient proposées. Au contraire ils ajoutèrent deux clauses à l'Article qui concernoit l'Evêque de Cujavie. Ils demandèrent qu'il fût déposé; & qu'il ne pût être employé à l'avenir en aucune affaire d'Etat. Quant à la perte que le Rokozs avoit faite des Députez de la Petite Pologne, des trois Palatinats de la Grande, de l'Evêque de Kiow, &c. elle fut en quelque sorte remplacée par six Enseignes de l'Armée de la Couronne, qui se déclarèrent pour lui, & par quelques Seigneurs qui abandonnèrent le parti de l'Electeur, pour se joindre à la Confédération.

Tel fut le fruit de l'Assemblée du Rokozs, dont l'Electeur s'étoit promis l'affermissement de son autorité. Bien des gens n'y furent point trompez. Ils ne pouvoient même comprendre comment l'Electeur avoit permis une pareille Assemblée, & ils prétendent que ce Prince devoit forcer le Primat & ses Adhérens à se soumettre. Mais quand on fait attention que ce Prélat avoit dans son parti

Motifs de l'Electeur en permes-  
ti

1698. ti un grand nombre de Sénateurs & de Chefs de la République, qu'il étoit soutenu par un bon nombre de Gentilshommes, que si on n'eût pas permis au Rokozs de s'assembler, il en auroit pu prendre de lui même la permission; & que dans ce cas il y eût eu plus d'union dans l'Assemblée; on conviendra aisément que l'Electeur avoit pris le meilleur parti. D'ailleurs ce Prince favoit que les voyes de la douceur sont toujours plus efficaces pour assurer un trône, qui n'est pas encore bien affermi.

La même raison l'empêcha de faire donner satisfaction à l'Envoyé de l'Electeur de Brandebourg. Ce Ministre faisoit de grandes plaintes des violences commises dans sa maison & demandoit réparation des insultes faites à sa personne & à son caractère. Le Primat s'en disculpa en jettant la faute sur les Membres du Rokozs. L'Electeur promit pour la forme de faire punir sévèrement les auteurs de l'insulte. Il fallut que l'Envoyé se contentât de cette légère satisfaction. C'étoit tout ce qu'il pouvoit prétendre

L'Envoyé de Brandebourg demande en vain satisfaction.

1698. dre dans un tems de troubles, où de côté ni d'autre on ne respectoit guère le Droit des Gens, ni les Loix, ni la Religion.

Les troubles étoient tout au moins aussi grands en Lithuanie. L'Armée s'y étoit entièrement soulevée contre le Grand Général, & s'étoit rangée sous les ordres du Grand Enseigne Oginski: De plus toute la Noblesse, qui avoit pris le parti de cet Officier, demandoit la *Cobéquation* avec la Noblesse de Pologne, & que la Diète qui devoit s'assembler, se tint par la Noblesse armée & à cheval. Elle prétendoit outre cela quatre cens mille Ecus qui, à ce qu'elle disoit, avoient été promis au Général Sapieha pour le payement de l'Armée. Ce dernier Article n'étoit pas le plus difficile à régler. L'Electeur étoit dans le dessein d'acheter la paix au prix qu'on vouloit y mettre. La demande de la convocation d'une Diète armée & à cheval l'embarassoit davantage. D'un côté il voyoit qu'une pareille Diète ne se tiendroit pas sans une grande effusion de sang

Troubles en Lithuanie.

1698. fang; de l'autre il craignoit que la Noblesse se trouvant assemblée, en pleine campagne & armée, ne proposât de faire une nouvelle Election. Il refusa absolument d'accorder la demande qu'on lui faisoit, au hazard de voir la *Coéquation* de la Noblesse de Lithuanie avec celle de Pologne.

Cette *Coéquation* étoit autant souhaitée par la Noblesse du Royaume, que par celle de Lithuanie. Heureusement pour l'Electeur, elle se trouva contraire aux droits du Prince Sapiéha & de sa famille, qui étoit revêtue de la plupart des grandes Dignités du Duché. Tous ensemble firent leurs efforts pour empêcher cette *Coéquation*. Le Grand Général publia un Manifeste, où il faisoit voir que la conduite d'Oginski étoit non-seulement irrégulière; mais encore contraire à l'équité & à l'humanité; & il exposoit les violences & les cruautés que cet officier avoit exercées. Ce manifeste eut plus de succès qu'on n'en avoit espéré. Il fit impression sur un grand nombre des Mécontents.

Une

Sapiéha  
publie un  
Manifeste.

Une partie de l'Armée & quantité de Gentilshommes abandonnèrent Oginski & se joignirent au Grand Général, dans le dessein de s'opposer à tous ceux qui entreprendroient de troubler le repos public. Avec ce renfort Sapiéha alla chercher son Ennemi, qui ne le fuyoit pas. Ils se rencontrèrent. Le Grand Général eut l'avantage sur Oginski, qui perdit cinq ou six cens hommes, tant morts que blesez.

On poussa la licence si loin à Varsovie, qu'on osa afficher aux portes des Eglises un Ecrit séditieux & impie, conçu en trois Langues, en Latin, en Polonois & en François. C'étoit une invitation à tous les vrais Chrétiens, de s'assembler le 3. de Mars, pour faire main basse sur tous les Allemands; avec promesse du pardon des péchés à ceux qui se préteroient à une si bonne œuvre. L'Electeur ne s'allarma pas d'une menace publiée de la sorte. Cependant il ne négligea pas de prendre ses précautions. Il fit promettre une récompense considérable à ceux qui découvriraient l'au-

Ecrit sédi-  
tieux.

1698. l'auteur de l'Affiche, & il donna des ordres, afin que l'on mît de bonnes gardes dans tous les Postes le jour qui avoit été indiqué pour l'exécution. Mais on ne vit paroître personne. Ainsi se dissipent toutes les espérances que l'on avoit conçues, de voir les divisions de la Pologne assoupies. On voyoit au contraire ce grand Royaume se plonger de plus en plus dans des troubles d'où il ne paroïssoit pas qu'il dût sortir si-tôt. D'ailleurs la Reine Douairière, qui jusque-là avoit paru vouloir agir de concert avec le Roi de France négocioit sous main avec les principaux du Rokozs, pour les porter à jeter les yeux sur son fils Alexandre; & le Général de la Grande Pologne, qui s'étoit retiré sur ses terres, sous prétexte de prévenir les mauvais desseins de quelques mal-intentionnez qui vouloient y causer du désordre, donnoit lieu de craindre qu'il voulût se joindre aux Confédérez.

Tous ces embarras, dont il n'étoit pas possible de se dégager par des voies de douceur, sembloient exiger que

que l'Electeur eût recours à la force, 1698.  
 seul remède capable de rendre la tranquillité au Royaume. Ce Prince voulut encore voir s'il y auroit quelque chose à attendre du bénéfice du tems. Il tourna toutes ses pensées du côté du voyage de Prusse, qu'il projettoit depuis près d'un mois. Il crut devoir travailler à affermir son autorité dans cette Province la plus considérable du Royaume. Dans cette vuë il partit de Varsovie le 8. de Mars, accompagné d'un nombreux cortége de Noblesse, & avec une Escorte de 900. chevaux. Le 12. il visita les fortifications de Marienbourg: le lendemain il y reçut les complimens de félicitation que lui firent les Députez de la Ville d'Elbing; & le 15. il y fut salué par les Députez de la Régence de Dantzic.

Le 17. l'Electeur partit de Marienbourg & se rendit à une Maison de plaisance, qui n'est qu'à un quart de lieue de Dantzic. Il y fut complimenté par les Bourgmestres Ferber & Smieden & par le Conseiller Nimsgarden, qui étoient venus au

Tome I.

Q

de-

L'Electeur  
 va dans la  
 Prusse.

Son entrée  
 dans le  
 Ville de  
 Dantzic.

1698. devant de lui avec un Détachement de la Cavalerie Bourgeoise. Le lendemain ce Prince fit son entrée solennelle, reçut les clefs de la Ville qui lui furent présentées par le Bourgmestre Ferber, & fut conduit à l'Hotel qu'on lui avoit préparé & où la Ville le régala splendidement pendant trois jours. Il eut la curiosité de voir l'Abbaye d'Olive; il y alla le 21. & il ne put se refuser la satisfaction de visiter tous les endroits de la Côte où les François avoient mouillé, & où le Prince de Conti avoit mis pié à terre. Le 25. il reçut les foi & hommage de la Ville de Dantzic, après avoir confirmé les priviléges de ses Habitans & fait serment de les maintenir en leur entier.

Pendant ce tems là, le Rokozs, plus éloigné que jamais d'aucun accommodement, prenoit des mesures pour se fortifier. Il envoya une Députation en France demander du secours, & solliciter le Prince de Conti de vouloir retourner en Pologne. Mais on fit connoître aux Députez,

Le Rokozs demande en vain du secours à la France.

que puisque les Polonois avoient négligé de profiter de la présence du Prince, on ne jugeoit plus à propos de se mêler de leurs affaires. On leur fit comprendre même, qu'un Peuple qui avoit manqué à la parole qu'il avoit donnée, ne méritoit pas que l'on fit aucune démarche en sa faveur. La Cour de France étoit irritée du peu de mouvement que les Partisans du Prince de Conti s'étoient donné, lorsque ce Prince avoit paru sur leurs Côtes. Mais le refroidissement qu'elle témoignoit avoit bien d'autres causes: D'un côté elle craignoit que les Polonois, qui montroient tant de zèle pour négociier, ne manquassent encore un fois de résolution, lorsqu'il s'agiroit d'exécuter; de l'autre elle appréhendoit que les Couronnes du Nord ne s'opposassent à cette entreprise, & que le Roi de Dannemarc ne refusât le passage du Sund à une Escadre François. D'autre part même, attendu la circonstance où elle se trouvoit, la politique ne permettoit pas qu'elle appuyât les prétentions du Prince de Conti. Un

1698. objet plus intéressant attiroit toute son attention. Le Roi d'Espagne étoit dangereusement malade: Au cas qu'il vînt à mourir, la France auroit eu besoin de toutes ses forces pour s'assurer une succession, qui devoit lui être contestée.

C'étoit beaucoup pour l'Electeur d'être délivré de la crainte des François: il trouvoit même un nouvel avantage dans l'arrivée de Pauluci, Nonce extraordinaire du Pape. Mais la Pologne & la Lithuanie étoient si divisées, & les esprits paroissoient si irrités, qu'on ne pouvoit guère se flatter de voir si-tôt la tranquillité rétablie. La démarche que fit le Nonce d'informer le Primat & les Membres du Rokozs de son arrivée, ne produisit aucun effet: en vain il proposa des conditions d'accomodement. Le Primat répondit, qu'il étoit prêt à recevoir avec soumission les ordres du Pape pour ce qui regardoit les affaires spirituelles; & que si le St. Père, croyoit qu'on eût pris des mesures suffisantes, contre le préjugé d'une conversion, qui paroissoit s'être faite

Reponse  
du Primat  
au Nonce  
du Pape.

en

en vuë d'une Couronne, il vouloit bien sur un article de cette conférence s'en rapporter à sa Sainteté. Mais, poursuivoit-il, quant aux intérêts temporels de la République, que mille raisons m'obligent à maintenir, je ne puis les abandonner, sans faire tort à mon caractère, sans m'attirer le reproche de toute la Nation & sans m'exposer moi-même au péril d'en répondre en mon propre nom.

Le Nonce avoit donné part de son arrivée au Primat, avant que d'en informer l'Electeur. Bien de gens en concluient, que ce Ministre seroit moins porté pour les intérêts de ce Prince, que ne l'avoit été le Nonce Davia. Mais il n'y avoit aucun mystère là dessous. Le Primat n'avoit été informé le premier de l'arrivée du Nonce, que parce qu'il se trouvoit plus près de Varsovie. Il étoit alors à Lowitz: au lieu que l'Electeur étoit à Dantzic, & par conséquent beaucoup plus éloigné.

Le 10. d'Avril, ce Prince partit de Dantzic, accompagné du Mark-  
grave

Q 3

1698. grave de Brandebourg Bareith son Beau-Père & du Prince son fils, qui étoient venu le joindre. Il se rendit à Varsovie le 14. pour se trouver à la Diète de Pacification, qui étoit convoquée pour le 16. Quoiqu'il fût que les petites Diètes s'étoient pres- que toutes rompuës, ou séparées sans rien conclure, il ne laissa pas de donner les ordres nécessaires pour l'Assemblée Générale; & lorsque le jour qui avoit été indiqué fut arrivé, il voulut que l'ouverture de la Diète se fît, quoique de deux cens & tant de Nonces, dont elle devoit être composée, il n'en parût encore que trente, outre un petit nombre de Senateurs, qu'on soupçonnoit de s'y être plutôôt rendus pour rompre l'Assemblée, que pour y prendre quelque résolution salutaire.

On n'y fut pas trompé: si-tôt que les Nonces furent assemblez, chacun d'eux conformément à ses Instructions, se leva & protesta contre cette Assemblée. Les Lithuaniens entre autres dirent, qu'ils avoient ordre de se retirer; à moins qu'on ne

L'Electeur  
retourne  
à Varso-  
vie.

La Diète  
de Pacifi-  
cation est  
rompuë.

con-

consentît de convoquer une Diète en pleine campagne. D'autres deman- 1698.  
dèrent que l'Electeur nommât ceux qui abusant de sa libéralité, avoient vendu leurs suffrages & mis la liberté de la Nation & la Couronne à prix; qu'on les obligéât à restituer les sommes qu'ils avoient reçues, pour être employées à payer les Troupes; que ces Infracteurs de la liberté commune fussent punis suivant les Loix; & que les Villes, les Bourgs & les Villages fussent dédommages des torts qu'ils avoient soufferts de la part des Troupes de Saxe.

Plus on avançoit plus il étoit difficile à l'Electeur d'obtenir des conditions raisonnables. Si ce Prince avoit fait distribuer de l'argent à ceux qui avoient disposé de leurs suffrages en sa faveur; ce qu'un usage établi en Pologne rendoit comme nécessaire: pouvoit-on l'obliger à dénoncer lui-même ces personnes, & à les couvrir d'ignominie? D'un autre côté dans les circonstances où l'on se trouvoit, une Diète en pleine campagne n'étoit guère plus praticable;

Embarras  
où se trou-  
ve l'Elec-  
teur.

Q 4

ç'eût

1698. ç'eût été indiquer le rendez-vous pour une bataille générale. Les Partisans de l'Electeur firent ce qu'ils purent pour engager les Députés à se rassembler. Ils travaillèrent en vain. On ne savoit qu'elle résolution prendre dans le Conseil de l'Electeur: les uns proposoient de laisser écouler les six semaines, qui sont le tems fixé pour la tenuë des Diètes; d'autres opinoient pour qu'on la renvoyât à un autre tems. Ce dernier parti prévalut. Cependant on ne jugea pas à propos d'indiquer le tems où elle se tiendrait. On crut qu'il convenoit d'attendre l'événement de la Diète des Confédérez, qui décideroit de la continuation ou de la fin de tous ces troubles.

Dès le 9. d'Avril, le Primat & Humieniski, Maréchal du Rokozs, avoient publié des Universaux, pour la convocation d'une nouvelle Assemblée des Confédérez à Lowitz. Dans ces Universaux ils disoient; que quoique la dernière Assemblée du Rokozs n'eût pas eu le succès qu'ils en avoient espéré, néanmoins le Pape sensible

Univer-  
saux du  
Primat.

aux

aux maux, dont la Pologne étoit affligée, y avoit envoyé un Nonce Extraordinaire, pour tâcher d'y rétablir la Paix; que pour répondre aux bonnes intentions de sa Sainteté, ils avoient résolu de convoquer une autre Diète, pour le 5. de Mai, à Lowitz, où ils invitoient tous ceux qui avoient de l'amour pour la Patrie & pour la Foi Catholique, de se trouver.

Le terme fixé pour cette Diète étant arrivé, pendant que celle qui avoit été convoquée par le Roi se dissipoit insensiblement; le Maréchal du Rokozs fit l'Ouverture, de la première séance par un discours, où il témoignoit la peine qu'il avoit de voir l'Assemblée moins nombreuse qu'il n'avoit espéré. Il se plaignoit du peu de zèle que l'on avoit pour le salut de la République: „ Une „ partie de ceux qui ont signé la „ Confédération, disoit-il, se font te- „ nus tranquillement dans leurs mai- „ sons, sans même donner de leurs „ nouvelles; Plusieurs autres n'ont „ songé qu'à leurs intérêts & à ob- „ tenir des conditions avantageuses.

Q 5

„ Pour

1698.

Assemblée  
du Ro-  
kocz.



1698. „ Pour moi , ajoutoit-il , dans le  
 „ dessein de faire mon devoir & de  
 „ procurer le repos à ma Patrie,  
 „ j'ai refusé toutes les offres qui m'ont  
 „ été faites; & j'exhorte un chacun  
 „ à faire de même “.

Quel au-  
 gure on  
 en tire.

Il parut à peine quarante Députés à cette première séance. On commença dès-lors à bien augurer de la tenuë de cette Diète, & la tranquillité qui paroissoit regner dans les esprits fit concevoir de grandes espérances. Avant que de mettre aucune affaire sur le tapis, on résolut d'envoyer deux Députés au Nonce du Pape, pour le complimenter & lui demander ce qu'il avoit à proposer à l'Assemblée; & la Session fut remise au lendemain. C'étoit le Nonce Paulucci, que la Diète envoyoit complimenter. Il s'étoit rendu à Lowitz la veille de l'ouverture de l'Assemblée.

Le 6. les Membres de la Diète ne se trouvèrent guère en plus grand nombre, que le jour précédent. Les Députés firent raport du succès de leur Commission. Il dirent qu'ils ne pou-

1698. pouvoient assez se louer de la réception que le Nonce du Pape leur avoit faite, & qu'il avoit déclaré; que Sa Sainteté lui avoit ordonné de chercher tous les moyens possibles pour pacifier le Royaume. Là-dessus le Primat représenta la désolation & les misères du Royaume, les atteintes données à la liberté de la Nation, les infractions des Loix & des privilèges, & les désordres commis par les Soldats étrangers: N'attendons pas d'avantage, ajouta-t-il, cherchons les moyens les plus efficaces pour délivrer la Patrie de tous ces maux, & pour rétablir la paix & la tranquillité publique.

Discours  
 du Primat  
 à la Diète.

Il n'y eut qu'une voix dans l'Assemblée: chacun dit qu'il falloit dresser les articles sur lesquels on devoit traiter avec les Commissaires que l'Electeur devoit envoyer. Le Nonce du Pape donna avis au Prince des bonnes dispositions où étoit la Diète. Il lui manda de nommer au plutôt des Commissaires pour traiter avec l'Assemblée; & lui recommanda de ne pas perdre de tems, parce que le moins

Le Ro-  
 kozo consent de  
 traiter avec  
 l'Electeur.

1698. dre retardement pouvoit faire tort à ses affaires. En effet dès lendemain l'Electeur fit partir l'Evêque de Kiow & le Prince de Radzivil, Vice-Chancelier de Lithuanie. On examina leurs pleins pouvoirs, qui furent trouvez en bonne forme, & assez amples; puisque l'Electeur les autorisoit à traiter sur toutes les conditions qui lui seroient proposées, pourvu qu'elles ne fussent contraires ni à sa dignité, ni aux droits de la République, ni aux usages du Royaume. On entra sur le champ en négociation. Le Nonce se porta pour Médiateur entre l'Electeur d'une part, & le Primat & le Rokozs de l'autre: il assista à toutes les Conférences, & il trouva le Primat beaucoup plus traitable, qu'il ne l'avoit espéré.

Raisons  
qui font  
changer de  
Conduite  
au Primat.

Ce changement avoit deux causes différentes. Le petit nombre de Gentils-hommes qui s'étoient rendus à l'Assemblée, faisoit craindre au Primat de se voir abandonné des Confédérés. Il jugeoit qu'il étoit tems de conclure son accommodement. Outre cela on savoit que l'Electeur avoit pris

pris des mesures pour faire entrer un grand nombre de Troupes étrangères dans le Royaume, afin de se maintenir sur le trône par la force. Un pareil projet obligeoit à faire de sérieuses réflexions, sur les nouveaux malheurs dont la République étoit menacée, si on s'obstinoit davantage à ne pas vouloir reconnoître ce Prince. D'autre part on considéroit combien il seroit avantageux à la République, de ne pas engager ce Prince à employer dans le cœur du Royaume & à la perte de ses sujets, des troupes qui pouvoient être occupées bien plus dignement à chasser les Infidèles des terres, qu'ils avoient usurpées sur la Pologne.

Des dispositions si favorables ne pouvoient manquer de conduire les choses à un accomodement. Après quelques contestations, qui demandèrent plus d'une fois l'entremise des bons offices du Nonce, ce Médiateur eut enfin la satisfaction de voir le 16. de Mai toutes les difficultez levées, & les Membres du Rokozs disposés à signer l'accord. A la fin d'une Conférence qui se tint ce jour-là,

Son Discours à la Diète.

1698.

là, le Primat harangua l'Assemblée. Il s'étendit principalement sur les louanges de l'Electeur. A cet éloge succéda la lecture de l'accord arrêté dans les Conférences particulières. Après quoi il demanda si tout le monde n'étoit pas d'avis de rendre au Royaume sa première tranquillité, en reconnoissant l'Electeur de Saxe pour légitime Souverain de la Pologne. Tous les Membres de la Diète répondirent d'une voix unanime, qu'ils étoient prêts à reconnoître ce Prince pour Roi, aux conditions qui avoient été arrêtées avec les Plénipotentiaires.

Condition aux-  
quelles  
souscrit  
l'Electeur.

Ces conditions portoient, que l'Electeur donneroit de nouvelles assurances de sa Catholicité, qu'il employeroit tout son pouvoir pour engager l'Electrice à suivre son exemple; qu'il congédieroit les Ministres Luthériens qui étoient dans ses troupes; qu'il passeroit un Acte authentique, pour le rétablissement de la liberté des Elections; qu'il ne répéteroit jamais les sommes qu'il avoit distribuées en Pologne; qu'il payeroit les arrérages dûs à l'Armée, & employeroit ses troupes à reprendre Kaminiek, pour le réunir

1698.

réunir à la Couronne, aussi bien que la Podolie; qu'il renverroit après cela les Troupes Saxonnes & répareroit les dommages; qu'il revoqueroit les dons qu'il avoit faits de plusieurs Domaines, qui seroient employez à l'entretien de sa Maison; qu'il préféreroit les Confédérez dans la distribution des Charges & des Emplois, à tous les autres sujets de la République. Le Traité portoit encore, que le Primat confirmeroit l'Élection de ce Prince par la bénédiction qu'il lui donneroit dans la grande Eglise de Varsovie; tous les Tribunaux demeurant suspendus jusqu'à cette Cérémonie, qui lui confirmeroit la possession de la Couronne.

De tous les Membres de l'Assemblée, il n'y eut que Kochanowski, Député du Palatinat de Sendomir, qui s'opposa à cet accord. Il se retira en protestant de nullité contre la résolution qu'on avoit prise. Cet incident auquel on ne s'étoit pas attendu surprit & causa d'abord quelque inquiétude. Mais le Primat ayant représenté qu'une semblable opposition ne pouvoit avoir d'effet que dans une Diète, & non dans des Conseils, dans des Conférences & dans des Assemblées particulières, telle que celle du Rokozs, où chacun avoit la liberté d'entrer & d'où il pouvoit se retirer quand il le jugeoit à propos; on goûta ses raisons. Tout le monde fut d'avis de passer outre; & le Traité fut signé par les Commissaires de l'Electeur, comme

Protestation  
contre l'ac-  
cord.

Ple-

1698.

Rupture  
du Ro-  
kozs.

Plenipotentiaires, par le Nonce comme Médiateur & Garant au nom du Pape, par le Primat, par le Maréchal du Rokozs & par les Députez des Palatinats.

Après les signatures, le Maréchal du Rokozs complimenta le Primat, tant en son nom qu'en celui de tous les Nonces. Il le remercia du zèle qu'il avoit témoigné pour la défense de la Nation & pour le maintien des Loix de la République. Ensuite il rompit le bâton de commandement, pour marquer que le Rokozs cessoit entièrement. On se rendit après cela à la grande Eglise, où le Primat fut suivi de toute l'Assemblée : il y entonna le *Te Deum* au son de toutes les Cloches & au bruit d'une triple décharge de toute l'Artillerie. Le Nonce & les deux Commissaires du Roi y assistèrent sur un banc vis-à-vis du trône archiepiscopal. A l'issüe du *Te Deum*, le Primat donna un magnifique repas auquel il avoit invité le Nonce, les Commissaires du Roi & tout ce qu'il y avoit de personnes distinguées dans le Château. Les Santez du Pape, du Roi, & de la Liberté furent buës, chacune au bruit des Salves de douze piéces de Canon. C'est ainsi que se termina cette grande affaire dont le succès auroit été bien différent, si le Prince de Conti eût été aussi voisin de la Pologne que l'Electeur, & qu'il eût eu les mêmes ressources.

*Fin du Second Livre.*

e-  
c-  
a-  
r-  
e-  
u-  
e-  
s-  
s-  
é-  
il  
ir  
la  
z-  
f-  
é.  
nt  
e-  
&  
e-  
Le  
ce  
ale  
on

Hist. Colog  
6, 1848



